La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
Vol. 93 n°39 • du 17 au 23 janvier 2007 • SAINT-BONIFACE
1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Passer à l'action

Le 20 janvier, les francophones qui dirigent les organismes sont conviés à une rencontre. Une de plus. Mais pour agir, celle-là.

■ **Page 3.**

Ruée vers l'Ouest

Succomber au rêve albertain a-t-il un prix, et lequel? Et comment le Manitoba peut-il retenir ou attirer à nouveau ceux et celles qui sont partis dans l'Ouest?

■ **Pages 6 et 7.**

Jeune et chef d'orchestre

À 28 ans, le chef d'orchestre Jean-Philippe Tremblay dirigera les musiciens de l'Orchestre symphonique de Winnipeg dans une soirée de musique française.

■ **Page 15.**

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1 800 523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Lumineuse musique



photo : Daniel Bahuaud

Sylvia Scott-Wortley convie les amateurs de musique de chambre dans l'univers de son foyer. En janvier, on pourra y rencontrer Mozart et d'autres compositeurs, dont on jouera des pièces faites de bonheur. ■ **Page 16.**

Bienvenue à Saint-Eustache

Saint-Eustache, village qui perd sa langue? C'est ce que craignent les résidants de cette communauté qui compte pourtant de nombreux francophones, mais trop peu de ces infrastructures qui permettent de maintenir un minimum de vie en français à l'extérieur de la maison. Plus de comité culturel; un prêtre unilingue anglophone; pas beaucoup d'activités. Et au milieu de tout cela, un magasin général où on entend encore du français; et une école d'immersion qui sert de bastion.

Cette semaine, *La Liberté* vous amène en visite à Saint-Eustache. Une communauté sympathique, mais à la limite de l'anglicisation.

■ **Pages 28 et 29.**

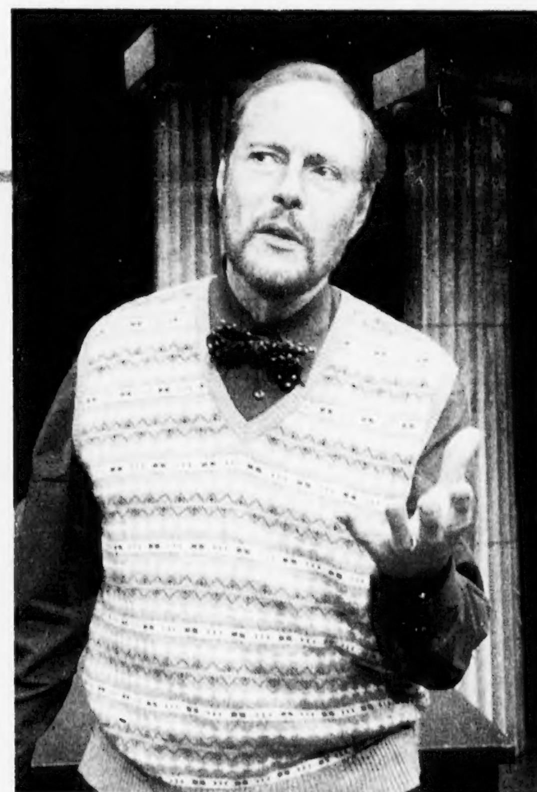


photo : Gracieuseté Cercle Molière

Le Cercle Molière présente ces jours-ci une pièce qui interroge le milieu de l'éducation et dépeint une triste réalité où élèves et enseignants ne se rejoignent plus.

La Liberté a demandé à des enseignants de réagir. L'école est-elle si pire?

■ **À lire en page 9.**

Coup d'œil national



Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1 800 523-3355.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Adjointe à la rédaction : **Jennyfer COLLIN** ■ Journalistes : **Daniel BAHUAUD, Guillaume DANDURAND, Nathalie FORGUES** et **Patricia SAUZÈDE-BILODEAU** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,90 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 37,10 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455

Deloitte

Donatien Frémont

« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

FRANCOPHONIE

Il est temps de passer à l'action

Le mandat des organismes francophones répond-il vraiment aux besoins de la communauté franco-manitobaine? La question sera lancée aux membres invités lors d'une rencontre organisée par la Société franco-manitobaine, le 20 janvier.

Nathalie FORGUES

Les organismes francophones au Manitoba ont tous un mandat qui leur permet de trouver leur place au sein de la francophonie manitobaine. Mais avec un peu de recul, est-ce que chaque organisme parvient à réaliser son mandat? C'est le défi que la Société franco-manitobaine (SFM) va lancer le 20 janvier. (1)

« Notre objectif, dans ce qu'on appelle *Changement 2008*, est de mettre en place toutes les conditions pour que, dès le début de l'année financière en avril 2008, les organismes aient eu la chance de revoir ce qu'ils font, comment ils le font et de voir les partenariats qu'ils peuvent créer », explique Daniel Boucher.

Où tout a commencé

En mai 2005, la firme de consultants Mosaïk a dressé un portrait de la situation de la francophonie au Manitoba. Son rapport, *Épanouissement futur de notre communauté et promotion de sa vitalité*, visait à faire réfléchir les organismes. Quels seraient les meilleurs moyens de promotion de la vitalité linguistique de la communauté francophone pour les cinq à dix prochaines années?

« En regardant tout ça, on a tous compris qu'il fallait revoir ce qu'on fait et comment on le fait, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Plusieurs choses sont excellentes et d'autres doivent être modifiées pour vraiment répondre aux besoins. La communauté a énormément changé. C'est la réflexion qu'on veut lancer, le 20 janvier. »

Les premières démarches ont eu lieu il y a un an. Les directions générales des organismes s'étaient rassemblées à Gimli pour discuter de leur vision de la francophonie dans la province. Lors de l'assemblée générale annuelle, en octobre, on a demandé à la SFM de poursuivre le travail. En 2007, la discussion sera apportée à un autre niveau, pour passer à l'action.

Le 20 janvier

Les organismes seront invités à partager leurs réflexions pour arriver à des solutions pour contrer l'assimilation, promouvoir le développement de la vitalité des communautés et mieux redéfinir les besoins de la communauté.

« On a invité les membres des conseils d'administration et les cadres pour leur parler des constats qu'on a vis-à-vis de l'étude qu'a effectuée Mosaïk, explique Daniel Boucher. À partir de là, on veut leur donner des outils de travail pour faire en sorte qu'on réponde vraiment aux besoins de la communauté.

« Il y a des groupes qui vont continuer à faire exactement la même chose, d'autres qui vont peut-être changer un peu et d'autres qui vont peut-être changer beaucoup, ajoute-t-il. On va voir. »

La balle est dans le camp des organismes. « C'est important qu'une communauté se remette en question, évalue les mécanismes en place pour mieux répondre aux besoins du futur, indique le directeur du développement économique d'Entreprises Riel, Normand Gousseau. On est ici pour desservir la communauté. C'est malheureux si les organismes ne reconnaissent pas leur manque d'efficacité. Dans ce cas, on ne sert pas bien notre mandat. »

Cependant la réalité est tout autre lorsque vient le temps de passer à l'action et qu'on doit faire face à certaines contraintes.



Archives La Liberté

Daniel Boucher : « Il y a des groupes qui vont continuer à faire exactement la même chose, d'autres qui vont peut-être changer un peu et d'autres qui vont peut-être changer beaucoup. »

« Je n'ai pas de problème à ce qu'on en fasse plus, reconnaît la directrice générale de Pluri-elles, Mona Audet. Mais il faut avoir l'argent, les ressources humaines, l'appui de la communauté et l'appui des autres groupes communautaires pour parvenir à en faire plus. On travaille souvent avec des ressources minimes. Doit-on s'attendre à ce qu'on fasse des miracles? »

Pour sa part, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est déjà en processus de planification stratégique. « Cette année, je suis en train de prendre le plan stratégique pour en faire un plan d'action, mentionne le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. Il faut regarder les choses qu'on devrait être en train de faire, mais aussi celles qu'on ne devrait pas être en train de faire, sur lesquelles on perd du temps et de l'énergie. Il faudrait les remplacer par des choses qui pourraient être plus profitables à l'organisation et à la communauté. »

Ce qui n'empêche pas l'organisme de participer à l'exercice de la SFM. « On a un bon nombre de partenariats avec les organismes francophones et on veut continuer à établir des liens pour arriver à des fins communes », poursuit-il.

(1) La rencontre a lieu au Collège universitaire de Saint-Boniface, au gymnase Ouest, de 9 h 30 à 13 h 30, le 20 janvier.

ALPHABÉTISATION

Une étude qui porte à réflexion

Nathalie FORGUES

Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les anglophones que chez les Franco-Manitobains. C'est ce que présente une étude de Statistique Canada publiée en décembre. Toutefois, ces données soulèvent de nombreuses questions auprès des organismes de la région.

En décembre, Statistique Canada présentait les résultats de l'étude *Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003 : état de la situation chez les minorités de langue officielle*. On y constatait que 85 % des répondants franco-manitobains avaient préféré répondre au questionnaire en anglais.

« Évidemment, on aurait préféré que ce soit 85 % des gens qui aient décidé de répondre en français, mentionne le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. Mais il y a certainement une raison qui explique en partie ce choix. Dans le contexte du dossier de l'alphabétisation, il y a des complexités qu'on ne comprend pas nécessairement. Il faut faire attention en répondant pour ne pas passer de jugement sur le choix des gens dans ce contexte-là. »

En 2003, 522 Franco-Manitobains avaient été évalués sur la compréhension de textes suivis, de graphiques, de concepts mathématiques et de la résolution de problèmes. De ce nombre, 53 % n'ont pas atteint le niveau 3 (sur une échelle de cinq), soit le seuil acceptable pour bien fonctionner dans une société. Ces gens ne disposent pas des compétences exigées pour terminer des études secondaires et poursuivre leur éducation au niveau postsecondaire.

« C'est un peu difficile à accepter, mais c'est notre réalité, reconnaît la directrice générale de Pluri-elles, Mona Audet. C'est une réalité ici au Manitoba que les gens choisissent de répondre en anglais. Mais est-ce que les instructions étaient bien données? Par exemple, bien souvent, lorsqu'on achète un ensemble qu'on doit monter, les instructions sont plus compréhensibles en anglais.

« Ça ne veut pas dire que ces gens-là sont plus alphabétisés en anglais, poursuit-elle. Bien souvent, un va avec l'autre. C'est difficile de dire puisqu'on ne connaît pas le processus. Les gens ont été choisis au hasard. Oui, peut-être ils ont décidé de répondre en anglais, mais est-ce que la personne avait un français que les gens comprenaient? »

On reproche aussi à l'étude de ne pas être exhaustive et de ne pas préciser le taux d'analphabètes chez les francophones et les anglophones qui n'ont pu participer à l'étude.

« Une de mes premières réactions a été de constater que 0 % des répondants anglophones ont répondu en français, mentionne le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Gérard Auger. Pour moi, c'est déjà révélateur. On peut regarder ces chiffres-là et ça peut nous dire beaucoup de choses. Ça peut nous dire que ces 85 % des répondants franco-manitobains avaient l'option de répondre dans une langue ou l'autre. Les autres n'ont pas cette option-là. Tu peux mettre un *spin* positif ou un *spin* négatif. »

Il ajoute que les gens sont nombreux à remplir la plupart des questionnaires ou des formulaires en anglais, ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'ils sont incapables de bien fonctionner en français. « C'est la même chose quand les gens vont chercher leur passeport, indique Gérard Auger. Combien de gens prennent la peine de remplir les documents en français? »

« Oui, c'est alarmant parce que les taux d'alphabétisation ne sont pas élevés, mentionne Mona Audet. Il y a du travail à faire, mais je me dis que les personnes qui veulent apprendre vont continuer. »

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Beau temps pour l'environnement?

Le réchauffement climatique, la sauvegarde de l'environnement. Des thèmes dont on entendra beaucoup parler au cours des mois à venir, puisque les partis politiques à Ottawa en font tous une priorité. On entendra beaucoup de statistiques, de données et de plans pour assurer à nos enfants et petits-enfants un avenir meilleur et plus vert.

L'environnement est en effet au cœur des préoccupations des politiciens, et pour cause. Une de ces causes, la principale sûrement, c'est qu'après 30 ans et plus de discussions et d'inquiétude, l'environnement est aujourd'hui une préoccupation réelle pour les électeurs qui voient, maintenant, chaque jour ou presque, les effets mesurables du réchauffement climatique.

Ce réchauffement climatique, on en parlait dans les années 1970; les professeurs de mon cours de géographie-secondaire 3 citaient déjà l'effet de serre et le vieillissement de la population comme les deux principaux défis auxquels les gens de ma génération allaient devoir s'attaquer. Les années 1980 et 1990 se sont succédé, et les drapeaux rouges concernant l'état de la planète n'ont cessé de se dresser. L'effet de serre a entraîné la détérioration de la couche d'ozone... et maintenant le réchauffement climatique nous affecte directement. Ce n'est plus dans 30 ans que ces effets se feront sentir. Le réchauffement climatique, c'est ici et maintenant.

Le Québec n'a plus d'hiver. Pendant que des terrains de golf roulent sur l'or en plein janvier, des centres de ski attendent une neige qui ne touche le sol... que pour fondre aussitôt. Des tempêtes de vent et de fureur secouent la Colombie-Britannique. Le *mid-west* américain vit une fin de semaine de météo catastrophique. Et au Manitoba, un froid de canard s'installe subitement après un début d'hiver tout doux (quoique ici, ce serait davantage le tout doux qui serait anormal!!).

Tornades, tsunamis, ouragans, inondations, sécheresses, bouleversements. Le réchauffement climatique, on a envie de l'aimer quand il signifie qu'il fera seulement -3 un 28 décembre. Après tout, un peu de chaleur hivernale ne fait pas de mal! Mais le problème, c'est que le réchauffement climatique vient aussi avec toutes sortes d'embêtements, dont certains sont réellement terribles. En Europe, on voit maintenant des essences d'arbres et de fleurs pousser dans des régions auxquelles elles ne devraient pas appartenir; et avec cela arrive aussi des insectes et bestioles qui ont un effet dévastateur sur certaines récoltes.

Bref, la pollution nous préoccupe et parce que nous nous inquiétons, nos politiciens en parlent. Tous les espoirs sont-ils permis? À Ottawa, Stephen Harper a indiqué que l'environnement devenait la priorité de son gouvernement. L'environnement a été le thème central de la campagne à la chefferie de Stéphane Dion et reste au centre des préoccupations du nouveau chef de l'opposition. Le NPD, qui par un jeu de chaises musicales parlementaires, occupe maintenant une position stratégique en chambre, dit avoir l'intention de faire avancer ses priorités environnementales. Et le Bloc québécois a toujours accordé de l'importance au dossier...

Les planètes pourraient-elles être mieux alignées?

Et pourtant. Et pourtant, ce qui fait achopper ce dossier depuis des lustres reste tout aussi présent, et tout aussi préoccupant. Un article du *Ottawa Sun* publié la semaine dernière rappelait que l'usine la plus polluante au pays, l'usine génératrice d'électricité de Nanticoke sur les rives du lac Érié, qui est alimentée au charbon, bat à elle seule 300 autres entreprises championnes dans la production de gaz à effet de serre (GES). Si cette usine fermait, son impact serait énorme : l'équivalent du retrait des routes de 3 millions de voitures!

L'article cite les dix industries les plus polluantes au pays, au chapitre des GES; selon les données du gouvernement fédéral, elles produisent à elles seules 12 % des GES générés au Canada. Six d'entre elles sont en Alberta, mais aucune n'arrive à la cheville de Nanticoke... Le gouvernement ontarien a maintes fois promis de remédier à la situation et fermer cette usine. Mais d'où proviendra l'électricité?

S'attaquer au réchauffement climatique, c'est vouloir revoir en profondeur nos façons de produire et gérer nos ressources naturelles, et notre mode de consommation. Peut-on vraiment le faire, comme le voudrait Stéphane Dion, sans menacer les compagnies pétrolières de l'Alberta et d'autres industries polluantes? Peut-on le faire sans la volonté d'affronter et de discuter honnêtement des conséquences de ce choix, avec tous les joueurs concernés? Si on veut lutter contre l'effet de serre, il faut savoir qu'il y aura un prix à payer et il faut vouloir le payer.

Les politiciens parleront beaucoup d'environnement dans les mois à venir. Reste à voir s'ils sauront faire plus, s'ils sauront agir. Et payer le prix.

Citation DE LA SEMAINE

« S'ils n'ont pas envie de nous écouter, ils nous zappent en écoutant leur iPod ou en jouant sur leur cellulaire. »

Enseignant au collège Béliveau, Philippe Habeck dépeint la réalité des enseignants d'aujourd'hui. Enseigner ne suffit plus, il faut aussi savoir motiver. ■ **Page 9.**



À VOUS la parole

Jonathan Toews : une fierté

M. Brian Toews et Mme Andrée Gilbert,

Bonne et heureuse année à tous les lecteurs de *La Liberté*. Je souhaite que tous aient bien mangé durant le temps des Fêtes. Les restants sont encore aussi très bons et se préparent encore dans nos maisons.

Ce n'est pas le sujet de ma lettre aujourd'hui. Je veux vous parler du dessert que nous savourons de Lek Sand, Suède. C'est avec beaucoup de fierté que nous soutenons ce beau grand sportif qu'on appelle Jonathan Toews. Quel plaisir de voir ce jeune homme interagir avec ses coéquipiers! Les commentaires faits par les commentateurs ne font que faire pleurer mes yeux et gonfler mon cœur de fierté. Médaillé d'or!!! Pensez-y! Le joueur numéro 1, Jonathan Toews.

Brian et Andrée, quelle fierté vous avez à porter. Merci de la partager au local mais encore mieux à l'international. Soyez toujours aussi fiers de votre fils, chers parents. Merci, merci de ces heures de réjouissance.

Une fan et une maman,

Jeanne Bernardin
Le 9 janvier 2007

Lettre au Festival du Voyageur

Merci, merci, merci, merci, merci, merci. Vous venez de vendre 6 macarons. Nous serons d'la partie.

Carole, Jean-Paul, Kateri, Janique,
Chloé et Ariane Freynet-Gagné
Le 12 janvier 2007

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-100 000!

Le centre d'information du 233-ALLÔ a rejoint plus de 100 000 personnes en 2006. Une croissance occasionnée par la mise en ligne des informations collectées.

Daniel BAHUAUD

La barre des 100 000 utilisations a été franchie en 2006 par le 233-ALLÔ, le centre d'information géré par la Société franco-manitobaine (SFM).

En effet, presque 120 000 utilisations du calendrier communautaire du 233-ALLÔ, disponible sur Internet, ainsi que des services téléphoniques et des communications par courriel ont été effectuées au cours de la dernière année.

« C'est une année record, affirme le coordonnateur de projets au 233-ALLÔ, Daniel St-Vincent. Ces statistiques sont dues surtout à la popularité montante du calendrier communautaire, un service disponible sur Internet depuis la fin de 2005. En janvier 2006, le calendrier communautaire comptait 600 utilisations. Mais au fur et à mesure que le public s'est rendu compte de son existence, cela a fait boule de neige. En septembre, on comptait 13 000 utilisations. En décembre, le tout a monté en flèche, pour atteindre les 16 000 utilisations. »

Le public a contacté le 233-ALLÔ, par téléphone ou par courriel, près de 5 000 fois en 2006. « Cela prouve jusqu'à quel point les communications ont évolué, indique Daniel St-Vincent. Lorsque j'ai assumé mes fonctions, il y a six ans, le 233-ALLÔ n'était qu'un service téléphonique. C'est loin d'être le cas aujourd'hui. »

Résultat : le 233-ALLÔ devient, comme le dit sa devise, « la porte d'entrée à la communauté francophone du Manitoba ». « On constate une grande soif, ce besoin pour les francophones de vivre et de jouer en français, déclare le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Mais aussi le besoin des francophiles de participer à la francophonie du Manitoba. »

Daniel St-Vincent est d'accord. « Souvent, nous recevons des appels et des courriels d'anglophones, qui cherchent des renseignements sur nos événements culturels, indique-t-il. Certains veulent savoir où se procurer de la musique en français. D'autres cherchent un camp d'été en français ou un tuteur pour leur jeune en immersion. » Le succès de 2006 amène le 233-ALLÔ à développer davantage son service. « Le calendrier communautaire est déjà diffusé par courriel aux utilisateurs qui le veulent, souligne Daniel St-Vincent. Et on pourrait facilement s'imaginer qu'un jour les gens pourraient non seulement se renseigner sur les dates d'un événement, mais sur toute sa programmation. »

Le 233-ALLÔ a déjà entamé plusieurs pas dans cette direction, grâce à l'établissement de partenariats avec plusieurs organismes et fêtes communautaires. Cette année, le 233-ALLÔ fournit des renseignements approfondis sur 12 événements communautaires. Il vend également des billets pour le Chaud de l'hiver, le spectacle de collecte de fonds d'Envol FM. Le calendrier communautaire est également diffusé sur les ondes de la radio communautaire, et publié dans *La Liberté* et *Le Réveil*.

« Il faut continuer à améliorer et agrandir nos services, conclut Daniel St-Vincent. Le besoin et la demande sont là. »



photo : Daniel Bahuaud

Daniel St-Vincent : « On pourrait facilement s'imaginer qu'un jour les gens pourraient non seulement se renseigner sur les dates d'un événement, mais sur toute sa programmation. »

SAINT-BONIFACE

Pas de béton pour la ruelle

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Les résidants de la rue Kitson ont finalement eu le dernier mot avec la Ville de Winnipeg. Ils n'auront pas à payer pour le pavement de la ruelle située derrière l'école Précieux-Sang, une facture estimée à 165 000 $ qu'ils trouvaient trop élevée.

« Après une réunion avec le comité de la Ville, on a eu gain de cause », se réjouit un des résidants qui luttent depuis des années contre ce projet, Gaston Boulanger.

Certains propriétaires de la rue Kitson, comme lui, avaient réagi lorsqu'ils avaient appris que leur compte de taxe allait augmenter de 125 $ par pied pour paver la ruelle en béton. Surtout que, selon eux, le mauvais état de la ruelle est surtout causé par la circulation automobile engendrée par le voisinage de l'école.

« Nous sommes allés voir Daniel Vandal avec notre histoire et il a accepté de nous aider », ajoute Gaston Boulanger.

Devant l'insatisfaction de plusieurs résidants, le conseiller de Saint-Boniface les a appuyés afin de trouver une solution qui plairait à tous. « Après avoir rencontré les résidants qui étaient contre, le comité a décidé de ne pas aller de l'avant », précise-t-il.

Une décision qui a surpris la direction de l'école Précieux-Sang. « On sait que les gens sont allés rencontrer la Ville, mais on ne sait pas vraiment pourquoi le projet a été annulé aussitôt que Daniel Vandal a été élu », raconte la directrice de l'établissement, Élaine Lévesque.



Archives La Liberté

Un des résidants de la rue Kitson, Gaston Boulanger, qui ont eu gain de cause afin que la ruelle ne soit pas pavée en béton.

Un problème à régler

Les résidants restent conscients que la ruelle doit être réparée pour éviter des incidents, et pour ne pas que poussière n'incommode les enfants.

« Pour régler les problèmes de poussière, j'espère maintenant que la ruelle sera refaite en gravier et recouverte d'huile », ajoute Gaston Boulanger. Une option plus ou moins privilégiée par la Ville car elle est plus coûteuse à long terme. L'épandage régulier d'huile ferait rapidement augmenter la facture des citoyens. Le conseiller de Saint-Boniface tentera tout de même de faire valoir cette option afin de satisfaire tout le monde. « On va tenter de trouver la meilleure option, peut-être du gravier, explique Daniel Vandal. Mais il va surtout falloir qu'on se consulte pour arriver à un accord. »

Pour l'école, le plus important est d'offrir un endroit sécuritaire pour les élèves. « Nous voulons voir au bien-être et à la sécurité des enfants, alors c'est certain qu'il faut trouver la meilleure solution », affirme Élaine Lévesque.

SOCIÉTÉ

La ruée vers l'Ouest

De plus en plus de Manitobains quittent la province pour vivre en Alberta, là où on trouverait l'argent et les emplois.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

L'Alberta et la Colombie-Britannique continuent de voir leur population grandir pendant que les provinces plus à l'est, dont le Manitoba, regardent leurs travailleurs quitter pour un monde que l'on dit meilleur. Mais le gazon est –il réellement plus vert dans l'Ouest?

« Moi, c'est l'ouvrage qui m'a amené en Alberta, explique le Manitobain, Pierre Méo, installé en Alberta depuis plusieurs années. Ma compagnie a fermé au Manitoba et j'ai été transféré. Le travail est ici, en Alberta. »

Pour plusieurs Manitobains maintenant établis dans l'Ouest, la décision de quitter est surtout basée sur le travail. Le salaire paraît, à première vue, plus alléchant dans la plupart des secteurs. Le salaire est plus élevé en Alberta qu'au Manitoba. On y gagne en moyenne 140 $ de plus qu'au Manitoba. En décembre 2006, le salaire hebdomadaire moyen était de 680,09 $ au Manitoba et de 821,31 $ en Alberta. (1)

« Ça fait trois ans que je suis parti pour travailler dans la construction. Maintenant, je travaille dans le pétrole, explique Eric Saint-Vincent. D'ailleurs, une bonne partie des gens avec qui je travaille viennent du Manitoba. Je fais plus d'argent que si j'étais resté là-bas. »

Un salaire élevé attire ces travailleurs migrateurs, mais certains trouvent toutefois que cet avantage a double tranchants « Le salaire va avec les habitudes de consommation, constate Eric Saint-Vincent. Plus tu as de l'argent, plus tu en dépenses parfois, pour rien. »

Chère Alberta

Bien qu'attrayant, le boom économique n'est pas vu d'un bon œil par tout le monde. « C'est cher vivre ici, lance Mireille Saint-Vincent, étudiante à l'Université d'Edmonton. Je m'en suis rendu compte une fois ici. Pour des étudiants, c'est très difficile. Surtout pour trouver des logements abordables. »

Pour Pierre Mao, le prix des habitations vient ternir la qualité de vie. « Le prix des maisons est élevé si je compare avec le Manitoba, note-t-il. Quand je suis arrivé, c'était le double de chez moi, et même si ça a augmenté au Manitoba, je suis certain que la proportion est la même. »

Possibilités plus grandes

Comme Mireille Saint-Vincent, qui est partie en Alberta pour poursuivre ses études, plusieurs étudiants doivent aller voir ce que les universités offrent ailleurs. Une plus grande population étudiante favorise la création de programmes qui ne pourraient pas être mis sur pied au Manitoba. « Le programme dans lequel j'étudie, la biochimie, ne se donnait pas au Manitoba alors je suis déménagée en Alberta », explique-t-elle.

Professeur au département des sciences politiques de l'Université de Winnipeg, Darren Lezobsky a fait le test auprès de ses étudiants. Il leur a demandé qui souhaitait, durant ou après ses études, quitter le Manitoba vers l'Ouest. La réponse reçue a confirmé ce que le professeur croyait. « Au moins la moitié de mes deux classes a indiqué vouloir quitter, affirme-t-il. Quel pourcentage d'entre eux le fera vraiment, c'est difficile à dire. Mais le fait qu'ils veulent partir, ça dit beaucoup sur la vision plus ou moins optimiste que les jeunes ont de leur avenir possible ici. »



Archives La Liberté

Calgary.

Pour mieux revenir

Désir de partir ne veut toutefois pas dire que le départ est définitif. « Ça fait trois ans que j'ai quitté le Manitoba, mais je pense revenir, admet Eric Saint-Vincent. J'ai pris mon expérience, mais c'est le temps de revenir là où est ma famille. »

Une réponse que le professeur Darren Lezobsky a remarqué de la part de ses étudiants. « J'ai parlé à plusieurs d'entre eux qui ont dit que s'ils quittaient, ils reviendraient éventuellement, une fois l'expérience et l'argent acquis », lance-t-il avec un peu d'espoir.

(1) Tableau Indicateurs économiques par province et territoire, Statistiques Canada, décembre 2006.

Société

Manitoba ou Alberta?

Le gouvernement manitobain tente de contrer l'exode de la population vers l'Ouest, mais les méthodes utilisées sont-elles efficaces?

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Depuis dix ans, l'Alberta gagne en moyenne 20 000 personnes par année pendant que le Manitoba en perd en moyenne 3 300 en migration interprovinciale. En 35 ans, la population de l'Alberta a presque doublé en augmentant de 95 %. Celle du Manitoba n'a augmenté que de 18 % (1). Même s'il est difficile pour un gouvernement de contrôler l'exode vers l'Ouest, la Province a prévu y remédier, mais à quelle vitesse et surtout, avec quels moyens?

« Nous avons prévu des crédits d'impôt pour les étudiants qui font des études postsecondaires afin qu'ils reviennent travailler ici, explique le ministre des Finances, Greg Selinger. C'est certain que rendre l'éducation plus abordable est un bon moyen. » La Province a annoncé lors de son discours du Trône en novembre qu'elle rembourserait un maximum de 60 % des frais de scolarité pour les étudiants ayant payé leurs droits après le 1er janvier 2004.

Pas une priorité

« Un remboursement des impôts n'est pas mauvais en soi, mais ce n'est pas le meilleur moyen de garder les jeunes, critique la professeure en économie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Sylvie De Serres. Ça pourrait garder ceux qui ont déjà le cœur au Manitoba, mais ça ne retiendra pas la majorité et surtout, ça ne les fera pas revenir. »

La raison pour laquelle cette solution n'est pas efficace, explique-t-elle, c'est que, en plus d'exclure les nombreux travailleurs qui n'ont pas fait d'études supérieures, elle ne rejoint pas les jeunes diplômés qui ne sont pas préoccupés par les impôts. « Ils cherchent tout d'abord un emploi et un bon salaire, ce que l'Alberta, par exemple, peut offrir. Mais un remboursement d'impôt de 2 500 $ par année maximum n'est vraiment pas ce qu'ils cherchent en premier. » Elle explique d'ailleurs que le montant maximal du programme, qui est de 25 000 $ et est remboursable sur dix ans, est facilement récupérable avec un meilleur salaire albertain. « Si le jeune peut gagner 10 000 $ de plus par année en habitant en Alberta, son 25 000 $ est récupéré en 2 ans et demi plutôt qu'en dix ans, ajoute-t-elle. Il va y aller, en Alberta! »

Un point pour le Manitoba

Même s'il est optimiste, le ministre des Finances est conscient que les salaires peuvent être plus alléchants en Alberta qu'ils ne le sont au Manitoba. « Les salaires sont meilleurs là-bas, c'est vrai, admet Greg Selinger. Mais il ne faut surtout pas oublier que le coût de la vie y est trois ou quatre fois plus cher. Assurer une voiture y coûte entre quatre et cinq fois plus cher qu'au Manitoba. »

Une étude comparative, préparée par le gouvernement manitobain, soutient que Winnipeg est la grande ville au Canada où le coût de la vie est le moins élevé en termes d'immobilier, de facture d'électricité et de produits au détail.

« C'est préparé par nous, mais on s'est fiés sur ce que le gouvernement précédent faisait pour recueillir notre information et les données sont officielles, assure Greg Selinger. En se fiant là-dessus, on tente de rester dans les trois premières provinces en termes de qualité de vie. C'est un avantage qui va finir par nous aider. »

Un service en amène un autre…

D'ici à ce que les « expatriés » se découragent du coût de la vie albertaine, il reste plusieurs actions à entreprendre pour aider le Manitoba. Notamment, encourager les secteurs d'emploi manitobains. « La solution serait de créer de l'emploi dans le secteur des services, ajoute Sylvie De Serres. Il faut tenter de reproduire ce qui se passe en Alberta, mais sans l'industrie du pétrole, avec les services. » Et pour inciter les gens à rester ici ou à revenir, la professeure soutient qu'il faut que les gens cessent d'entretenir la mauvaise réputation d'une province plate où il ne se passe que peu de choses. « Le sentiment d'appartenance n'existe pas ici, déplore-t-elle. Et à tort. »

(1) Données publiées par Statistique Canada, le 4 avril 2006.



Archives La Liberté

« Les salaires sont meilleurs là-bas (Alberta), mais le coût de la vie y est trois ou quatre fois plus cher », rappelle le ministre des Finances, Greg Selinger.

Le rural veut séduire

Depuis un an et demi, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) tente de rejoindre les Manitobains qui ont quitté leur milieu pour les études ou pour le travail. Le tout pour ne pas que les régions rurales se vident de leurs jeunes.

Le programme Place aux jeunes au Manitoba, qui pour l'instant travaille avec les régions de Montcalm et la Montagne, comprend trois volets. Tout d'abord un site Internet sur lequel les jeunes peuvent s'inscrire, le www.placeauxjeunes.mb.ca; c'est aussi deux fins de semaine de visites dans leur région, ainsi que des sessions d'information pour rejoindre les adolescents avant même qu'ils choisissent de quitter. « Jusqu'à maintenant, 25 personnes, pour la plupart âgées de 17 ou 18 ans, ont participé à nos fins de semaine, explique le responsable du programme au CDEM, Stéphane Gagnon. Sur celles-là, quatre sont retournées dans leur coin, et deux étudiants en médecine ont signé pour s'établir ici et reviendront éventuellement. »

Les deux fins de semaine comprennent le transport, la rencontre avec des employeurs, et surtout, la redécouverte de la région. « La plupart des jeunes disent «Il n'y a rien à faire ici! », poursuit-il. C'est pour ça qu'on leur fait rencontrer les gens des comités culturels, des clubs sociaux, pour qu'ils voient ce qu'il y a à faire dans leur région. On essaie quand même de leur montrer la réalité. »

Malgré la collaboration des communautés, retrouver ceux qui sont partis n'est pas simple, ajoute Stéphane Gagnon. « Retracer les jeunes est la partie la plus difficile du programme, précise-t-il. On fait des kiosques dans les universités pour aller chercher les étudiants, puis on les incite à s'inscrire à notre site Internet pour qu'on puisse les suivre. Mais pour ceux qui ont quitté la province, c'est plus compliqué. »

Place aux jeunes est un projet pilote pour encore un an, est basé sur ce qui se fait au Québec depuis 16 ans. Le CDEM tentera de l'implanter dans les autres communautés sous peu.

Sport

500 $ pour bouger

Le gouvernement conservateur annonce un crédit d'impôt d'un maximum de 500 $ pour les jeunes sportifs, réalisant ainsi une de ses promesses électorales.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Le ministère des Finances du Canada a annoncé qu'il donnerait un crédit d'impôt d'une valeur maximale de 500 $ aux parents dont les enfants de moins de 16 ans sont inscrits à une activité physique. Le tout dans le but d'encourager les enfants à faire du sport et ainsi, réduire le taux d'obésité.

« C'est une promesse qui faisait partie de notre programme électoral, rappelle le président du Conseil du Trésor, Vic Toews. On veut s'assurer que le coût n'empêche pas la pratique d'un sport pour beaucoup d'enfants. »

Le gouvernement a également prévu un remboursement aux parents ayant des enfants de moins de 18 ans admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées, si les frais d'inscription sont d'un minimum de 100 $.

« On comprend que ça représente un coût important pour les contribuables, mais c'est un investissement », précise Vic Toews.

Effet d'entraînement

« Le but est d'encourager des parents à inscrire leurs enfants à des activités, mais on sait que ça risque principalement d'aider ceux qui le font déjà », explique le président-directeur général de Sport Manitoba, Jeff Hnatiuk. Mais selon lui, le prix est minime comparativement aux effets bénéfiques d'une telle initiative.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Le président du Conseil du Trésor, Vic Toews, a annoncé une nouvelle mesure visant à réduire les coûts des activités physiques et ainsi, encourager les jeunes à bouger.

« Si ça encourage plus de jeunes à faire du sport, et même leurs parents, ça pourrait relever le niveau du sport professionnel, dans plusieurs années, ajoute Jeff Hnatiuk. À plus long terme, ça pourrait être bénéfique pour les Jeux olympiques. »

Le revenu décide

Certains critères de base ont été fixés pour qu'une discipline sportive soit inclues : il doit exiger une force cardiorespiratoire, une force et une endurance musculaire, une souplesse et de l'équilibre. Une liste d'activités physiques a déjà été établie afin de déterminer qui est éligible et qui ne l'est pas. Des sports comme le football, la natation, le golf, l'équitation et la danse font partie du programme.

Toutefois, comme la liste n'est pas complète, le gouvernement invite les parents à se renseigner auprès du ministère du Revenu, puisque le programme est sous sa responsabilité. « Si un sport ne figure pas sur la liste du ministère du Revenu, j'encourage les parents à contacter l'association du sport en question pour qu'elle se renseigne sur les arrangements pris avec le Ministère, a affirmé dans un point de presse, le ministre des Finances, Jim Flaherty. On comprend qu'il peut y avoir des zones grises. »

Société

Mieux protéger les enfants

Comment assurer la sécurité des enfants à la garderie, lors des pratiques de soccer ou encore en camping avec les scouts?

Daniel BAHUAUD

La Province du Manitoba et l'organisme Child Find Manitoba créent une nouvelle initiative visant à prévenir la maltraitance sexuelle infantile au sein des organismes qui travaillent auprès des enfants.

Nommée *Bâtir des organismes sûrs pour les enfants*, l'initiative sera dirigée par un nouveau comité consultatif. Au cours des six prochains mois, ce comité élaborera une campagne de sensibilisation, de formation et de repérage de pratiques exemplaires afin d'aider les organisations à offrir des milieux sûrs aux enfants dont ils ont la charge.

« Ces organismes font leur possible, indique la coprésidente du comité consultatif, la directrice de Child Find Manitoba Lianna McDonald. Lorsqu'ils embauchent leur personnel, ils effectuent des vérifications du dossier judiciaire des candidats auprès de la police. Certains vont même refaire ces vérifications à des intervalles réguliers. Mais ce n'est pas assez. Surtout lorsqu'on tient compte des statistiques alarmantes sur la maltraitance sexuelle des enfants. »

Selon Statistique Canada, 61 % des victimes de délit sexuel ont moins de 18 ans. Le gouvernement fédéral estime que seulement 5 % des crimes des pédophiles sont rapportés à la police.



photo : Daniel Bahuaud

Le ministre des Services à la famille et du Logement, Gord McIntosh, et la directrice de Child Find Manitoba, Lianna McDonald, lors du lancement, le 11 janvier, de l'initiative *Bâtir des organismes sûrs pour les enfants*.

« Pire encore, les pédophiles qui ont été arrêtés indiquent qu'ils ont pris des mesures extraordinaires pour s'assurer d'avoir accès aux enfants, remarque Lianna McDonald. Dans bien des cas, les pédophiles obtiennent une formation professionnelle qui leur ouvre des portes au sein des organismes travaillant auprès des enfants. Leur vie professionnelle est axée sur l'accès aux enfants. »

« D'où l'importance de redoubler nos efforts en prévention, soutient à son tour le ministre des Services à la famille et du Logement, Gord McIntosh. Les vérifications des dossiers judiciaires sont importantes, mais à elles seules ne peuvent pas régler le problème. Au contraire, elles créent un faux sentiment de sécurité. Pourquoi attendre qu'un enfant soit agressé et, dans bien des cas, marqué pour la vie? Agissons dès maintenant pour nos enfants. »

L'initiative prévoit, entre autres, la création d'une trousse complète qui aidera les organismes à réduire les risques de maltraitance sexuelle. La trousse permettra d'améliorer les pratiques de recrutement de personnel et de bénévoles, d'élaborer une politique de protection de l'enfance et de déceler les cas présumés de maltraitance. Un guide à l'intention des parents sera également produit. En outre, le comité étudiera la faisabilité d'une vérification plus rigoureuse du dossier judiciaire.

Le Manitoba a longtemps été chef de file en matière de protection de l'enfance. La Province a créé le Comité de protection des enfants en ligne et a déployé la campagne Stoppez la prostitution juvénile. De plus, elle a mis en œuvre Cyberaide.ca, le service pancanadien de signalement d'enfants exploités sexuellement sur Internet.

SAINT-PIERRE

Adopté par le Manitoba

Des citoyens de la région de Saint-Malo et Saint-Pierre-Jolys ont réuni leurs efforts afin d'amasser des fonds pour aider une famille d'immigrants à s'établir dans leur région.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

Plusieurs résidants de Saint-Malo et Saint-Pierre-Jolys ont mis la main à la pâte pour aider le Mexicain Pablo Barrigan à s'installer dans leur région. En mai dernier, ils ont organisé un marche-o-thon pour rappeler à Pablo et sa famille qu'ils sont les bienvenus. Ils ont alors amassé 2 400 $, ce qui permettra à la famille de revenir l'été prochain.

Pablo Barrigan travaille depuis quatre ans sur la ferme Schiemer à Otterburne. Chaque année, il quitte sa famille durant la saison estivale pour venir travailler à Otterburne et du coup, amasser le pécule qui lui permettra de subvenir aux besoins de sa famille durant le reste de l'année. « La deuxième année, il est venu avec sa femme et depuis, il revient avec l'idée qu'il veut rester », explique un bon ami et responsable du marche-o-thon, Luc Catellier.

Comme beaucoup d'autres, Pablo Barrigan participe à des programmes gouvernementaux d'emploi qui incitent les étrangers à travailler au pays. Le gouvernement espère les encourager à s'y établir. « Pablo a fait une demande pour avoir son visa permanent et ensuite immigrer ici, ajoute Luc Catellier. Il voudrait que lui et sa famille habitent au Manitoba. »

Démarches fréquentes

En 2005, 8 097 immigrants se sont installés au Manitoba, soit trois fois plus qu'en 2000. Et, selon le sous-ministre de l'Immigration, Gérald Clément, environ 70 % des immigrants auraient participé à un programme quelconque d'intégration par le travail semblable à celui auquel s'est inscrit Pablo Barrigan. « Ça arrive régulièrement que les gens qui passent l'été ici tentent de s'établir, ajoute Gérald Clément. Ils ont déjà un attachement, un travail ou des études en cours. »

Mais qu'une communauté s'organise pour accueillir un de ces immigrants potentiels n'est toutefois pas monnaie courante. « Je n'en ai jamais vraiment entendu parler, mais c'est un signe qu'il s'est bien adapté et qu'il pourrait s'installer sans problème, ajoute Gérald Clément. Ça fait aussi partie des choses qu'on évalue. Si ce monsieur est déjà bien intégré, ça ne peut pas lui nuire. »

Enfin, l'argent récolté par le marche-o-thon pourrait être suffisant pour couvrir les frais de demande, estime le sous-ministre. « Au fédéral, ça coûte 500 $ pour faire une demande et 475 $ par personne qui veut immigrer au pays, souligne-t-il. Et nous, à la Province, c'est certain qu'on s'assure que les familles en ont les moyens. Nous savons déjà que Pablo Barrigan aurait un employeur potentiel et les moyens de payer les papiers. »



Archives La Liberté

Gérald Clément.

« Il revient en février et c'est à ce moment-là qu'on devrait savoir s'il pourra immigrer ici », lance Luc Catellier avec espoir.

Société

Enseigner : tâche ingrate?

La pièce *Prof!*, jouée au Cercle Molière, pose un regard sévère sur l'enseignement. Cette profession est-elle devenue un gouffre où s'enlisent même les plus passionnés?

Jennyfer COLLIN

Jusqu'à tout récemment, l'enseignement se faisait de façon magistrale. Les enseignants expliquaient leur matière en s'aidant du tableau. De nos jours, l'enseignement par projets a fait son chemin, pour devenir une méthode à part entière.

Dans la pièce *Prof!* jouée au Cercle Molière, un enseignant formé à l'ancienne raconte son incapacité à s'adapter à la jeunesse d'aujourd'hui. Le constat qu'il donne est terrible : les jeunes sont irrespectueux, amorphes et ne veulent rien apprendre. Mais la réalité est-elle ce que l'auteur Jean-Pierre Dopagne dépeint dans sa pièce?

« L'enseignement n'est plus comme avant, reconnaît l'ancienne directrice de l'école Saint-Eustache, Léona Painchaud, qui a enseigné pendant 46 ans. J'ai dû changer mon système d'enseignement. J'ai pris des cours et j'ai lu beaucoup de livres sur le sujet. Il faut s'adapter à la réalité des enfants, sinon on les perd. Si je n'avais pas évolué, peux-tu t'imaginer comment les élèves ne m'auraient pas aimée! Ils m'auraient crucifiée! »

« Aujourd'hui, les jeunes font du MSN, explique l'enseignant et conseiller au Collège Louis-Riel, David Rondeau. Avant, c'était le téléphone. Sauf qu'on sait c'est quoi un téléphone, mais ce n'est pas tout le monde qui sait ce qu'est MSN. Il faut être conscient de la réalité des jeunes pour les rejoindre. »

La technologie est d'ailleurs un des gros facteurs ayant contribué aux changements dans l'enseignement. Enseignante à l'école Lacerte pendant 32 ans et maintenant retraitée, Lefco Doche conçoit que, pour attirer l'attention de ses élèves, un enseignant doit d'abord être un motivateur. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à faire beaucoup d'activités parascolaires et de théâtre avec ses élèves, en participant entre autres au Festival théâtre jeunesse pendant 25 ans.

« Les jeunes sont motivés par les DVD, les films et les effets spéciaux, dit-elle. C'est sûr qu'ils perdent intérêt si un prof n'est pas motivateur. En fait, c'est ça qui a changé : il doit les motiver pour faire passer la matière en classe. Il doit donc utiliser la stimulation visuelle et auditive dans ses classes et faire des projets qui intéressent les jeunes. »

Si un professeur est passionné, les élèves le ressentiront et seront plus à même de comprendre la matière transmise. « Il faut aussi que les profs se posent des questions, note Lefco Doche. Par exemple, « Comment je vais les motiver? », « Qu'est-ce que je dois faire pour être intéressant? » et non «Pourquoi ils ne s'intéressent à rien? ».

« Les jeunes sont de la génération de l'Internet haute vitesse où tout doit être fait vite, poursuit-elle. Selon eux, on clique et tout est prêt, mais ce n'est pas la réalité. Nos élèves ne se concentrent plus autant qu'avant. Ils ont besoin de ce que j'appelle une « pause publicitaire », c'est-à-dire d'un temps d'arrêt durant la classe pour mieux reprendre par la suite. La technologie a complètement changé nos valeurs. »



Photo : Gracieusete Cercle Moliere

Pour attirer l'attention de ses élèves, un prof doit aujourd'hui être un motivateur.

Enseignant de français, histoire et théâtre au Collège Béliveau, Philippe Habeck constate lui aussi que les élèves sont moins attentifs. « Est-ce leur faute ou celle de la société qui ne leur permet pas de se concentrer?, se questionne-t-il. Ça nous demande des stratégies extrêmement énergiques comme profs parce que s'ils n'ont pas envie de nous écouter, ils nous *zappent* en écoutant leur iPod ou en jouant sur leur cellulaire.

« La question est de savoir comment faire étudier quelque chose sans tuer le plaisir, enchaîne-t-il. Surtout dans notre société où le divertissement facile et rapide est le plus important. Ça va à l'encontre de l'enseignement qui demande du temps et l'approfondissement des choses. »

Approfondir un sujet, parfaire ses connaissances, cela requiert du travail et de l'effort, ce qui n'est plus autant valorisé aujourd'hui, selon Lefco Doche. « Pour devenir compétent, ça prend du travail et de l'effort, souligne-t-elle. On a tellement centré nos efforts sur le fait que l'apprentissage doit être amusant qu'on a oublié qu'il faut y mettre de l'effort. Nous devons enseigner la valeur du travail à nos jeunes et leur expliquer de ne pas se décourager devant les problèmes, mais plutôt chercher des solutions. »

En somme, un bon enseignant se doit d'être un motivateur rempli de créativité et d'imagination qui saura enthousiasmer ses élèves et leur donner du succès lors de leurs bons coups, croit Lefco Doche.

Le prof dépeint par Jean-Pierre Dopagne a-t-il donc eu raison de se désillusionner de l'enseignement? « tre désillusionné, c'est exagéré, assure David Rondeau. En tant qu'enseignant, tu te rends compte de la réalité et tu fais ce que tu peux. La réalité ralentit les idées grandioses qu'on peut se faire avant d'enseigner, mais elle ne peut pas enlever la passion. »

À lire dans l'édition du 24 janvier : l'importance de la discipline et du code de vie dans les écoles.

Festival du Voyageur

La jeunesse sous la tente

Le Petit Canada, une soirée destinée aux jeunes durant le Festival du Voyageur, est de retour cette année. Au programme : des groupes de musique, de l'artisanat et des rencontres avec plus de un millier de jeunes, le tout sous deux tentes aménagées exprès au Parc du Voyageur.

« La programmation n'est pas encore complétée, explique le responsable de l'activité au Conseil jeunesse provincial (CJP), André Lacroix. Mais pour l'instant, on sait que DobaCaracol viendra faire une prestation et il y aura sûrement des D.J. de Montréal. »

Le CJP organise l'activité qui a remporté un grand succès l'an dernier afin de donner un air de jeunesse au Festival. « L'année dernière, il y a eu environ 1 500 personnes, précise André Lacroix. C'est certain qu'on pense avoir plus de monde cette année. » Même si le Petit Canada est destiné aux 14 à 25, rien n'empêche les plus vieux de s'y pointer le bout du nez.

« Tout le monde peut venir, mais notre programmation vise les 14-25 ans, ajoute-t-il. Ça dépend des goûts de chacun. »

Le Petit Canada aura lieu le 15 février à 19 h à 23 h. Le coût de l'activité est de 12 $. L'activité est gratuite pour ceux qui se procurent le macaron du Festival.

P. S.-B.

Programme de contestation judiciaire

Procédures légales suspendues

La suspension des procédures légales par la Cour répond aux demandes de la FCFA et du gouvernement.

Danny JONCAS (APF)

La Cour fédérale a accepté de suspendre jusqu'au 7 avril les procédures légales dans une cause qui oppose la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada et le gouvernement fédéral. Cette cause, c'est une requête en révision judiciaire qui avait été déposée en octobre dernier. La FCFA y conteste la légalité de la décision ministérielle d'abolir le Programme de contestation judiciaire (PCJ).

En acceptant de suspendre les procédures, la Cour fédérale se plie à une demande conjointe des avocats de la FCFA et du gouvernement fédéral. La FCFA a obtenu des avocats du gouvernement qu'ils ne contesteraient pas la requête sur des questions de procédure, comme ils voulaient le faire.

Pour la FCFA, s'attarder sur des questions de procédure aurait coûté cher, et l'organisme craignait de manquer de ressources financières plus tard, au moment de débattre de la question de fond, soit l'abolition du PCJ.

« Comme c'est souvent le cas lors de poursuites contre les gouvernements, qui disposent de ressources plus importantes que la FCFA par exemple, ils avaient l'intention de soulever des objections préliminaires sur le statut de la FCFA de déposer cette requête. Ces disputes procédurales n'auraient fait qu'épuiser les ressources financières de la FCFA », confirme l'avocat qui plaide la cause de la FCFA, Michel Doucet.

« Ce n'est pas en dépensant pour s'enliser dans des questions procédurales que la FCFA exercerait une saine gestion des fonds publics qu'elle reçoit, note à son tour le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux. Nous devons nous assurer que nous investissons réellement pour la défense des droits des communautés francophones et acadiennes. »

Par ailleurs, la FCFA espère que les prochains mois donneront au commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, le temps nécessaire pour compléter son rapport en réaction à l'abolition du PCJ par le gouvernement Harper.

« On croit que les recommandations du commissaire aux langues officielles iront dans le même sens que les arguments de la FCFA », anticipe Michel Doucet, qui précise également que bien des scénarios peuvent se dessiner d'ici le début avril. Par exemple, des élections pourraient être déclenchées, ce qui ferait du possible rétablissement du PCJ un enjeu électoral.

Mais pour l'avocat de Moncton, le rapport du commissaire aux langues officielles, combiné aux éléments de preuve que compte déposer la FCFA, viendrait accroître les chances déjà très bonnes de l'organisme d'obtenir gain de cause.

« Si le 7 avril au matin il n'y a pas eu de changement, on est déterminés à aller de l'avant et on est très confiants, affirme Me Doucet. Si on avait le rapport du commissaire aux langues officielles, ce serait la cerise sur le sundae pour nous, car on voit mal comment le gouvernement pourra démontrer que l'abolition du Programme de contestation judiciaire ne va pas à l'encontre des dispositions de la Loi sur les langues officielles. »

INDUSTRIE CÉRÉALIÈRE

Subventions américaines contestées

Nathalie FORGUES

Le gouvernement canadien a déposé une demande à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le 8 janvier, pour la tenue de consultations avec les États-Unis sur les subventions accordées aux producteurs américains de maïs. Les discussions porteront aussi sur le niveau total du soutien interne au secteur agricole américain.

Selon les ministres du Commerce international, David Emerson, et de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Chuck Strahl, les subventions américaines créent des avantages commerciaux injustes qui causent du tort aux producteurs canadiens de maïs. De plus, les États-Unis offrent des garanties de crédit sur les exportations, une façon de subventionner l'exportation de certains produits agricoles américains à l'étranger. Le tout porterait atteinte aux obligations américaines en vertu de l'OMC.

Les États-Unis sont les premiers producteurs et exportateurs de maïs au monde. En 2005-2006, ils ont été à l'origine de 41 % de la production mondiale de maïs et de 68 % des exportations. Les subventions aux producteurs américains sont estimées à 9 milliards $ annuellement, depuis les deux dernières années.

« Ça baisse la valeur de la marchandise dans le marché canadien, constate le directeur des communications au bureau du ministre Strahl, Conrad Bellehumeur. On voit ça comme étant contre les règles de l'OMC. On a donc demandé que l'OMC traite le dossier. »

L'OMC doit déterminer une date pour les consultations. En vertu des règlements de l'organisme, les États-Unis ont dix jours, depuis le dépôt de la demande, pour répondre au Canada. Une période de 30 jours est allouée pour la tenue des consultations.

Si les partis en cause n'arrivent pas à une entente dans les 60 jours suivant le dépôt de la requête, le Canada peut demander l'intervention d'un groupe d'experts chargé de délibérer sur le règlement des différends pour déterminer s'il y a violation des règles commerciales internationales.

Le Canada espère que les discussions parviendront à influencer le Congrès américain. Ce dernier s'apprête à rédiger un nouveau projet de loi pour remplacer le *Farm Bill*, qui vient à échéance en 2007. La plupart des programmes de subventions agricoles aux États-Unis découlent du *Farm Bill*.

CCB

Vote sur l'orge dès le 31 janvier

Les producteurs d'orge pourront voter sur le modèle de commercialisation de leur choix dès le 31 janvier. Les bulletins de vote seront envoyés par la poste aux producteurs dès le début de la période de scrutin et les gens ont jusqu'au 6 mars pour les retourner par la poste. Les résultats seront dévoilés à la mi-mars.

La liste des électeurs a été rédigée à partir des renseignements du programme d'assurance-production des quatre provinces de l'Ouest. Les producteurs qui ont souscrit une assurance pour leur orge de 2002 à 2006 sont éligibles au plébiscite.

Les producteurs d'orge qui ont participé au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole seront aussi ajoutés à la liste.

Dans un communiqué, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Chuck Strahl, indique vouloir offrir aux producteurs d'orge de l'Ouest canadien le choix du mode de commercialisation pour leurs grains. Le plébiscite va permettre de déterminer si les agriculteurs veulent mettre fin au monopole de la Commission canadienne du blé pour la vente de l'orge ou garder le statu quo.

Le plébiscite est réalisé par le cabinet comptable international KPMG LLP.

N. F.

FESTIVAL DU VOYAGEUR

Un air de confiance

Le Festival du Voyageur peut-il se renouveler en beauté et rehausser sa visibilité sur le plan national? Peut-il se permettre tant d'artistes francophones? Le directeur de la fête, Daniel Lussier, en est convaincu.

Daniel BAHUAUD

La 38e édition du Festival du Voyageur sera-t-elle un succès? Les organisateurs de la fête hivernale estiment que oui, misant sur le nouveau souffle de leur programmation culturelle, qui comprendra une brochette audacieuse de spectacles en français, dont plusieurs seront télédiffusés au réseau de Radio-Canada.

« Tout cela est du nouveau et c'est un risque, confie le directeur du Festival, Daniel Lussier. Mais nous sommes confiants. Redonner aux Manitobains, francophones et anglophones, de goûter à nouveau au Festival tout en rehaussant notre visibilité sur l'échelle nationale, c'est une vision réalisable. »

Pour ce faire, le Festival réaménage le Parc du Voyageur, diminue les coûts d'entrée et place l'accent sur le côté communautaire de la fête. La restauration du Grand rendez-vous sur le Boulevard, une belle tradition du Festival, est une preuve convaincante que les organisateurs essaient de rejoindre le plus de personnes possible.

« Cette soirée d'ouverture officielle du Festival se terminera par un spectacle des Duhks, ajoute Daniel Lussier. Cette formation vient tout juste de remporter un Grammy. On ne peut pas demander mieux que ça pour inviter les anglophones. »



photo : Daniel Bahuaud

Daniel Lussier : « Il faut réaliser nos grands rêves de façon stratégique. »

Côté francophone, la communauté peut se demander si l'éventail impressionnant d'artistes invités est trop ambitieux, compte tenu du nombre plus réduit de clients possibles.

« Sur le plan télévisuel, cette richesse d'artistes ne peut que sensibiliser davantage les gens de l'extérieur de la province aux attraits du Festival, déclare Daniel Lussier. À la fête même, on comprend le doute qui pourrait s'installer sur la réussite compte tenu de l'embarras du choix que nous offrons aux francophones. Sommes-nous trop ambitieux? J'ose répondre "Non". Il faut cependant réaliser nos grands rêves de façon stratégique. Nous avons programmé des artistes anglophones aux mêmes spectacles, question de nous assurer que les salles se remplissent.

« De plus, il ne faut pas sous-estimer le nombre de francophiles qui veulent entendre du français au Festival, poursuit-il. Ils ne cherchent que ça. Et c'est pourquoi nous avons aussi formé nos bénévoles, afin de nous assurer que l'accueil des visiteurs se fasse dans la langue de Molière. Ou du moins dans celle de Riel! »

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article *Le nouveau défi d'Annie Bédard*, paru à la page 8 de *La Liberté* du 10 au 16 janvier. Dans le texte, il est écrit qu'Annie Bédard est Montréalaise. Or, elle est originaire de la Beauce. Toutes nos excuses.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.



Photo : Gracieuseté Jean-Philippe Tremblay

Jean-Philippe Tremblay interprétera des ouvrages de Chausson, Debussy, Franck et Magnard. Une occasion de savourer des pièces célèbres et moins connues du répertoire.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG

Une étoile chez nous

Jean-Philippe Tremblay, une des vedettes ascendantes de la musique classique, sera de passage à Winnipeg pour interpréter de grands ouvrages du répertoire français.

Daniel BAHUAUD

Jean-Philippe Tremblay est une des vedettes ascendantes de la scène classique. Âgé de 28 ans, le Québécois natif de Chicoutimi a dirigé les plus grands orchestres du monde, y compris le National Symphony de Washington, le London Symphony Orchestra, la Wiener Kammerochrester et, bien entendu, l'Orchestre symphonique de Montréal. Le chef et directeur artistique de l'Orchestre de la Francophonie canadienne entamera, le 20 janvier, sa première visite à Winnipeg. Il sera au Manitoba dans le cadre du ***Festival français***, une soirée soulignant les contributions au répertoire classique de compositeurs comme César Franck, Ernest Chausson et Claude Debussy.

« J'ai hâte de travailler avec un orchestre aussi coté que l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW), déclare-t-il. Les musiciens sont très habiles. J'ai aussi quelques amis et connaissances, que j'aimerais revoir. Ensemble, nous saurons offrir un concert des plus agréables, qui plaira tant aux nouveaux venus au monde de la musique classique qu'aux mélomanes les plus connaisseurs. »

Au programme, *La Symphonie en ré* de César Franck, un ouvrage très connu du répertoire qui, comme le souligne Jean-Philippe Tremblay, ne cesse jamais de livrer de nouvelles richesses musicales.

« Chaque fois que j'entends cet ouvrage, j'y découvre du nouveau, déclare-t-il. Il y a tellement de façons de l'aborder qu'on ne s'en fatigue jamais. D'où le défi pour un chef d'orchestre. La *Symphonie en ré* a un fond français, mais aussi des touches wagnériennes. Je l'ai parfois entendu interprétée avec beaucoup de lourdeur. C'est une tentation, compte tenu de l'emploi généreux de l'orgue et des passages plus germaniques. Mais j'aimerais éviter l'approche romantique plus évidente, pour faire ressortir les éléments plus classiques de l'ouvrage. Ensemble avec les musiciens de l'OSW, j'essaierai d'alléger le tout, avec de la retenue et une transparence musicale. »

Autre pièce à redécouvrir : le *Poème pour violon et orchestre* d'Ernest Chausson. Une exécution qui occasionnera une collaboration entre le chef d'orchestre et le premier violon de l'OSW, Karl Stobbe. « Karl Stobbe a une excellente réputation, souligne Jean-Philippe Tremblay. J'aime interpréter un morceau non seulement à partir de mes idées, mais selon les habiletés et les forces des musiciens. Et d'autant plus lorsqu'on fait appel à un soliste. Ce sera agréable de découvrir ensemble, avec lui, les beautés de cette pièce, qui est exquise d'ailleurs. »

En plus de ces ouvrages bien connus, le public aura la chance de savourer un morceau rarement programmé, l'*Ode à la Justice* d'Albéric Magnard, un disciple de César Franck décédé au front, lors de la Première Guerre mondiale. « C'est dommage que les orchestres ne jouent pas ce morceau souvent, indique Jean-Philippe Tremblay. Ça faisait quelques fois que j'essayais de le programmer, mais je n'y arrivais pas. J'ai enfin ma chance! Et je crois que le public ne regrettera pas ce choix. Le ton et la couleur de l'*Ode à la Justice* sont passablement différents des autres pièces au programme. Elle est moins impressionniste. Ce sera une occasion de découvrir un trésor caché du répertoire. C'est toujours agréable de parcourir les sentiers moins connus. »

L'OFFRANDE MUSICALE

Jubilation en janvier!

L'Offrande musicale vous propose de la musique réjouissante et haute en couleur qui vous réchauffera le cœur en ce temps froid de janvier.

Daniel BAHUAUD

Rien de mieux pour oublier le froid sibérien que de se rendre chez des amis pour écouter de la bonne musique. Les musiciens d'antan le savaient bien. Autrefois, ils créaient de la musique raffinée devant des amis qu'ils invitaient chez eux. L'ensemble l'Offrande musicale, fondé par la claveciniste Sylvia Scott-Wortley, maintient cette tradition en offrant des spectacles dans le foyer Wortley. Les 20 et 21 janvier, Sylvia Scott-Wortley, la soprano Charlene Pauls et le luthier Darren Smith, égayeront les esprits avec ***Jubilate!***, un programme de musique réjouissante de la Haute Renaissance, du baroque et du classique. (1)

« Nous interpréterons des ouvrages connus, comme l'*Exultate Jubilate*, la *Sonate en fa majeur K332* et l'*Alléluia* de Mozart, indique Sylvia Scott-Wortley. Mais nous vous ferons découvrir des compositeurs moins connus comme J.J. Froeberger, un musicien du 17e siècle. Son *Tombeau pour M. Blancheroche* est exquis et ajoutera un fond plus mélancolique au concert, offrant un joli contraste aux morceaux plus joyeux. »

La couleur des instruments, jumelée à la voix de Charlene Pauls, ajoutera également de la variété et de la richesse aux prestations. « Charlene Pauls a choisi des chansons fort intéressantes, souligne Sylvia Scott-Wortley, comme *Awake, Sweet Love* de John Dowland, *O'dolce fonte del mio pianto* de Gaccini et *Bist du bei mir* de Stölzel. À cela s'ajouteront des pièces de luth solo, comme les *Toccates en fa majeur et en fa mineur* de Kapsperger, et le *Bergamasco* et la *Passacaglia* en do mineur de Piccinini. »

Le clavecin et le luth des musiciens sont d'excellentes reproductions d'instruments d'époque. Or, les mélomanes auront le plaisir d'entendre jouer du Mozart sur un piano-forte fabriqué en 1794 en Angleterre par Adam Berger, prêté à l'Offrande musicale par l'Université du Manitoba. Une véritable révélation musicale.

« Les pianistes d'aujourd'hui seraient surpris d'entendre la *Sonate en fa majeur K. 332* telle que Mozart l'a conçue et entendue, indique Sylvia Scott-Wortley. Le piano-forte a beau être l'ancêtre du piano, ce n'est pas le même instrument. La couleur du son est très différente. Plus aiguë, moins soutenue. Pour donner l'impression d'une sonorité coulante – legato – il faut complètement changer sa technique, en faisant soutenir la note basse des arpèges, par exemple. Il faut adopter un doigté plus rapproché à celui qu'on emprunte pour jouer du clavecin, ou encore de l'orgue. »

Cette qualité presque inattendue révèle un autre attrait de jouer de la musique, surtout de l'ère baroque, sur des instruments d'époque. Elle permet une plus grande liberté technique et, par conséquent, d'expression. « La partition du *Tombeau de M. Blancheroche* ne fournit même pas une indication de la mesure, souligne Sylvia Scott-Wortley. J'interprète le morceau à mon gré. C'est libérateur, pour le musicien comme pour le public. Comme l'aurait souhaité d'ailleurs le compositeur! »



photo Daniel Bahuaud

Sylvia Scott-Wortley : « La partition du *Tombeau de M. Blancheroche* ne fournit même pas une indication de la mesure. J'interprète le morceau à mon gré, comme l'aurait souhaité d'ailleurs le compositeur! »

(1) Jubilate! sera présenté le 20 janvier à 15 h et le 21 janvier à 20 h, au 298, avenue Yale à Winnipeg. Billets : 25 $. Renseignements : 284-7554 ou sscottworly@shaw.ca.

Sortir...

Activités hivernales



Le Marais Oak Hammock propose quelques activités hivernales, au plus grand plaisir des familles. Le 24 janvier à midi, un atelier sera offert afin d'identifier et observer les oiseaux d'hiver. De plus, tous les samedis de 10 h à midi, un cours d'introduction au kitesurfing est offert au coût de 59 $ par personne. Ce sport d'hiver marie le ski ou la planche à neige avec l'utilisation d'un cerf-volant. Renseignements : 467-3300 ou www.oakhammockmarsh.ca.

Impressionnante nature

La galerie Wayne Arthur expose des œuvres du photographe manitobain Dan Harper jusqu'au 27 janvier. ***Through Fixed Eyes*** réunit des photographies que l'artiste a prises dans ses excursions au Manitoba et en Colombie-Britannique. La nature est un thème privilégié pour ce photographe qui enseigne également à la PrairieView School of photography. Renseignements : 477-5249 ou www.waynearthurgallery.com.

StoppardFest



Le festival de théâtre annuel rend hommage cette année à Tom Stoppard. Du 18 janvier au 4 février, pièces, ateliers et conférences sont organisées dans les différents théâtres de Winnipeg. Le Manitoba Theatre Centre propose *The Real Thing*, tandis que le le Gas Station Theatre offre *Rosencrantz & Guildenstern Are Dead*. Laissez-passer : 59 $. Le coût pour chaque pièce varie d'une salle à l'autre. Renseignements : www.stoppardfest.com ou 942-6537.

Solistes d'exception



L'Orchestre de chambre du Manitoba présente un concert hors série le 17 janvier à 19 h 30 à l'église Westminster. L'Orchestre réunit pour l'occasion trois solistes de grande envergure : la soprano britannique Emma Kirkby, le contreténor Daniel Taylor et la chef d'orchestre britannique Jane Glover. Au programme, des arias de Handel et *Stabat Mater Dolorosa* de Giovanni Battista Pergolesi. Entrée : 35 $. Billets : 780-3333, 783-7377 ou dans les librairies McNally Robinson.

MUSIQUE

Du jazz. Un point c'est tout.

Avec son troisième album, *Just Jazz*, le percussionniste Frederick Liessens nous ramène à l'époque du Be-bop et du quatuor de Dave Brubeck.

Daniel BAHUAUD

« J'ai toujours eu un intérêt pour le jazz, lance le percussionniste de l'Orchestre symphonique de Winnipeg (OSW), Frederick Liessens. Lorsque j'étais garçon, je faisais tourner les albums de mon père. C'est comme ça que je me suis d'abord épris de Dave Brubeck et de Jacques Loussier. Le premier long jeu que j'ai acheté était l'album commémoratif de l'étiquette Blue Note, composé surtout de morceaux Be-bop. Dès que je l'ai joué, j'étais fait. J'aimais le jazz. »

Ces premières explorations musicales ont ensuite conduit le musicien aux grands albums du célèbre batteur Buddy Rich, à un cours de jazz à l'Université McGill et à l'interprétation avec un trio winnipégois. « Le jazz est une composante intégrale de mon expression musicale, souligne-t-il. Le jouer avec mon ensemble de jazz, composer des morceaux et les endisquer complètent mes activités à l'OSW. »

Just Jazz représente un retour aux racines musicales de Frederick Liessens. Son premier album, *Potpourri*, rassemblait des pièces classiques légères, assaisonnées de quelques compositions originales. Le deuxième, *Kennedy House*, était sa première exploration dans le monde de la composition jazz, dominée par le lyrisme du vibraphone.

« Pour *Just Jazz*, j'ai voulu un quatuor, indique-t-il. Question de faire revivre la belle époque de Dave Brubeck. J'ai invité des musiciens chevronnés à se joindre à moi en studio. Rick Boughton est au clavier, Annis Kozub joue la basse et Janice Finlay la flûte ou le saxophone ténor. J'aime beaucoup ce qu'elle ajoute à l'album. Elle a une touche légère et précise. C'est ce que je cherchais, car beaucoup de saxophonistes ont un style plutôt agressif. »



Photo : Gracieuseté Frederick Liessensv

***Just Jazz*, le nouvel album du percussionniste Frederick Liessens.**

À l'intérieur des balises établies par Frederick Liessens, les musiciens avaient une bonne marge de manœuvre. « Les morceaux sont structurés de telle sorte qu'il y ait des sections improvisées, indique le compositeur. J'ai fourni aux musiciens un cadre pour s'exprimer. Il y avait de la place pour les solos. Sauf dans le cas de la basse, parce que je n'aime pas les solos de cet instrument. Pauvre Annis Kozub! Mais c'est un bon gars, un professionnel. Il a compris et accepté les goûts du compositeur. »

Just Jazz comprend 12 plages variées. On y entend du blues, du bossa nova, des valses et, dans la tradition Be-bop, beaucoup de changements rythmiques et modaux. Frederick Liessens se dit particulièrement fier de *Chapter One*, *The Box* et *Gracy*. « *Chapter One* représente un beau travail de groupe, affirme-t-il. Nous avons bien joué ensemble. *The Box* est un bon blues et *Gracy* ajoute une touche différente à l'album. Une certaine intériorité lyrique. »

« Au fond, je suis fier du tout, poursuit-il. Je crois avoir bien réalisé mon but. C'était très gratifiant de m'exprimer à la manière de mes premières idoles. »

Just Jazz est disponible à Saint-Boniface au Café Émilio's et au Garage Café. Pour plus d'informations, contactez Frederick Liessens à : fliessens@yahoo.com.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Nous, **Émilie** et **Caroline**, sommes fières de vous présenter notre petite sœur, **Isabelle Marie Méline**. Née le 16 juillet, nos parents Angèle et Gäétan Bisson sont enchantés de leur troisième fille.

Isabelle est la petite-fille de Denise et Ron Vielfaure et de Lucille et Henri Bisson de La Broquerie. Nos arrière-grands-mères, Alice Vielfaure de La Broquerie et Marie Houde de Debden (Saskatchewan) se félicitent de leur nouvelle cocotte.

On envoie des bises à nos oncles et tantes : Serge et Francine, Joanne et Jack, Alain, Martin et Renée, Louanne, Stéphane et Roxanne.

Nos salutations vont à nos cousins, Alex et Benoît, ainsi qu'à nos cousines, Serena et Alyssa. Nous sommes fières d'être les trois mousquetaires de la famille!

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ

CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✔ 19 janvier • ***Danse du Bon Vieux Temps*** • 9 $ • lunch compris • soirée sans alcool • 20 h à 22 h 30 • Centre récréatif (414, rue Centrale) • info. : Lucien ou Judy, 878-3352.
- ✔ 15 mars • ***Bébés, parents et gazouillements*** • comptines et chansons • discuter d'alimentation saine, de grossesse, d'allaitement • dîner • coupons pour lait gratuit • 10 h 30 à 13 h • École régionale Gabrielle-Roy • info. : 231-2350 ou 878-4886.

La Broquerie

- ✔ 20 janvier • ***Atelier d'harmonica*** • pour les gens de tous les âges et de toutes habiletés en harmonica • 25 $ (harmonica incluse) • 13 h - 14 h (débutants) • 14 h 30 - 15 h 30 (techniques avancées) • inscription • Centre de l'amitié (97, rue Principale) • info. : Darrel, 371-1689.
- ✔ 27 janvier • ***Spectacle - conte et harmonica*** • Comité culturel • artiste : Gérald Laroche • 15 $ (goûter servi) • 19 h 30 • Centre de l'amitié • info. : Darrel, 371-1689 ou Line, 424-5082.

Parc Windsor

- ✔ 12 février • ***Rendez-vous des vieux amis*** • FAFM • billets disponibles le 24 janvier au 233-ALLÔ : 17 $ • 3 $ pour transport • 11 h à 15 h • Église Saints-Martyrs-Canadiens (289, avenue Dussault) • info. : 235-0670.

Saint-Boniface

- ✔ 12 janvier au 3 février • ***Présentation de Prof!*** • Cercle Molière • pièce de Jean-Pierre Dopagne • comédie dramatique • Théâtre de la Chapelle • info. : 233-8053.
- ✔ 15 janvier au 4 juin • ***Bébés, parents et gazouillements*** • pour les femmes enceintes, les parents et les personnes qui s'occupent d'un bébé de moins d'un an • sujets : alimentation saine, grossesse, le développement du foetus • collation et léger dîner offerts • service de garde • les lundis à l'exception des jours fériés • 13 h à 15 h 30 • École Précieux-Sang (local 215) • info. : 231-2350 ou 878-4886.
- ✔ 16 janvier au 4 mars • ***Heure du conte*** • CPEF-PS • Venez écouter et vivre les histoires avec nous les mardis matin! • 10 h à 11 h • Centre de la petite enfance et de la famille • École Précieux-Sang • info. : Joanne, 231-2350.
- ✔ 17 janvier • ***Porte ouverte - Club Toastmasters Francs-Parleurs*** • rafraîchissements • 17 h 30 à 19 h • salle 105 du Collège Louis-Riel • info. : Lucien, 257-7361.
- ✔ 17 au 20 janvier • ***Projet Walker - Le Génie du crime*** • Théâtre Chiens de soleil • billets disponibles à la porte • 20 h • Salle Martial-Caron, CUSB • info. : Marc, 237-1818 poste 386.
- ✔ 18 janvier • ***Session - CV et lettre de présentation*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.
- ✔ 18 janvier • ***Activité / ÉMR*** • pour les éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite • brunch au restaurant ChezCora • 11 h 30 • Chez Cora / CCFM • info. : Lyse, 256-6013, emr@shaw.ca.
- ✔ 18 janvier • ***Les ABC de la fraude*** • Centre de santé • apprenez à ne pas être une proie facile pour les fraudeurs • gratuit • 13 h 30 • Columbus Manor (303, rue Goulet) • info. : 953-2255.
- ✔ 19 janvier • ***Chaud de l'hiver 2007*** • Envol • invités : Les Louis Boys, La Bardasse et les Vieux-Loups • adultes : 20 $ / étudiants : 10 $ • en vente au 233-ALLÔ ou à Envol • 20 h • Salle Jean-Paul-Aubry, CCFM • info. : 233-4243.
- ✔ 19 janvier • ***Match de la LIM*** • Bleus contre Rouges • Jaunes contre Verts • entrée : 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 19 janvier au 9 mars • ***Toi, moi et la Mère l'Oie*** • CPEF-PS • Venez apprendre des comptines et des chansons avec votre enfant tous les vendredis matin • 10 h à 11 h • Centre de la petite enfance et de la famille • École Précieux-Sang • info. : Joanne, 231-2350.
- ✔ 25 janvier • ***Session - Les stratégies de recherche d'emploi*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.
- ✔ 25 janvier • ***Projection de documentaire*** • Alliance française et le service d'animation culturelle du CUSB • sujet : Bob Kennedy (L'homme qui voulait changer l'Amérique) • gratuit • 18 h • Salle 1214 du Collège universitaire de Saint-Boniface.
- ✔ 25 janvier au 13 mars • ***Exposition - Oiseau (glum)*** • artiste : Denis Prieur • vernissage : 25 janvier à 19 h • gratuit • La Maison des artistes visuels francophones Inc. • info. : Dominique, 237-5964.
- ✔ 26 janvier • ***Match de la LIM*** • Verts contre Bleus • Jaunes contre Rouges • entrée: 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 26 janvier • ***Colloque en alphabétisation familiale*** • Pluri-elles • conférence : Les enfants partenaires • présentation : Dre Natasha Blanchet-Cohen • activités • service de garderie • inscription avant le 22 janvier • gratuit • 18 h à 20 h • École Taché • info. : Linda, 233-1735 poste 208, 1 800 207-5874.
- ✔ 27 janvier • ***Colloque en alphabétisation familiale*** • Pluri-elles • service de garde • activités : prêt-à-conter, bien-être, budget de base, enfant partenaire en action, Hip Hop, danse africaine, improvisation, percussion, bandes dessinées, mascotte personnelle, partage de livre • 8 h 30 à 16 h 30 • École Taché • info. : Linda, 233-1735 poste 208, 1 800 207-5874.
- ✔ 27 janvier • ***Distribution / livres usagés*** • Pluri-elles • 9 h à 15 h • Ecole Taché • info. : 233-1735.
- ✔ 1 février • ***Session - Se préparer pour l'entrevue d'emploi*** • Pluri-elles • 13 h à 16 h 30 • 570, rue Des Meurons • info. : Sabrina, 233-1735 poste 202.
- ✔ 2 février • ***Arpents de pièges*** • gratuit • 17 h à 19 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 2 février • ***Match de la LIM*** • demi-finale • entrée : 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 2 février • ***Spectacle de jazz*** • Jazz Winnipeg • invitée : Lina Allemano Quartet • 15 $ à 25 $ • 20 h • Salle Pauline-Boutal du CCFM • info. : 233-8972.
- ✔ 4 février • ***Match de la LIM*** • coupe Canot • entrée : 5 $ (3 $ étudiants) • 20 h • Salle Jean-Paul-Aubry du CCFM • info. : 233-8972.

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 26 janvier • ***Bébés, parents et gazouillements*** • comptines et chansons • discuter d'alimentation saine, de grossesse, d'allaitement • dîner • coupons pour lait gratuit • 10 h 30 à 13 h • École communautaire Réal-Bérard • info. : 231-2350 ou 878-4886.

Saint-Vital

- ✔ 24 janvier • ***Festival de prière*** • Archidiocèse de Saint-Boniface • service francophone • L'archevêque Emilius Goulet et l'abbé Marcel Carrière • réception • 19 h 30 • Église Saint-Eugène (1007, rue St. Mary's) • info. : 237-9851, poste 241.
- ✔ 3 février • ***Forum provincial de la petite enfance*** • conférence par : Dr. Fraser Mustard • inscription : 26 janvier 2007 • en ligne : http://cpe.dsfm.mb.ca • 8 h 30 à 15 h 30 • École Christine-Lespérance • info. : Lucille, 878-4424 poste 244.

Stonewall

- ✔ 24 janvier • ***Les oiseaux d'hiver*** • Marais Oak Hammock • atelier d'identification des oiseaux d'hiver • trucs et conseils pour la nourriture • 12 h • info. : Jacques, 467-3300.

Winnipeg

- ✔ 19 janvier au 1 mars • ***Exposition*** • Alliance française • artiste : Juan Lopez Dabdoub • vernissage : 19 janvier à 18 h 30 (en présence de l'artiste) • 934, avenue Corydon • info. : 477-1510.
- ✔ 20 janvier • ***Hockey jusqu'au boute*** • Conseil jeunesse provincial • 65 $ / équipe (à l'avance) • 80 $ (sur place) • inscription • 9 h 30 • Sentier d'hiver à la Fourche • info. : Eric, 237-8947.
- ✔ 28 janvier • ***Dimanche en famille*** • Musée des beaux-arts de Winnipeg • image nuage • gratuit • en vedette : Small Rooms • histoires par : Leigh-Anne Kehler • 13 h 30 à 16 h • info. : Aline, (204) 789-1763.

Autres

- ✔ 20 décembre • ***Jeunes entreprises - recherche de bénévoles*** • http://www.jamanitoba.org/.

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous faire parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant 15 h le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

LA BROQUERIE

Apprendre l'harmonica

Parce qu'il voulait organiser un projet différent de ce qu'il a l'habitude de réaliser, le comité culturel de La Broquerie a décidé d'offrir des ateliers pour apprendre l'harmonica. « L'harmonica, c'est un petit instrument très facile à jouer, et tu peux apprendre pas mal de techniques dans un atelier », explique un membre du comité culturel, Darrel Nadeau.

Le 20 janvier, curieux et harmonicistes plus expérimentés sont invités à participer à l'atelier correspondant à leur niveau. Les deux cours, celui pour débutants et celui proposant des techniques avancées, sont donnés par Gérald Laroche au Centre de l'amitié. Le coût est de 25 $, ce qui inclut l'harmonica.

Le 27 janvier, le comité culturel présentera un spectacle mettant en vedette Gérald Laroche et l'artiste Patrick Alexandre, de La Broquerie. Les participants à l'atelier du 20 janvier qui le voudront « auront la chance de jouer avec Gérald Laroche dans un numéro spécial », ajoute Darrel Nadeau.

Un vin et fromage agrémentera le spectacle, qui débutera à 19 h 30 au Centre de l'amitié. Le coût est de 15 $. Pour réserver sa place ou s'inscrire à l'atelier, il suffit de communiquer avec Darrel Nadeau au (204) 371-1689.

J. C.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

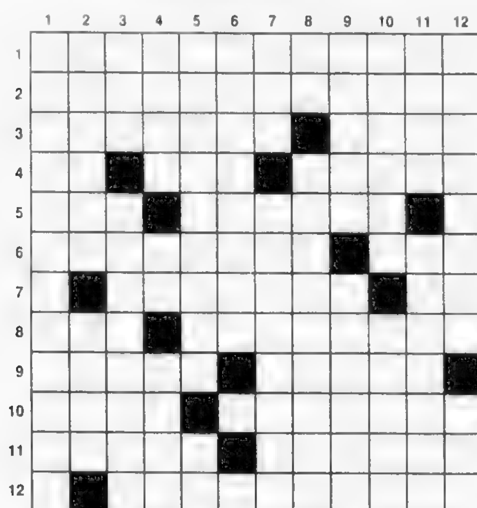
I.L.

Tirage

Courez la chance de gagner l'une de cinq paires de billets pour ***Prof*** du Cercle Molière, qui aura lieu le mercredi 31 janvier 2007 à 20 h. Téléphonez à *La Liberté* le mardi 23 janvier entre 13 h et 14 h en composant le 237-4823 ou le 1 (800) 523-3355 et laissez vos noms et numéros de téléphone dans notre boîte vocale. Les heureux gagnants seront choisis parmi les personnes qui auront téléphoné.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 423



HORIZONTALEMENT

1. Détroit entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.
2. Elle se produit entre des gens de races différentes.
3. Rigole ménagée à la base d'un toit et conduisant les eaux de pluie. - Groupe fermé de personnes.
4. Démonstratif. - Le blé d'Inde est souvent consommé de cette façon. - Peine.
5. Bière des Anglais. - Fromage au lait de vache.
6. Torture, fait souffrir. - Sujet conscient et pensant.
7. Fruit de l'aubépine. - Radon.
8. Histoire de quelqu'un. - Tenue de combat des militaires.
9. Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel. - Antilopes.
10. Eut . - Un grand nombre (fém. pl.).
11. Exerçai une action en justice. - Qui est peu importante.
12. Différeras, retarderas.

VERTICALEMENT

1. Aptitudes des peintures à sécher rapidement.
2. Halète, respire péniblement. - Plante aux fleurs ornementales.
3. Allez en latin. - Rendit une femme enceinte.
4. Sein. - Adèle Éthier. - Vedette dans un domaine.
5. Bande de cuir souple servant de renfort. - Infinitif.
6. Pousser son cri, en parlant de la corneille.
7. Elle est incolore, inodore et insipide. - Contraire à une loi.
8. Ensemble de dialectes romans. - Noisetier d'une variété à gros fruits.
9. Fertile, fécond. - Distend, étire un nerf.
10. Il habitait l'ancienne région du centre de l'Asie mineure. - Boucher avec un enduit se durcissant.
11. Impulsion. - Exaltera, étourdira.
12. Plantes formées de nombreuses espèces herbacées. - Possessif.

RÉPONSES DU N° 422

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	I	N	T	A	N	T	O	I	N	E
2	I	N	T	E	R	I	O	R	I	S	A	S
3	G	N	O	S	E	■	V	■	R	E	T	S
4	N	A	U	T	I	L	E	S	■	O	T	E
5	A	L	■	O	Z	A	L	I	D	■	E	N
6	L	I	V	R	E	■	I	L	O	T	E	■
7	E	T	A	I	■	A	S	A	N	A	S	■
8	T	E	R	E	B	R	A	N	T	S	■	F
9	I	■	I	N	E	R	T	E	■	S	U	E
10	Q	U	A	N	T	■	I	■	B	A	N	C
11	U	T	■	E	T	H	O	L	O	G	I	E
12	E	M	I	S	E	■	N	A	P	E	E	S

SCIENCES

SANS FICTION

par Hélène Perreault

Vénus l'incomprise

Même les touristes de l'espace les plus riches ne s'y aventureraient pas, car la température à la surface de la planète Vénus atteint presque 500° C. C'est ce qui explique la « disparition » du seul vaisseau à avoir touché le sol vénusien, celui de la mission russe Venera dans les années 1980. Heureusement, cet engin, en sa seule heure d'existence sur cette planète surchauffée, a su prendre quelques photographies du sol et de l'horizon, paysage plutôt désolant. Lors d'autres missions organisées plus tard par la Russie et les États-Unis, les vaisseaux n'ont pas été envoyés au sol et les principaux intéressés se sont contentés d'images de l'atmosphère et de la surface... vue de haut. Et voici que, récemment, l'Agence spatiale européenne (ASE) a récidivé avec la mission Vénus Express, destinée à élucider le mystère de la composition de l'atmosphère de cette planète.

On l'appelle la planète-soeur de la Terre, car Vénus en a presque les mêmes dimensions et elle est, de toutes les planètes du système solaire, la plus rapprochée de nous. Pour ces raisons entre autres et afin de connaître mieux cette présumée quasi-jumelle de la planète où nous vivons, l'ASE lançait Vénus Express le 9 novembre 2005. C'est du Cosmodrome Baïkonour au Kazakhstan que le module Vénus Express quittait la Terre, propulsé au départ par une fusée-frégate de type Soyouz. Après un voyage interplanétaire de cinq mois, correspondant à une quarantaine de millions de kilomètres, le module pénétrait dans l'atmosphère vénusienne. C'était le 6 avril 2006.

La capsule de Vénus Express n'est somme toute pas beaucoup plus grosse qu'une automobile. Il s'agit d'une cage d'aluminium hexagonale de quatre mètres cubiques, munie de capteurs solaires totalisant une surface de six mètres carrés. Ces derniers fournissent à la capsule 1 100 watts, lui permettant d'effectuer son orbite autour de Vénus. Dans la capsule, sept différents instruments ont été installés, pour permettre les mesures et observations satisfaisant les objectifs de la mission. Ainsi les appareils ASPERA-4, MAG, PFS, SPICAV, VeRa, VIRTIS et VMC ont voyagé à bord de Vénus Express et commencé à exécuter leurs fonctions respectives. Ce sont différents types de spectromètres appelés à caractériser l'atmosphère de la planète. Jusqu'à maintenant, les photos et données les plus spectaculaires ont été obtenues grâce à VIRTIS et VMC. VIRTIS, un appareil qui mesure la lumière visible et infrarouge, a produit des images saisissantes des nuages qui entourent Vénus. VMC, une caméra qui surveille constamment la radiation ultraviolette, a permis de reconstituer des photos de Vénus à diverses distances.

Les ressemblances entre Vénus et la Terre se limitent à leurs dimensions, comme viennent le re-confirmer les données de Vénus Express. Les différences s'identifient facilement. Par exemple, une journée vénusienne (rotation de la planète sur elle-même) dure 243 jours terrestres, et une année (rotation autour du soleil), 225 jours terrestres. Aussi, le soleil se lève à l'ouest et se couche à l'est. Pour enchaîner, l'atmosphère de Vénus est irrespirable : 96 % de gaz carbonique (CO_2), 3% d'azote (N_2), et 1% d'autres gaz. De plus, des vents violents parcourent constamment la surface de cette planète sans océans et criblée de grands cratères de 2 km de diamètre. Finalement, la température : il fait en moyenne sur Vénus 477° C, en raison de l'important effet de serre lié à la haute teneur en gaz carbonique. Vénus n'offre donc rien qui préconiserait une quelconque forme de vie.

Entre autres pour ces raisons, plusieurs experts s'intéressent davantage à l'étude de la planète Mars qu'à celle de Vénus. Mars se trouve un peu plus loin de nous, mais son environnement est moins hostile et plus propice à l'exploration. Alors que présentement quatre missions sont en cours sur Mars, il n'y en a qu'une, Vénus Express, à être active autour de notre planète-soeur. Cette mission se terminera cependant en 2008, au terme de 500 jours terrestres d'orbite. Quant aux futurs voyages vers Vénus, ils n'auront pas lieu de sitôt. En 2013 et 2020, respectivement, l'*Explorateur in situ* et l'*Explorateur de surface* prendront leur envol. Riches touristes qui recherchez la chaleur, réservez vos places d'avance! (sources : ASE, NASA)

RADIO-CANADA

25 ans au service de l'Ouest

Après 25 ans de carrière journalistique à Radio-Canada, Roger Léveillé a pris sa retraite en décembre.

Jennyfer COLLIN

C'était en 1981. Alors de retour de l'est du pays, Roger Léveillé se cherche du travail dans sa ville natale, Winnipeg. Parce qu'il a déjà fait des remplacements d'été au bulletin de nouvelles de CKSB et que son français est excellent, il est embauché à titre de journaliste aux actualités et aux affaires publiques régionales à Radio-Canada (radio et télévision).

Au fil des ans, le journaliste touche à plusieurs domaines de spécialisation. Entre 1981 et 1991, il est tour à tour « journaliste au *Cahier Manitoba* à CKSB et reporter municipal, reporter législatif, chef de pupitre, affectateur, journaliste aux émissions d'affaires publiques » à la télévision. Par la suite, il anime la série *Autostop* de 1992 à 1995, est journaliste aux émissions *Second regard* et *La semaine verte*, puis réalisateur-journaliste pour *La semaine verte*. Enfin, en 2003, il met sur pied un magazine culturel dont il est le réalisateur-coordonnateur : *Zig Zag*.

Comblé par sa carrière journalistique, Roger Léveillé a pris sa retraite en décembre, après 25 ans au service de la société Radio-Canada. Selon le chef des émissions de Radio-Canada, Philippe Vrignon, Roger Léveillé est un vrai homme de la Renaissance. « C'est un journaliste accompli, dit-il. Comme auteur, il a une très belle plume. On le voit aussi dans ses fonctions de journaliste et de réalisateur. En plus, c'est un bon vivant et il a un bon sens de l'humour.

« Roger, comme auteur et comme journaliste, a deux personnalités, poursuit-il. Il peut être très homme d'affaires en tant que journaliste, par exemple pour les heures de tombée. D'un autre côté, il est très créatif, mais il n'a pas la tête dans les nuages. C'est un homme des temps modernes. Il a même fait le Temple de la renommée en tant qu'auteur. C'est un honneur pour nous d'avoir eu une personne de sa trempe à notre service. »

Animateur du *Manitoba ce soir* de 1981 à 1995, Pierre Chevrier se rappelle la complicité et le respect qui les unissait, Roger Léveillé et lui. Dans les années 1980, ils ont couvert plusieurs soirées électorales puisqu'il y avait des campagnes tous les deux ans en raison, entre autres, de la crise linguistique. « Roger était le *colorman*, raconte Pierre Chevrier. Il donnait la petite histoire des comtés et disait ce qui s'y passait durant les soirées électorales.

« En tant que collègues de travail, on avait une certaine connivence et grâce à notre connaissance des dossiers, on pouvait se faire confiance. Une des anecdotes dont je me souviens est celle du 8 mars 1988. À l'époque, le gouvernement n'avait qu'un ou deux sièges en majorité. Lorsque le budget a été déposé, chaque député devait dire s'il était en faveur ou non du budget. Vingt minutes avant d'entrer en ondes, je croise Roger à la cantine et on entend, en anglais, que le budget ne passe pas parce que le vote est majoritairement contre.

« On s'est regardés et on a tout de suite compris ce qui venait de se passer, poursuit-il. Le gouvernement venait de perdre le pouvoir. À 18 h, en direct, on a changé le *line-up* de notre bulletin de nouvelles pour annoncer le début de la campagne électorale. Cette confiance et cette complicité donnaient de la bonne télévision. On voulait que le public ait la meilleure information possible. »



Archives La Liberté

Le journaliste-réalisateur Roger Léveillé a pris sa retraite après 25 ans au service de Radio-Canada.

Selon Philippe Vrignon, le plus beau cadeau que le journaliste-réalisateur ait fait à Radio-Canada, c'est la création de l'émission culturelle *Zig Zag*. D'ailleurs, ce que Roger Léveillé retient de sa carrière est l'effort mis dans la mise en valeur de la culture de l'Ouest.

« Avec *Autostop*, on se promenait dans l'Ouest pour faire connaître ce coin de pays, raconte Roger Léveillé. C'était diffusé l'été. Après la première saison, on a reçu des lettres de Québécois nous disant qu'on leur avait ouvert les yeux sur le fait français dans l'Ouest. »

En 2003, lorsqu'il a proposé le magazine culturel *Zig Zag*, Roger Léveillé avait le même désir de relier les communautés de l'Ouest et de les faire connaître partout au Canada. « C'est important pour les communautés d'avoir des informations de chez elles et de voir le reflet de ce qu'elles sont, affirme-t-il. Par contre, avoir une langue sans culture, c'est avoir une langue morte. Il est donc important d'avoir un reflet culturel.

« À la fin des années 1980, il y avait plein de productions faites ici : on faisait des *Génies en herbe* et on enregistrait des pièces du Cercle Molière, ajoute-t-il. Au début des années 1990, on a coupé dans ces productions. On les a réduites à pas grand-chose. Si on regarde la télévision de Radio-Canada, on voit des Québécois. Dans un sens, c'est comme si on n'existait pas. Avez *Zig Zag*, on voit qu'il y a des choses qui se font ailleurs du côté culturel. On a réussi à réintégrer des émissions culturelles, comme *Zig Zag* et *Oniva*, par exemple. La communauté doit lutter pour garder ça! »

Roger Léveillé croit en l'importance de créer des émissions faites par l'Ouest, pour l'Ouest. « Plus on se voit, plus on a des chances de se produire et plus on a des chances de se faire voir », assure-t-il. En ce sens, il donne du crédit aux directeurs de station qui doivent lutter pour obtenir le budget qui permet d'assurer cette présence francophone des autres régions du pays sur les ondes de Radio-Canada.

« Autrement, c'est une télévision uniquement québécoise, estime-t-il. Ça va s'améliorer si un gouvernement se penche sur la question et voir l'importance de la télé et de la radio de Radio-Canada sans jouer au jeu des sondages pour faire la compétition avec les grandes chaînes privées. Je reste optimiste, mais en même temps réaliste, parce que je sais que l'intérêt des minorités reste secondaire. »

Désormais à la retraite, Roger Léveillé pourra maintenant se consacrer à sa carrière d'écrivain qu'il avait jusqu'ici menée en parallèle à sa carrière journalistique.

Sport

Glisser vers les podiums

La Franco-Manitobaine Janelle Langlais patinera aux Jeux d'hiver du Canada du 4 au 10 mars afin de représenter sa province et surtout d'acquérir de l'expérience.

Patricia SAUZÈDE-BILODEAU

La jeune Winnipégoise de 14 ans, Janelle Langlais, représentera le Manitoba lors des Jeux d'hiver du Canada à Whitehorse en mars prochain. Passionnée de patinage artistique, elle espère y prendre de l'expérience pour les prochaines années et ainsi, se frayer un chemin vers les plus hauts podiums du pays... voire du monde!

« Ça fait 11 ans que je patine, j'ai donc commencé à trois ans, explique la jeune sportive. C'est ma passion. » Sa mère Gayle Langlais ayant patiné durant une bonne partie de sa jeunesse, c'est elle et Karen Landers qui entraînent l'athlète. « C'est à cause de ma mère que j'ai grandi dans le patin, raconte Janelle Langlais. J'ai toujours aimé ça. »

Membre du club de patinage artistique de Winnipeg, Janelle Langlais s'entraîne entre cinq et six fois par semaine sur la glace de Winnipeg et de Selkirk, et en gymnase. « Je ne fais pas partie d'un programme d'étude spécial pour pouvoir m'entraîner, mais j'ai une entente avec le directeur de mon école », explique la jeune femme qui est en 9 année au collège Jeanne-Sauvé.

Ces nombreuses heures d'entraînement lui ont permis de se rendre au niveau national chez les prénovices après s'être inscrite pour faire les jeux. « C'est une compétition à laquelle on peut participer tous les quatre ans, précise-t-elle. C'est très excitant pour moi. » La patineuse n'a pas d'attentes particulières pour ces championnats puisque la dernière compétition en importance à laquelle elle a participé, soit le Western Challenge, elle a terminé 20e au classement.



photo : Patricia Sauzède-Bilodeau

Janelle Langlais s'entraîne entre cinq et six fois par semaine en vue des Jeux d'hiver à Whitehorse chez les prénovices.

« Pour cette compétition canadienne, on vient de terminer un camp d'entraînement d'une fin de semaine pour se préparer, ajoute-t-elle. C'était *l'fun*, mais on a beaucoup travaillé. »

Le Manitoba enverra neuf patineurs aux Jeux d'hiver du Canada où les patineurs devront exécuter deux programmes. « Je vais faire un programme court et un programme long. Ce que j'aime le plus, c'est le côté technique, les sauts et les pirouettes », lance Janelle Langlais.

Ambition dans la lame

Comme si sa participation aux Jeux d'hiver du Canada lui donnait des ailes, Janelle Langlais voit loin pour les années qui s'en viennent. « C'est sûr que mon rêve serait de participer aux Jeux olympiques un jour, reconnaît-elle, large sourire au visage. J'aimerais bientôt, parce que si tu attends trop, c'est plus difficile. »

Prête à affronter les défis qui s'en viennent, elle souhaite poursuivre le chemin tracé par ses prédécesseures canadiennes. « Mon idole, c'est Joannie Rochette, dit-elle sans hésiter. J'ai une photo avec elle. »

Un Winnipégois sur les murs de l'Alliance française

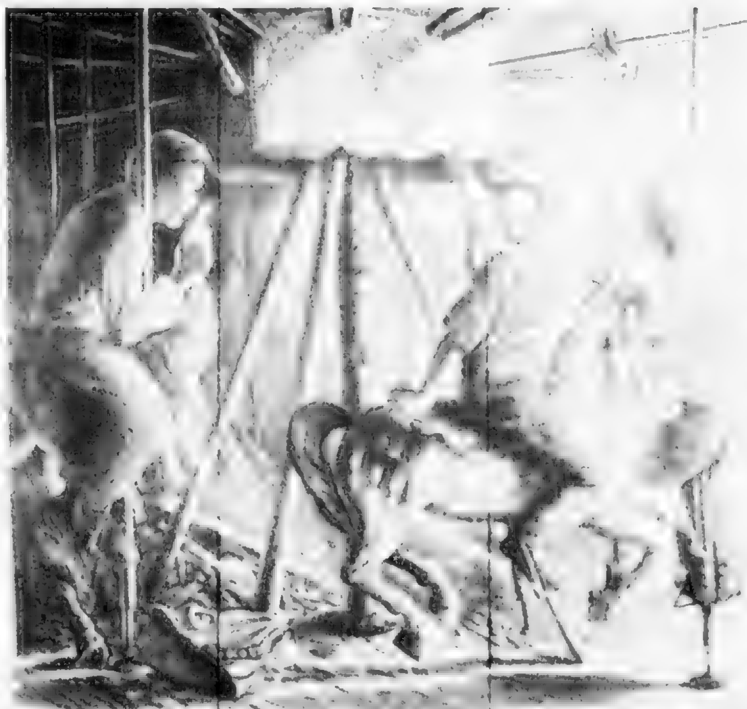


Photo : Gracieuseté www.juanlopezdabdoub.com

D'immenses toiles garniront les murs de l'Alliance française. Le Salvadorien d'origine, Juan Lopezdabdoub, exposera ses œuvres à partir du 19 janvier.

Émigré au Canada au début des années 1990, Juan Lopezdabdoub a entrepris des études en beaux-arts à l'Université du Manitoba. Depuis, honneurs, distinctions et expositions se multiplient.

« Je viens d'un environnement d'opposition et de contrastes : santé et pauvreté, soins et négligence, amour et haine ainsi que santé mentale et folie, affirme-t-il. Et cela se perçoit dans mes toiles. Les images que je crée représentent ce bagage culturel. »

« J'ai eu un choc en voyant ses œuvres, admet le directeur de l'Alliance française du Manitoba, Michel Déprez. C'est une œuvre exceptionnelle, son talent est impressionnant. Quand j'ai visité son atelier, j'ai sauté sur l'occasion. À mon avis, il aurait sa place dans des galeries beaucoup plus prestigieuses. Ce que je lui souhaite d'ailleurs. »

Le vernissage aura lieu le 18 janvier, à 18 h. L'entrée est gratuite et un petit verre de vin est offert. « Peut-être même deux », suggère Michel Déprez.

La toile ci-dessus se nomme *And The Saints Keep Marching In*.

DOCUMENTAIRE

Les Kennedy au CUSB

L'Alliance française du Manitoba présente deux documentaires sur deux membres influents de la famille Kennedy aux États-Unis, Jackie et Bobby. Présentés au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), les films d'une durée d'heure, réalisés par le Français Patrick Jeudy, lèveront le voile sur deux proches du président assassiné à Dallas en 1963, John F. Kennedy.

« Tous les derniers jeudis du mois, l'Alliance présente un documentaire au CUSB, rappelle le directeur général de l'Alliance française du Manitoba, Michel Déprez. Nous en sommes déjà à notre 8e représentation. »

Présenté le 25 janvier, le documentaire ***Bob Kennedy, l'homme qui voulait changer l'Amérique*** témoigne de l'importance qu'a eue le frère du président Kennedy, Robert, lors de plusieurs événements aux États-Unis au début des années 1960 : crise des missiles à Cuba, lutte contre le crime organisé et égalité entre les Blancs et les Noirs. Le moyen-métrage jette aussi un éclairage différent sur la fin tragique du candidat Kennedy aux élections présidentielles de 1968.

Le mois suivant, le public pourra voir ***Ce que savait Jackie Kennedy***. Le film relate le rôle qu'a tenu Jackie Kennedy dans l'élection de son mari, John F. Kennedy. On y apprend notamment la force de caractère de la première dame la plus célèbre aux États-Unis.

L'entrée est gratuite pour les deux événements. Les projections ont lieu à la salle 1214 du CUSB.

G. D.



Festival du Voyageur

Mmm... Festival !



LE MACARON **VOYAGEUR** EST DE RETOUR!

Portez fièrement votre macaron et accédez à tous les sites du Festival !

Adulte .... 20 $
Âge d'or (55+) .... 15 $
Étudiant.e .... 15 $
Jeune (6 à 17 ans) .... 5 $
Enfant (5 ans et moins) ...gratuit

NOUVEAUTÉ !

Programme de primes – Macaron Voyageur

En vous procurant un Macaron Voyageur (passe de dix jours pour le Festival du Voyageur) vous pouvez recevoir un rabais ou une offre spéciale chez toutes les entreprises participantes au Programme de primes. C'est simple, montrez votre macaron et recevez un rabais ! C'est payant de porter votre macaron !

Pour plus d'information, la liste des entreprises participantes ainsi que la liste de rabais, veuillez visiter le site web : www.festivalvoyageur.mb.ca.

9 - 18 février 2007

Le Macaron Voyageur est disponible aux endroits suivants :

www.festivalvoyageur.mb.ca

Festival du Voyageur
233, boul. Provencher




SAFEWAY

Partenaires officiels




DODGE


MTS allstream


Partenaires gouvernementaux

Canada Manitoba Winnipeg

Commanditaires officiels





Caisse


CTV · Fairmont Winnipeg · Great-West · Groupe Investors · Guertin Equipment Ltd

Liquor Marts · Manitoba Public Insurance / Société d'assurance publique du Manitoba


Pepsi · 94 · Southdale Travel · Superior Propane · Winnipeg Free Press

Consultez le guide officiel disponible à tous les magasins Safeway, ainsi que les Caisses de Winnipeg, et les magasins de la Régie des alcools.

INFO 233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION
(204) 233-2556
233allo@sfm-mb.ca
www.sfm-mb.ca/233allo

Visitez notre site web :
www.festivalvoyageur.mb.ca

Série spectacle

Pour un soir seulement

Le jeudi 8 février – 15 $
Trio Laurent Roy, Térez Montcalm, Madrigaïa, Gaïa

Le vendredi 9 février – 25 $
Jérôme Minière, René Lussier, Nathan et Mara Tremblay

Le samedi 10 février – 25 $
Bïa, Thomas Hellman, Taïma, Daniel Lavoie, Steve Hill





Le vendredi 16 février – 25 $
Galaxie 500, Vincent Vallières, Éloi Painchaud, Antoine Gratton, Yann Perreau, Plaster

Le samedi 17 février – 25 $
Monica Freire, DobaCaracol, Luc De Larochelière, Sylvie Paquette, Jorane et Hawksley Workman

Le dimanche 18 février – 25 $
Karkwa, Patrick Watson, Ariane Moffatt, Lorraine Desmarais Chloé Sainte-Marie


Animée par Catherine Pogonat

Les billets pour la série télévisée « Pour un soir seulement » sont disponibles au bureau du Festival du Voyageur (233, boul. Provencher) ou en composant le 237-7692.

Une téleserie de :


ARTV

Une production de


Une programmation du
Festival du Voyageur

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG

Histoire d'accueil

Daniel BAHUAUD
NORWOOD

Accueillir les nouveaux arrivants, c'est plus que développer des politiques pour les organismes francophones, c'est tendre une main ouverte et chaleureuse aux individus. Surtout à l'école, un milieu clé pour assurer la bonne intégration des nouveaux Franco-Manitobains.

Nathalie Kleinschmit et Christophe Candas, ainsi que leurs enfants, Élise, Jacques et Joanna, le savent. Il y a presque quatre ans, la famille est déménagée de France, pour s'installer à Saint-Boniface et fréquenter l'École Précieux-Sang.

« C'est l'école qui rend l'accueil réel, lance Nathalie Kleinschmit. C'est elle qui crée le sentiment d'appartenance à la communauté. L'École Précieux-Sang le fait constamment, et très bien, d'ailleurs. Avant même que nous n'ayons déménagé, on nous a fait comprendre jusqu'à quel point nous étions les bienvenus.

« Lors de notre visite exploratoire au Manitoba, poursuit-elle, le directeur de l'époque, Réjean Laroche, nous a permis de visiter les lieux. "Allez faire un tour", a-t-il dit. "Allez rencontrer les enseignants". C'était étonnant, car en France, la culture scolaire résiste à ce genre de contact. C'est un milieu clos. Ici, on visite l'école quand on veut. Il y a beaucoup de communication entre les parents et l'école. Il y a une ouverture, pas une méfiance. Alors nous étions surpris, Christophe et moi. Agréablement. »

Quant aux enfants, ils étaient heureux que même avant leur arrivée au Canada, l'école leur prépare une place. Les jeunes ont reçu des crayons, gommes à effacer et d'autres matériaux. Ces petits gestes chaleureux étaient très sécurisants pour eux, puisque le terrain avait déjà été préparé. « J'adore ça ici, lance Joanna Candas. Depuis mon arrivée même. J'ai des amis. En France, il y avait beaucoup d'élèves dans les écoles. Trop. Tu ne pouvais pas te faire beaucoup d'amis. De plus, les profs sont gentils. En France, c'était plus strict. »

Sa sœur Élise est d'accord. « En France, il y avait beaucoup de mémorisation, souligne-t-elle. Il fallait prendre beaucoup de notes. Tu faisais exactement ce qu'on te demandait. Mais pas plus. J'apprends plus ici. On fait beaucoup d'activités culturelles et artistiques dans l'école. On s'amuse plus, mais on travaille fort. On a des devoirs aussi, mais c'est différent. »

Christophe Candas a été plus touché par la transition entre milieux scolaires chez son fils, qui aurait pu éprouver de la difficulté sans la compréhension et la souplesse des enseignants à l'École Précieux-Sang. « Les filles sont arrivées en première année, mais Jacques avait neuf ans et s'apprêtait à commencer la 4e année, raconte-t-il. C'est un âge difficile pour s'intégrer dans une nouvelle école. Surtout qu'en France, son parcours scolaire avait été difficile. Ici, il a été accueilli et compris. »

Jacques Candas abonde dans le même sens. « Mon prof, Mme Dupuis, m'a beaucoup aidé, surtout avec mon anglais, indique-t-il. C'est une très bonne enseignante qui m'a beaucoup appuyé.



photo: Daniel Bahuaud

Élise Candas, Nathalie Kleinschmit, Jacques, Christophe et Joanna Candas.

Quatre ans plus tard, c'est comme si j'avais toujours fréquenté l'école. »

« Mme Dupuis était très sensible aux différences de vocabulaire, au vécu de Jacques et à sa façon d'apprendre, affirme Christophe Candas. C'était comme ça dans toute l'école. On s'est sentis appuyé par la direction, les profs et les orthopédagogues. Ils l'ont pris là où il était, ce qui a été une révélation. Jacques a pu faire son petit bout de chemin et a progressé. Au bout d'un an, il m'a dit qu'il avait maintenant beaucoup d'amis, et que son école était meilleure que celles qu'il avait connues. Il appartenait à l'école. »

Christophe Candas aussi. Le nouvel arrivant s'est investi à Précieux-Sang, en participant aux activités de littératie dans les classes de ses filles et en se joignant au comité scolaire. « Ça m'a permis de mieux m'intégrer à la communauté, soutient-il. Quand on débarque, il faut se refaire une vie, refaire des connaissances et tisser des liens. »

La vie à l'École Précieux-Sang a eu tellement d'impact sur Christophe Candas que l'ingénieur de formation, qui développait des projets de défense pour une grande multinationale, a changé de cap professionnel. « J'ai décidé de devenir enseignant, déclare-t-il. Venir au Manitoba m'a permis de réfléchir à ce que je voulais vraiment faire. La richesse de ce qui se passe ici m'a donné l'envie de mener une vie beaucoup plus constructive que de travailler dans la défense. Je suis présentement en deuxième année en pédagogie au Collège universitaire de Saint-Boniface. Grâce à l'École Précieux-Sang, je suis passé du côté obscur à la lumière! »

À noter

CONGÉS POUR LES ÉLÈVES

2 février • Journée de perfectionnement professionnel pour les enseignants. Congé pour les élèves.

ACTIVITÉS SCOLAIRES

27 janvier • Venez fêter le 5e anniversaire de l?École Christine-Lespérance, au CanadInn du parc Windsor. 1034, chemin Élizabeth. 18 h à 21 h. Renseignements : 233-5995 (Joanne Lussier-Demers).

5 février • Début du deuxième semestre.

15 février • Les finissants du Collège régional Gabrielle-Roy vous invitent à leur déjeuner aux crêpes. Dégustez les meilleures crêpes et saucisses du Sud-Est et tapez du pied avec la troupe jeunesse de l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge. 7 h au Collège régional Gabrielle-Roy. Renseignements : 878-2147 (Monique Guénette).

PETITE ENFANCE

Les évaluations des élèves en maternelle pour le projet d'enquête *Comprendre la petite enfance* ont présentement lieu dans les écoles de la DSFM.

17 janvier • Christine-Lespérance, Lagimodière et Saint-Jean-Baptiste.

18 janvier • Christine-Lespérance, Lagimodière et Taché.

22 janvier • Christine-Lespérance, Pointe-des-Chênes, Sainte-Agathe et Taché.

23 janvier • Christine-Lespérance, Pointe-des-Chênes, Roméo-Dallaire et Sainte-Agathe.

24 janvier • Notre-Dame-de-Lourdes, Pointe-des-Chênes et Roméo-Dallaire.

25 janvier • Aurèle-Lemoine, Christine-Lespérance, Notre-Dame-de-Lourdes, Pointe-des-Chênes et Taché.

29 janvier • Christine-Lespérance, Pointe-des-Chênes et Taché.

30 janvier • Christine-Lespérance, Gabrielle-Roy, Jours-de-Plaine et Lacerte.

31 janvier • Gabrielle-Roy, Lacerte et Saint-Lazare.

1er février • Gabrielle-Roy, Lacerte, Précieux-Sang et Taché.

5 février • Lacerte, Précieux-Sang et Réal-Bérard.

6 et 7 février • Lacerte, Noël-Ritchot, Précieux-Sang et Réal-Bérard.

8 février • Précieux-Sang.

3 février • Forum provincial sur la petite enfance.

COMMISSION SCOLAIRE

31 janvier • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à Lorette.

28 février • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine à Lorette.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

Chaque semaine, toutes les familles qui ont un enfant dans une école de la DSFM reçoivent un exemplaire de *La Liberté* par la poste. (Les listes de noms nous sont communiquées par les écoles.)

Ce projet est possible grâce à l'appui des organisations qui se sont associées à *La Liberté*.











DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une soirée mémorable

Stéphane DROUIN
Action médias

Ce ne sont pas seulement les grandes écoles qui ont des activités! Le 15 décembre dernier, l'École communautaire Réal-Bérard (ÉCRB) a accueilli un banquet de Noël et une danse. L'événement a été organisé par le groupe Leadership.

Le cours de leadership est donné par David Twerdochlib, qui enseigne également l'anglais, l'histoire, l'éducation physique et le théâtre. Ce cours a pour but de permettre aux jeunes d'acquérir un sens des responsabilités et de développer des aptitudes dans l'organisation d'activités. Cet objectif est atteint par l'attribution de tâches à chacun. Les élèves sont en charge des activités scolaires et parascolaires, comme les danses et les activités étudiantes. Ils peuvent aussi arbitrer les sports parascolaires.

Les élèves qui font partie du groupe Leadership ont travaillé pendant plus d'un mois pour organiser cette soirée. « C'est énormément de travail, mais avec un bon groupe qui t'aide, on peut diviser les tâches et c'est beaucoup plus facile », dit un des membres du groupe, Miguel Gauthier.

Les organisateurs ont surpassé leur objectif. Ils ont vendu 91 billets, alors que leur but initial se chiffrait à 50. « C'est le plus grand nombre d'élèves qu'on a jamais eu pour un banquet de Noël, se réjouit David Twerdochlib. Ça dépasse les deux années précédentes. »

Bien sûr, on ne peut pas avoir un souper formel sans nourriture! Le repas, inclus dans le prix d'entrée de 12 $, a été préparé par les membres du groupe, c'est-à-dire Miguel Gauthier, Christian Perreault, Shawna Gosselin, Julie Poirier et Josée Curé des 11e et 12e années. Les jeunes des 7e et 8e années ont servi le repas. Comme l'explique Miguel Gauthier, « c'est une chance pour les élèves de s'habiller formellement et d'avoir du plaisir en même temps. »

Les membres du groupe Leadership avaient pour but ultime d'amuser les élèves de la 9e à la 12e année. Ils ne cherchaient pas à réaliser un profit avec le banquet. Il s'agit également d'une bonne expérience en ce qui concerne l'organisation d'un grand événement.

Le groupe n'a aucun projet futur déterminé pour le moment. « Nous étions surtout concentrés sur le banquet de Noël », confie Miguel Gauthier. Le groupe aimerait, cependant, organiser une soirée de camping pour le secondaire à l'ÉCRB.



photo: Stephane Drouin

Quatre-vingt-onze jeunes ont participé au banquet de Noël à l'ÉCRB, le 15 décembre dernier. La photo montre Justin Laroche et puis Brigitte Tétrault.

ÉCOLE COMMUNAUTAIRE RÉAL-BÉRARD

Changements... depuis quand?

Claire VIGIER
Action médias

Prendre un petit verre avant de rentrer en voiture? C'est maintenant interdit pour les 36 mois suivant l'obtention du permis de conduire! Aucune goutte d'alcool ne sera plus tolérée dans le sang des néo-conducteur. Avant cette modification, cette période ne durait qu'un an.

Outre la tolérance zéro à l'alcool pendant 3 ans, l'accessibilité aux cours de conduite a fortement été favorisée par ces changements. Le cours de conduite est offert aux élèves âgés de 15 ans et demi ou plus. Comme c'est un cours qui est donné par l'école, ils ont la chance de s'y enregistrer six mois plus vite que ceux qui ne le suive pas et veulent seulement faire leurs examens.

Financièrement, apprendre à conduire à l'école devient beaucoup plus accessible. « Cependant, les jeunes ne le réalisent pas, déplore Marc Labossière, professeur de conduite. Cinquante dollars n'est pas un gros prix à payer. Dans d'autres provinces, les coûts du cours de conduite peuvent s'élever à plusieurs centaines de dollars. »

Les parents sont impliqués dans les leçons de l'apprenti conducteur. « Il est prouvé, relève Marc Labossière, que la participation des parents favorise le succès des jeunes. »

Le numéro de client a également fait son entrée. Le futur conducteur doit, dans un premier temps, se présenter à un bureau d'Autopac avec des preuves d'identité comme un passeport, une carte d'identité, un certificat de naissance, un certificat de baptême ou une carte d'assurance sociale. Les documents doivent prouver le nom de l'individu ainsi que la date et le lieu de naissance. L'employé d'Autopac vérifie le tout en moins de dix minutes afin de remettre le numéro de client. C'est ce même numéro qu'il faut présenter au moment de faire l'examen théorique.



photo: Claire Vigier

Attention aux jeunes conducteurs, les lois liées à la conduite automobile et à l'obtention du permis de conduire ont changé depuis décembre 2006.

« C'est un bon changement, croit Raymond Maynard, associé des ventes pour The Cooperators et Autopac. Au commencement, c'était un peu frustrant parce que c'était drastique et vite fait. Nous n'avions pas beaucoup de temps pour comprendre le fonctionnement des nouvelles procédures et leurs impacts dans les différents services. Même si ça cause des problèmes aujourd'hui, ça sera à notre avantage dans le futur. »

COLLÈGE LOUIS-RIEL

Le Bac en français est-il possible?

Lacina DEMBÉLÉ
Action médias

Le Manitoba compte six écoles avec le Programme du BI. De ces six établissements, seul le Collège Louis-Riel est de langue française. Les parents francophones, qui vivent à l'extérieur de la capitale et qui souhaitent une éducation supérieure pour leurs enfants, n'ont pas beaucoup de choix.

« Le Bac est très difficile et c'est un programme qui demande des efforts vigoureux », explique Marcel Matte, directeur du Collège Louis-Riel et ancien membre de l'Association des écoles qui font du placement avancé.

Le Programme du diplôme du BI se complète en un minimum de deux ans. Il est destiné aux élèves âgés entre 16 et 19 ans. Ce parcours académique est plus complexe et difficile en comparaison aux programmes scolaires réguliers. Les cours sont de niveaux plus avancés ce qui exige aux élèves de travailler plus fort.

L'objectif de ce programme est de permettre aux élèves d'acquérir un sens critique et de leur apprendre une méthodologie de travail. Le BI les aide à se créer une identité et à développer leurs capacités de communication interculturelle.

Le Programme du diplôme nécessite d'importantes dépenses pour l'école. « Il coûte trop cher à offrir et on n'a pas un nombre de personnes assez grand dans les zones rurales. Il y a des frais pour chaque examen et ce ne sont pas de petits frais », fait remarquer Marcel Matte.



Archives La Liberté

Le Collège Louis-Riel est le seul établissement scolaire francophone à offrir le Baccalauréat International.

« Il faut payer un coût par élève et un coût pour l'école, nous informe la coordinatrice du Programme du diplôme du BI au Collège Louis-Riel, Claudine Lupien. Le montant annuel total s'élève à 20 000 $. »

Pour accueillir le Programme du diplôme, les écoles suivent un long processus dans le but d'obtenir l'autorisation de l'Organisation du Baccalauréat International (OBI). L'établissement scolaire doit partager la mission de l'OBI en plus de jouer un rôle actif dans la communauté des écoles qui offrent le BI. Il aura fallu quatre ans au Collège Louis-Riel pour finalement avoir des élèves inscrits à ce programme de renommée internationale. Ils vont être diplômés cette année.

Les élèves ont la liberté de choisir leur cheminement académique. « C'est très important d'avoir plusieurs programmes différents dans les écoles car chacun apprend à sa manière, soulève Marcel Matte. Le succès c'est de sentir qu'on a retiré quelque chose de son éducation. »

Est-ce possible pour toutes les écoles francophones du Manitoba?

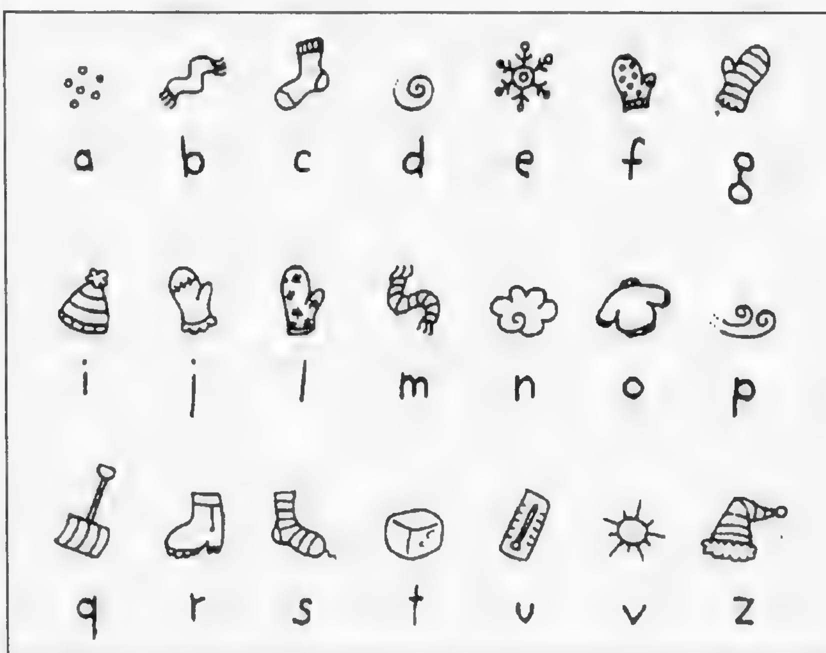
Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bauhaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

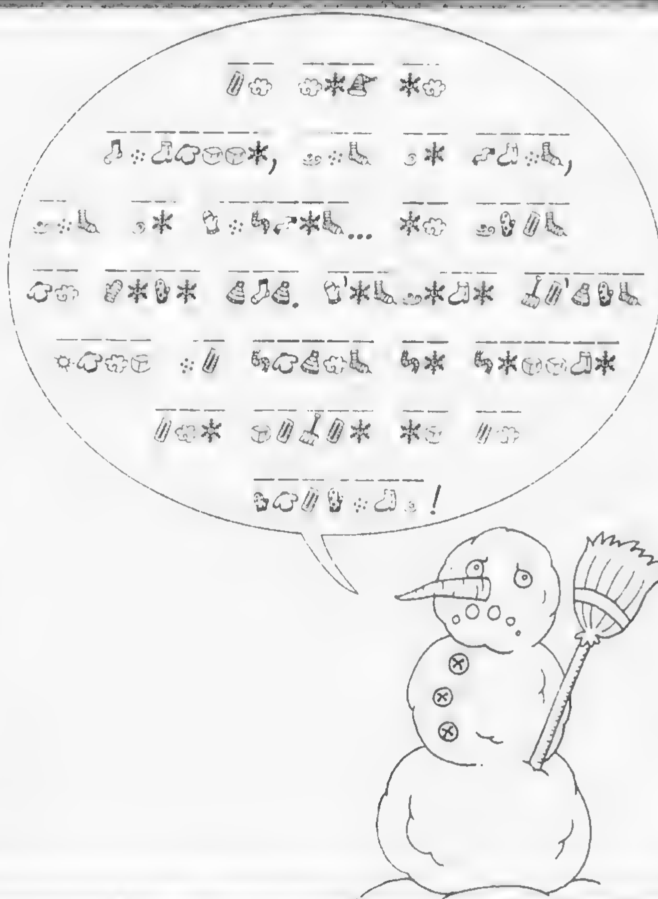
Le Club de **Bicolo**

Bonhomme de neige

❶ BONHOMME **BOUGON**

À l'aide du code, déchiffre ce que pense ce bonhomme de neige.





❷ MOT **MYSTÈRE**

Trouve les mots suivants dans la grille et encercle-les. Les lettres restantes formeront la réponse.



S	B	G	B	L	I	Z	Z	A	R	D
T	T	L	L	R	E	I	C	A	L	G
N	E	A	O	A	N	N	E	I	G	E
A	M	C	N	O	C	O	L	F	R	H
G	P	O	U	D	R	E	R	I	E	K
S	E	N	I	A	T	I	M	D	S	A
O	T	S	T	U	Q	U	E	I	I	R
M	E	N	E	R	V	I	G	O	L	O
V	E	R	G	L	A	S	M	R	E	N
V	E	D	R	A	L	U	O	F	G	A
H	I	B	E	R	N	A	T	I	O	N

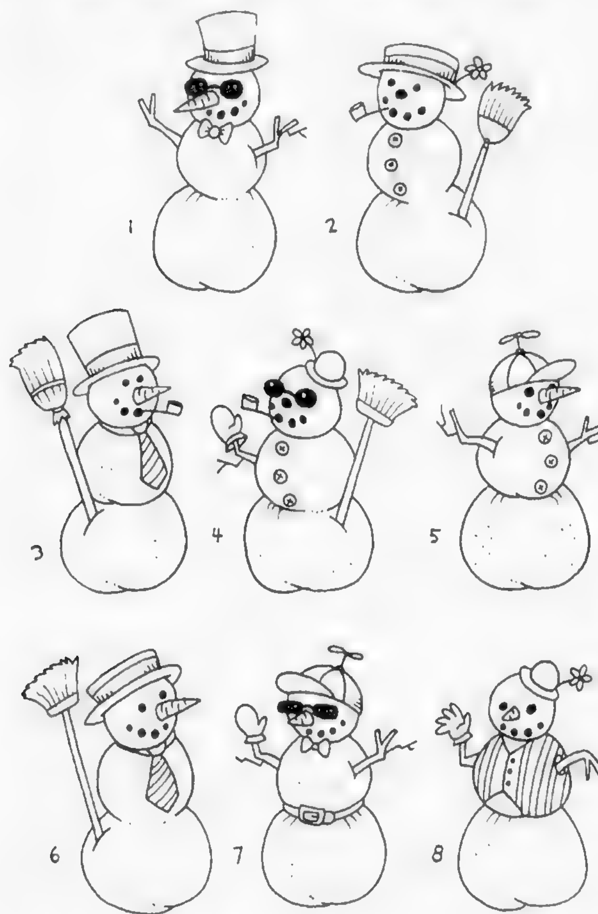
❑ ANORAK	❑ GIVRE	❑ NEIGE
❑ BLIZZARD	❑ GLACE	❑ POUDRERIE
❑ FLOCON	❑ GLACIER	❑ TEMPÊTE
❑ FOULARD	❑ GLAÇONS	❑ TUQUE
❑ FROID	❑ GRÉSIL	❑ VENT
❑ GANTS	❑ HIBERNATION	❑ VERGLAS
❑ GEL	❑ MITAINES	

SOLUTION :

__ __ __ __ __ __ __ __ .

❸ UNE BANDE **DE BONSHOMMES**

Parmi ces bonshommes de neige, lequel possède au moins un élément de chacun des sept autres.



SOLUTIONS

1. BONHOMME.
2. Un nez en carotte, pas de bras, pas de jambes… En plus on gèle ici. J'espère qu'ils vont au moins me mettre une tuque et un foulard!
3. Le bonhomme 4.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Télé-horaire de la semaine du 22 au 28 janvier 2007

Le Jour du Seigneur : le dimanche 28 janvier à 10 h à la SRC

À confirmer.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Le Téléjournal/ Matin		Ma vie en mains		Droit au coeur		Ricardo	Coeur de l'actualité	Télé-journal/ Midi	Coeur de l'actualité	Variées	L Ma 5 sur 5	La firme de Boston		4 et demi... / J 4 et demi...		La fosse aux lionnes	
RDI	RDI en direct						Télé-journal/ Midi	RDI en direct										:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Toute une histoire / Me :05 Soccer		Variées	Variées	Variées		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Chiffres et lettres	Tout le monde	:15 La cible	
TVA	Deux filles le matin		Tout simplement Clodine		Michel Jasmin	:45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Info-publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 22 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Télé-journal	Zig Zag	Virginie	Rumeurs	Chien noir "Que des bons hommes!"		Les invincibles		Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tous à la brocante!	Hommage de la notion de Juste de France			Guernica: Bombes	Le Cri			05 TV5 le journal	35 Nikan	Questions à la une		Vivement dimanche! Invité(es): Joe Dassin.			Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Le coeur a ses...	Laura Cadieux	Annie et ses hommes		Nos étés		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mardi 23 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif "L'alliance"	Union fait la force	Télé-journal	L'Accent	Virginie	La facture	Providence		Les Bougon	Les Bougon	Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages "Le pic pétrolier"		Le Téléjournal		5 sur 5	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Le pic pétrolier"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						d.	TV5 le journal	L'envers du décor	Infrarouge			Guernica: Bombes	Envoyé spécial	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	La fièvre du mardi soir		Histoires de filles	KM/H	La promesse		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Mercredi 24 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Le Téléjournal		Virginie	L'Épicerie	Le match des étoiles		Enjeux "La greffe du visage"		Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages		Le Téléjournal		La facture	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Viva Américas	La carte aux trésors				David Nolande "L'horloge du destin"		Écrans du monde	TV5 le journal	Tu m'étonnes	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.					
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Pas toute la soirée	Poule aux oeufs d'or	Les poupées russes		Le Banquier (P)		Le TVA 22 Heures		Le cercle	Denis Lévesque		Infopublicité				

Jeudi 25 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Union fait la force	Télé-journal	Oniva	Virginie	Les étoiles filantes	Les missions de Patrice		La job	Minuit, le soir	Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Rep. "Un détroit surgi des glaces"		Le Téléjournal		L'Épicerie	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Rep. "Un détroit surgi des glaces"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	"Ah! Si j'étais riche" Valeria Bruni Tedeschi, Jean-Pierre Darroussin.				Envoyé spécial			Bien ou mal?	TV5 le journal	Temps présent		La carte aux trésors				Nouveaux zoos
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	Chaîne d'artistes	Star système	Le Banquier		Taxi 0-22 (P)	Caméra café	Le TVA 22 Heures		Le cercle	"Le couloir de la mort"('96) Gene Hackman, Chris O'Donnell.				Infopublicité		

Vendredi 26 janvier

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Ma vie de star	Union fait la force	Télé-journal	À la carte	Prochaine sortie		L'heure de gloire		Zone libre enquêtes		Le Téléjournal		Télé-journal	Au-dessus mêlée	La fosse aux lionnes		Droit au coeur	
RDI	Dominique Poirier en direct				Grands Reportages "L'île aux fleurs"		Le Téléjournal		Rendez-vous	Le National	Le Téléjournal		Le Journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "L'île aux fleurs"	
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Village en vue	Thalassa De l'aventure, de l'exotisme et de la découverte dans les îles d'Indonésie.				Pourquoi pas l'Antarctique		Littoral	TV5 le journal	Par ici la vie	David Nolande "L'horloge du destin"		Viva Américas	Télé-tourisme	La zone des champions	
TVA	Le TVA 18 Heures	Le cercle	J.E.		Du talent à revendre		Juste pour rire		Le TVA 22 Heures		Le cercle	"La fiancée de Chucky"('98) Jennifer Tilly, Brad Dourif.				Infopublicité		

Samedi 27 janvier

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Les Calinours	101Dalm-atien	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Shaolin Wuzang	La légende de Tarzan	Spider-Man	Oniva	Télé-journal/ Midi	Art Circuit	L'Accent	Carnets sauvages	Ça vaut le détour!		Lili	Schtroumpfs	Lassie	Ooops!
RDI	5h00 RDI en direct		Le Journal RDI	L'Épicerie	Le Journal RDI	Rendez-vous	Télé-journal/ Midi	Zones de guerre	Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	Art Circuit	Le Journal RDI	Zones de guerre	Le Journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	La facture
TV5	Génies en herbe	Coeur Océan	.20 Walter	Sud, côté court	.05 Soccer Championnat de France FFF				TV5 l'invité /:15 Thalassa			.50 Rugby				:35 À communiquer		
TVA	5h30 Salut, bonjour!		Anges de la réno "La famille Mendoza"		P.-dessus marché	Quoi Bugs?	Le TVA midi	Via TVA	Les Pierrafeu	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Donjons et dragons"('00) Marlon Wayans, Jeremy Irons.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	5 sur 5	Télé-journal	La Fureur		Infoman	Dre Grey, leçons "Cas de conscience"		Dre Grey, leçons "Épreuve d'endurance"		Télé-journal	FranCoeur	"L'initié" Un producteur tente de convaincre un ex-cadre de dévoiler des secrets sur son patron.('99) Al Pacino, Russell Crowe					
RDI	La semaine verte		Le Monde	5 sur 5	Enjeux		Télé-journal	109 "Bébé Jonas"	Zone libre documentaires		Télé-journal	La facture	Le Journal RDI	Enjeux		L'Épicerie	Télé-journal	La facture
TV5	Questions champion	Le Journal de France	Par ici la vie	Symphonic Show				45 Hist. de châteaux	L'envers du décor	Village en vue	TV5 le journal	"Ah! Si j'étais riche" Valeria Bruni Tedeschi, Jean-Pierre Darroussin			Le Cri			
TVA	Le TVA 18 Heures	"Les Boys"('97) Marc Messier, Remy Girard.				45 "Empire"('02) Peter Sarsgaard, John Leguizamo.				45 Le TVA réseau	:15 Les dessous de Victoria		.15 "Tequila Sunrise"('88) Michelle Pfeiffer, Mel Gibson.					:45 Publicité

Dimanche 28 janvier

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	DomRacon te../:15Bali	Poison-rouge	W.I.T.C.H.	Kim Possible	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Télé-journal/ Midi	La semaine verte		Second regard	Croisée chemins	Canada en amour	109 "Bébé Jonas"	"Inspecteur Gadget"('99) Dabney Coleman, Matthew Broderick.		
RDI	5h00 RDI en direct		Le Journal RDI	Vivre ici	Le Journal RDI	109 "Bébé Jonas"	Télé-journal/ Midi	Zones de guerre	Les coulisses du pouvoir		Le Journal RDI	La facture	Le Journal RDI	Zones de guerre	Le Journal RDI	Le Journal de France	Télé-journal	L'Épicerie
TV5	Jour de Rugby	45 Autovision	Jour de foot		Kiosque		le journal /:15Invité	À vous de juger Des clés pour comprendre et juger l'événement politique du mois.					Bien ou mal?	Journal Suisse	Les carnets du Bourlingueur		Escapade	30 millions d'amis
TVA	5h30 Salut, bonjour!		"Medicine Man"('92) Lorraine Bracco, Sean Connery.				Le TVA midi	Évangélis-ation 2000	Info-publicité	Shopping TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Les trois mousquetaires"('93) Kiefer Sutherland, Chris O'Donnell.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h30"Insp ecteur G...	5 sur 5	Télé-journal	Découverte		Laflaque	Tous pour un: Belles histoires des pays d'en haut				:15 Journal	45 Sortie	:15 Prochaine sortie		:15 "Les Heureux de ce monde"('00) Eric Stoltz, Gillian Anderson.			
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le Monde	5 sur 5	Découverte		Le Téléjournal		Grands Reportages "Le pic pétrolier"		Télé-journal	Second regard	Le Journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Télé-journal	Télé-journal
TV5	Tu m'étonnes	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Vivement dimanche! Invité(es): Mireille Mathieu.			Extremis "La colère des parias"		d.	TV5 le journal	Écrans du monde	Kiosque		Symphonic Show			
TVA	Le TVA 18 Heures	On n'a pas toute la soirée			Anges de la réno "La famille Teas"		Las Vegas "Le bon samaritain"		Le TVA réseau	"Ivre d'amour"('02) Emily Watson, Adam Sandler.				Évangélis-ation 2000	Infopublicité			

SAINT-EUSTACHE

Portrait d'un village qui s'anglicise

Autrefois village exclusivement francophone, Saint-Eustache voit maintenant ses enfants parler de plus en plus anglais. De génération en génération, la langue maternelle y est délaissée. Portrait d'une situation qui en inquiète plusieurs.

Jennyfer COLLIN et Guillaume DANDURAND

La petite communauté francophone de Saint-Eustache, village d'environ 800 habitants, a perdu de sa vigueur d'autrefois. Inquiets quant au déclin du fait français au village, plusieurs résidants constatent que de plus en plus de francophones délaissent leur langue maternelle au profit de l'anglais.

« J'ai onze petits-enfants, mais ils ne parlent pas tellement français, affirme Hélène Laramée, qui travaille avec son fils au garage familial Laramée Sales and Service. Deux sont vraiment bons en français, mais ils habitent à Saint-Laurent. Les autres, dont beaucoup sont à Saint-Eustache, préfèrent l'anglais. Les gens sont plus à l'aise de parler en anglais. »

Lorsqu'elle voit ses enfants et petits-enfants, Hélène Laramée leur parle donc généralement en anglais. « On change de langue pour nos enfants, constate-t-elle. On n'y pense pas, mais on laisse les enfants parler anglais. C'est pour ça qu'on va perdre notre français.

« En même temps, je les aime trop mes petits-enfants pour leur imposer de me parler en français, poursuit-elle. J'aurais dû leur tenir tête, mais je ne me serais pas fait aimer autant. »

Directrice de l'école Saint-Eustache pendant onze ans et maintenant retraitée, Léona Painchaud est catégorique : l'école d'immersion, affiliée à la Division scolaire Prairie Rose, est ce qui permet à la communauté francophone de survivre à Saint-Eustache. « Si on perd l'école, on n'a plus rien ici, assure-t-elle. L'école pour nous, c'est une richesse. »

Pourtant, Léona Painchaud a constaté au fil du temps une dévalorisation du français chez les jeunes, qui privilégient l'anglais en dehors des salles de classe. « À l'époque, j'allais dans une petite école rurale à Baie-Saint-Paul, raconte-t-elle. On parlait français pendant les récréations. En classe, il fallait cacher nos livres quand l'inspecteur anglais venait. Tout le monde parlait français, exactement au contraire de ce qui se passe maintenant parce que les jeunes parlent seulement en anglais.

« En dehors de l'école, les jeunes ne veulent pas parler français, ajoute-t-elle. Ce n'est pas la mode. *It's not cool.* Quelle sorte de français va-t-il nous rester? Quand les jeunes parleront-ils français lorsqu'ils seront adultes? Peut-être au travail, s'ils en ont besoin. C'est inquiétant. »

Philippe et Kenneth Beaudin, deux frères, établissent le même constat. « Je parle français aux francophones, mais ils me répondent en anglais, déplore Philippe Beaudin. C'est triste. Dans 20 ans, ça va parler anglais ici. On est la dernière génération vraiment. Les jeunes ont appris le français, mais… »

Gisèle Renaud, 31 ans, croit quant à elle en l'importance de transmettre la langue et la culture françaises à ses deux enfants. D'ailleurs, son mari, un Français arrivé au Manitoba il y a une dizaine d'années, parle très peu anglais. « Je parle français à mes enfants, dit-elle. Je ne veux pas qu'on perde notre langue. »

Du temps de notre jeunesse

Professeur à la retraite, Philippe Beaudin explique que Saint-Eustache a d'abord été une communauté métisse francophone. « Ensuite, les curés ont lancé un appel aux Canadiens français du Québec, raconte-t-il. Les gens du Québec sont venus s'installer ici entre 1880 et 1920 environ. »

Tous se souviennent comment il était plus courant de parler français lorsqu'ils étaient jeunes. « Dans les années soixante, tout le monde parlait français ici », rappelle Léona Painchaud.

« Quand on commençait l'école, on ne savait pas un mot d'anglais », ajoute la commis au Magasin Beaudin, Dora Lepine.



photo : Jennyfer Collin

Léona Painchaud : « Si on perd l'école de Saint-Eustache, on n'a plus rien ici. »

Kenneth Beaudin se souvient même des fois où les supérieurs « tapaient sur les oreilles » quand les jeunes ne parlaient pas anglais. « L'école publique était supposée être en anglais, explique son frère, mais ici, c'était presque une école française tellement on trichait. On parlait juste français partout! »

D'un autre côté, l'église et l'école organisaient des concours de dictée, chapeautés par l'Association de l'éducation. « Les résultats étaient publiés dans *La Liberté*, note Léona Painchaud. Il fallait travailler fort pour compétitionner avec les plus grosses écoles! »

Cependant, lorsque l'église a perdu de son pouvoir, tout s'est arrêté, font remarquer les frères Beaudin. « Avant, le curé prenait soin du village, soutient Kenneth Beaudin. Il contrôlait tout le village. Maintenant, on n'a plus de curé. On en a un, mais il ne parle pas français. »

Pour expliquer le déclin du français dans la communauté de Saint-Eustache, les villageois mentionnent plusieurs raisons : le manque de volonté, l'arrivée de nombreux immigrants parlant tous anglais, la fermeture des écoles rurales ou bien les mariages mixtes. Pire encore, souligne Philippe Beaudin, les gens ont perdu l'habitude de parler français en famille. « Ils le parlent à l'école d'immersion, mais pas à la maison », dit-il.

La télévision tient également un rôle important dans ce changement. « La télé a joué pour beaucoup, assure Philippe Beaudin. Ça a totalement changé le village! L'amalgamation des écoles en commissions scolaires dans les années 1960 est aussi en cause. On a alors perdu notre école ici. On a seulement gardé notre école primaire d'immersion. Le *high school* est à Elie, où ça parle beaucoup plus anglais. Là, il y a eu tout un mélange d'élèves. C'est pour ça qu'on parle moins français maintenant. »

Autre raison amenée par Philippe Beaudin : la percée dans le secteur des transports. « On a commencé à aller à Winnipeg et à établir une communication avec ce qui se passe autour, dit-il. Il n'y a pas de travail à Saint-Eustache. Tout le monde travaille à Winnipeg; quelques-uns à Portage. Par contre, pour fonctionner à Winnipeg, il faut parler anglais. Les gens ont donc pris l'habitude de fonctionner en anglais. »

Un des principaux signes de ce changement, constate-t-il, c'est l'évolution dans l'attribution des prénoms. « Avant, la majorité avaient un nom français, explique-t-il. Maintenant, ils ont des noms anglais. Prenez mon frère, Kenneth. C'est le dernier de la famille et il a un nom anglophone. »

Néanmoins, signe d'espoir pour cette génération inquiète, tout au long de l'avant-midi passée au Magasin Beaudin, on entendait davantage parler français qu'anglais à la caisse.

Une communauté conciliante

Jennyfer COLLIN et Guillaume DANDURAND

Auparavant, les gens de Saint-Eustache avaient l'habitude de se réunir au Magasin Beaudin afin de faire un brin de jasette avec leurs voisins et amis. Comme le constate la commis au magasin, Dora Lepine, « avant, c'était *paqueté* ici. Les gens prenaient leur courrier (le magasin fait aussi office de bureau de postes), puis buvaient un café. Maintenant, ils ne peuvent plus fumer ici, alors ils prennent leur courrier puis ils partent tout de suite. »

Le comité culturel, qui fonctionnait bien pourtant, assure Philippe Beaudin, n'existe plus depuis près de trois ans maintenant. La communauté francophone de Saint-Eustache a-t-elle perdu le souffle? Se réunit-elle toujours afin de mettre à l'avant-plan sa langue et sa culture?

« Les gens sont trop occupés et ils n'ont pas le temps, fait remarquer Philippe Beaudin. Il n'y a pas grand-chose qui se passe. Plusieurs jouent au hockey, mais tout se passe en anglais. Par contre, des fois il y a des *socials*, des petites danses, ou encore beaucoup de gens vont au Festival du Voyageur. On a essayé de stimuler le fait français avec un comité culturel, mais ça n'a pas fonctionné à cause du manque de participation. »

Chez les Jeunes de cœur, un club social pour les 55 ans et plus, on se réunit plusieurs fois par semaine pour entendre la messe, jouer aux cartes ou encore souper en groupe les vendredis soir. « On se rencontre au Manoir Saint-Eustache chaque semaine, explique Hélène Laramée. C'est LE lieu de rencontre des gens. On est 137 membres en tout!

« Puis il y a l'école, ajoute-t-elle. Je n'en reviens pas, les élèves donnent des concerts en français! Par exemple, pour Noël, la chorale a donné un spectacle à l'église. Autrement, il n'y a plus d'activités culturelles depuis trois ans passés, je dirais. »

Lors des activités, le français est souvent délaissé au profit de l'anglais, compris par tous. C'est d'ailleurs pour cette raison que, en 1990, lorsqu'on a érigé le nouveau carillon à l'église du village, on a rédigé la description en anglais sur la plaque descriptive.

Ce carillon, la fierté du village, est en fait « un des plus gros de l'Ouest canadien », assure Léona Painchaud, dont le père était responsable de la rénovation du clocher. Or, sur la plaque, même si les noms inscrits sont tous francophones, on a choisi d'immortaliser l'événement en anglais, afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes.

ÉDUCATION

Une recette qui fonctionne

L'amour de son métier peut mener loin. Jusqu'à être récompensé!

Guillaume DANDURAND

Passionné. C'est le mot d'ordre du lauréat du certificat d'excellence du premier ministre dans l'enseignement, Danys Lachance : être passionné par son métier.

Danys Lachance enseigne à l'école d'immersion française de Saint-Eustache depuis onze ans. À l'époque, il participe à un concours de sa division scolaire et réussit à obtenir une bourse d'environ 20 000 $. Avec cet argent, il parvient à doter son école d'une impressionnante salle d'ordinateurs, de téléviseurs et d'une caméra vidéo.

L'enseignant de 5e et 6e années utilise différents supports médiatiques pour faciliter l'apprentissage de ses élèves. Environ 15 % de l'apprentissage des élèves est fait à l'aide des technologies. C'est cette intégration qui a été récompensée par le bureau du premier ministre du Canada. Et ça marche : les élèves ont hâte d'avoir Danys Lachance pour enseignant.

« Je ne sais pas si mes jeunes aiment mes cours, dit-il humblement. Mais je sais qu'ils entrent en classe avec le sourire. Ils ont hâte de faire les activités que je prépare parce qu'ils ont vu les anciens élèves les faire. »

La recette du succès, selon Danys Lachance, est d'essayer de trouver ce qui intéresse les élèves. « J'ai organisé un rallye à l'intérieur de l'école, explique-t-il. Les élèves doivent accomplir des tâches académiques. Par exemple, à un certain moment, les jeunes doivent découvrir que le prochain indice se trouve dans leur boîte de réception de la adresse courriel. »

À la 6e année, les aînés de l'école doivent produire un film. Du synopsis à la postproduction, les élèves réussissent à faire des petits chefs-d'œuvre cinématographiques. « On en serait même surpris parfois! » assure-t-il. L'an dernier, cinq jeunes de l'école d'immersion de Saint-Eustache ont été finalistes au Festival *Freeze Frame* festival. « L'expérience est authentique et ça les motive, affirme l'enseignant. C'est excitant pour moi aussi. »


photo : Guillaume Dandurand
Danys Lachance, dans la salle informatique de l'école d'immersion de Saint-Eustache.

Danys Lachance encourage les jeunes à prendre des risques et à devenir plus responsables. Ainsi, ils prennent confiance en eux et vivent l'expérience positive du succès.

Reconnu au niveau national pour ses efforts, l'enseignant de musique, d'éducation physique et des cours réguliers prend beaucoup de temps à l'extérieur des cours pour préparer les activités. « Même dans l'auto parfois, raconte-t-il. Avant que je fasse du covoiturage, je gardais toujours un dictaphone avec moi pour enregistrer mes idées ou pour planifier mes cours. Ça m'excite de venir à l'école. Le 1er juillet, je fais toujours une petite déprime. Les élèves me manquent. »

Danys Lachance aime enseigner. Et cet amour pour la transmission de connaissances se projette dans l'envie d'apprendre des élèves. « Je me suis fait une promesse, conclut-il. Lorsque enseigner deviendra un emploi, ce sera le moment pour moi de changer de profession. Mais jusqu'à maintenant, je suis toujours passionné. »

FAFM
La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.

La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.
383, boul. Provencher
bureau 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H OG9

Tél. : (204) 235-0670
1 800 665-4443
Télec. : (204) 233-1017
Courriel : info@fafm.mb.ca
Site Internet : www.fafm.mb.ca



RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS

La Fédération des aînés
franco-manitobains inc.
vous invite au

Rendez-vous des vieux amis

dans le cadre du Festival du Voyageur

Date : le lundi 12 février 2007

Lieu : Salle des Saints-Martyrs-Canadiens
289, avenue Dussault

Coût : 17 $ par personne

Transport : 3 $ par personne

À partir des endroits suivants :

L'Accueil Colombien, 400 Des Meurons,
Tour Eiffel, Place Eugénie

Réserver vos billets ainsi que le transport
à partir du 24 janvier 2007

en appelant le 233-ALLÔ (2556).

GALA DU 20e ANNIVERSAIRE DU THÉÂTRE DES AÎNÉS

Le vendredi 24 novembre 2006, à la salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens, on célébrait le 20e anniversaire du Théâtre des aîné(e)s par un grand gala.

Tous les participant(e)s au théâtre depuis les débuts y étaient invité(e)s, dont environ 170 étaient présents. Après le bénédicité, récité par Jean-Maurice Lemoine, un succulent repas arrosé de bons vins fut partagé par les convives, accompagné d'une musique d'ambiance d'un ensemble musical du Collège Louis-Riel qui a rendu ce banquet très agréable.

Ceci fut suivi par de courts discours qui ont rendu hommage au Théâtre des aînés. Thérèse Carrière proposa le toast au 20e anniversaire, suivie de Thérèse Dorge, présidente de la FAFM, et de Gérard Curé, directeur général de la FAFM, Pierre Beaudoin, président du Théâtre des aînés et de Mme la sénatrice Maria Chaput.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance de gaieté et d'amitié, grâce à un décor merveilleux, une présentation Power Point de Deny Gravel et un programme de chansons et de danses pour tous les goûts. Mentionnons ces artistes de chez nous qui ont su nous réchauffer le coeur : Gisèle Marion, Gérard Curé, Gabriel Catellier, Michel Langlois, Claire Desrosiers, Pierre Beaudoin et les Steppers Chartrand de Saint-Laurent.

Le comité du Théâtre des aînés aimerait remercier le comité organisateur dont les membres sont : Eveline Beaudoin, présidente, Jean-Maurice Lemoine, Angèle Gobeil, Michel Langlois et Gérard Curé.



DATE À RETENIR :

Jeux du printemps : le 25 avril 2007 à Sainte-Agathe

Tournée Canadienne en santé : mai 2007

Assemblée annuelle de la FAFM : le vendredi 25 mai 2007

Pèlerinage à Saint-Malo : juillet 2007

Tournoi de golf annuel à La Broquerie : Au profit du Cercle Molière, le jeudi 13 septembre 2007.

Prends le temps une émission réalisée par Claire Desrosiers qui passe sur les ondes de la radio Envol 91,1 FM tous les lundis matin de 9 h à 10 h et en reprise les vendredis de 11 h à midi.

Prêt à jouer?

Découvrez des jeux en ligne pour vos moments de détente.

Les incontournables tels que :

Mots croisés – www.croisade.com
Échecs – www.iechecs.com
Sudoku – www.sudoku.fr

Cercle Molière

Chers amis de la FAFM, voici l'occasion de participer à un projet qui profitera aux générations à venir. Faites un don pour assurer la réalisation du Nouveau Théâtre du Cercle Molière sur le site du CCFM. Information : 233-8053

Info santé - Vous avez des questions au sujet de la santé, appelez Health Links - Info Santé. Winnipeg 788-8200 ou Manitoba 1 888 315-9257. Services disponibles 24 heures sur 24, 7 jours par semaine.

Avis aux clubs de 55 ans et plus - Si vous avez des annonces d'activités à partager dans la page des aînés, veuillez communiquer avec Thérèse au 269-0374, ou par courriel à dumesnil@mts.net avant le troisième mercredi du mois précédent l'événement. Nous nous ferons un plaisir de les publier pour vous.

Visitez notre site Internet – www.fafm.mb.ca

Économie

La péréquation expliquée

À Ottawa, les surplus budgétaires se succèdent depuis 1997, au grand dam des provinces qui demandent leur part du gâteau.

Guillaume DANDURAND

Une rencontre entre les premiers ministres provinciaux aura lieu à Toronto le 7 février. Le déséquilibre fiscal et la péréquation seront au cœur des discussions.

Les provinces ont toutes des responsabilités semblables, en santé et éducation par exemple. Mais la perception d'impôts et de taxes varie d'une province à l'autre, ce qui influe sur la quantité d'argent qui entre dans leurs coffres. C'est ce qu'on appelle le déséquilibre fiscal horizontal.

Le déséquilibre fiscal vertical correspond à la différence d'impôts perçus par le fédéral et les provinces. Chaque année depuis 1997, le gouvernement fédéral termine l'année avec des surplus. « Dans les années 1990, Paul Martin a augmenté les taux d'imposition et coupé dans les programmes sociaux, rappelle la professeure d'économie et d'administration des affaires au Collège universitaire de Saint-Boniface, Sylvie De Serres. À ce moment, notre dette se situait à 70 % du Produit intérieur brut (PIB). Mais l'idéal, c'est lorsque la dette se situe à moins de 40 % du PIB. Le paiement des intérêts diminue et les investisseurs étrangers ont plus confiance en notre économie. »

Aujourd'hui, selon Sylvie De Serres, la dette du Canada se situe sous les 40 % du PIB. Mais les surplus fédéraux sont toujours imposants. Il y en a eu pour 13 milliards $ l'an dernier. Pendant ce temps, l'Alberta mise à part, les provinces ont de la difficulté à boucler leur budget annuel.

La péréquation

Ottawa partage ses impôts aux provinces en transférant des sommes destinées aux programmes sociaux, à la santé et à l'éducation. Le fédéral redistribue aussi aux provinces ses perceptions d'impôts tels que le prévoit la constitution, dans une formule : la péréquation.

« Afin que les provinces puissent offrir des services publics équivalents à tous les Canadiens, le gouvernement calcule quelle sera sa contribution par le biais de la péréquation », explique Sylvie De Serres. Par exemple, cette année, le Manitoba a reçu un peu moins de 3 milliards $ du gouvernement fédéral, incluant aussi les transferts pour la santé, les programmes sociaux et l'éducation. Cette somme représente 34 % du budget provincial de 8 milliards $.

« La péréquation s'ajoute aux programmes de transfert parce que ce ne sont pas toutes les provinces qui peuvent offrir un niveau équivalent de services publics à leur population, avec un niveau d'impôt comparable entre elles, poursuit Sylvie De Serres. Le montant reçu de la péréquation peut être utilisé à n'importe quelle fin. C'est au choix de la province. »



photo : Guillaume Dandurand

Le montant accordé aux provinces totalise 62,1 milliards $, soit 1 904 $ par habitant. Sur la photo, Sylvie De Serres.

La formule de la péréquation se base sur la capacité des provinces à faire fructifier leurs revenus, par le biais d'impôts et de taxes. Calculée entre autres en fonction de la population, des ressources naturelles et de la manière dont elles sont exploitées, la péréquation attribue des montants différents aux provinces. La Saskatchewan, par exemple, a obtenu 13 millions $ cette année. Le Québec, plus de 5 milliards $. Parce qu'elles sont plus riches que les autres, l'Alberta et l'Ontario ne reçoivent pas d'argent de la péréquation.

C'est d'ailleurs pour cette raison que les premiers ministres se rencontreront le 7 février. Ils veulent aller chercher plus d'argent au fédéral. « Quand une province n'a pas assez d'argent, elle ne peut pas augmenter ses impôts parce qu'elle ne sera plus concurrentielle, poursuit Sylvie De Serres. Il pourrait y avoir un exode vers une autre province, donc moins de revenus pour celle-ci. Ou bien le gouvernement donne plus d'argent aux provinces — par le biais de la péréquation — ou il lui permet d'aller chercher plus d'argent. Elles doivent demeurer concurrentielles. »

Salaire minimum

Tour d'horizon canadien

Danny JONCAS (APF)

Le 1er février, les travailleurs ontariens qui touchent le salaire minimum auront droit à une augmentation. Le gouvernement fixera le taux horaire à 8 $.

Cette hausse est la dernière augmentation d'une initiative du gouvernement de Dalton McGuinty. Cette initiative échelonnée sur quatre ans visait à faire passer le salaire minimum de 6,85 $ l'heure en 2004 à 8 $ l'heure en 2007.

L'Ontario figurera parmi les provinces et territoires offrant le salaire minimum le plus élevé au pays.

Au pays, ce sont les employés du Nunavut qui ont le salaire minimum le plus élevé, avec un taux horaire de 8,50 $, qui est de 8,25 $ au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

La Colombie-Britannique offre un taux horaire de 8 $. Suivent le Québec (7,75 $), le Manitoba (7,60 $) et la Saskatchewan (7,55 $).

Le salaire minimum est plus bas en Alberta et en Atlantique. L'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse offrent un taux de 7,15 $ l'heure, Terre-Neuve et l'Alberta accordent 7 $ l'heure. Avec 6,70 $ l'heure, le Nouveau-Brunswick a le salaire minimum le plus bas au pays.

Au Congrès du travail du Canada (CTC), l'économiste Andrew Jackson précise qu'en 2005, 4,3 % des travailleurs touchaient le salaire minimum (soit 587 000 personnes). Plusieurs défis doivent encore être relevés puisqu'en juin 2006, 11,7 % de la population active se situait sous le seuil de la pauvreté. Pour ne pas tomber dans cette catégorie, une personne doit gagner au moins 10,09 $ l'heure, selon le CTC.

INDUSTRIE DU BŒUF

Discussion frontalière

Les pourparlers ont débuté aux États-Unis sur l'éventualité d'ouvrir la frontière américaine au bœuf canadien de plus de 30 mois.

Nathalie FORGUES

Les États-Unis proposent d'ouvrir leurs frontières au bœuf canadien de plus de 30 mois. Les pourparlers sont présentement en cours. Les Américains ont jusqu'au 12 mars pour commenter la proposition du Département de l'agriculture des Etats-Unis (USDA).

Les animaux nés après le 1er mars 1999 (1) pourraient donc être exportés chez nos voisins du Sud tout comme les produits qui en sont dérivés. Le Canada devra cependant se conformer à la nouvelle politique américaine qui entrera probablement en vigueur cet été et qui vise à protéger les consommateurs contre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

« On voit ça comme une bonne nouvelle, mentionne le directeur des communications au bureau du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Conrad Bellehumeur. C'est la période de consultations qui vient de débuter. C'est un pas dans la bonne direction. On a encore espoir que la frontière soit ouverte d'ici au printemps pour le bœuf de plus de 30 mois. »

Du côté américain, on ne donne pas de date butoir à l'évaluation. Les commentaires recueillis jusqu'au 12 mars seront considérés avant de passer à l'action.

« Il va falloir suivre ce qui se passe durant la période de consultations et les changements que le Département de l'agriculture pourrait faire à la réglementation, ajoute Conrad Bellehumeur. Il va aussi falloir voir les actions de certains intervenants. »

Le Canada est présentement le seul pays désigné par les États-Unis à exposer des risques minimes. Le renforcement des mesures de sécurité contre la propagation de l'ESB mises en place au Canada depuis la découverte d'un cas de la maladie de la vache folle en Alberta le 20 mai 2003, a mené à cette décision.

L'annonce donne de l'espoir aux éleveurs canadiens. « Le marché s'est rééquilibré depuis, mais on voit de façon positive la réouverture de la frontière pour le bœuf de plus de 30 mois, mentionne un éleveur de Saint-Malo, René Catellier. En ce moment, les agriculteurs canadiens peuvent vendre aux États-Unis le bétail de moins de 30 mois. Ce marché-là est ouvert, mais on aimerait avoir un échange libre de tout le bétail.



Archives La Liberté

Le bœuf canadien de plus de 30 mois pourrait éventuellement être exporté aux États-Unis. Les pourparlers américains se poursuivent jusqu'au 12 mars.

« On ne cherche pas à vendre plus de bœufs aux États-Unis, mais à augmenter les prix au Canada, poursuit-il. Le marché interne est limité et on a une trop grande production de vaches de réforme. Ça fait diminuer les prix au pays. »

Au cours des quatre dernières années, plusieurs éleveurs incapables de se défaire de leur troupeau ont quitté le milieu de la production. « Il y a moins de joueurs après trois ans », confie René Catellier.

Il s'agit de la deuxième étape dans la réouverture de la frontière canado-américaine depuis la découverte du premier cas le 20 mai 2003, en Alberta. En janvier 2005, les États-Unis avaient permis l'importation de bétails de moins de 30 mois et de produits dérivés vers les abattoirs ou les parcs d'engraissement.

La frontière américaine a été fermée au bœuf canadien après la découverte d'un cas de maladie de la vache folle en Alberta en 2003. Huit autres cas ont été confirmés jusqu'au 23 août 2006. En 2005, une décision judiciaire a obligé le gouvernement américain à ouvrir ses frontières aux animaux vivants de moins de 30 mois.

(1) La date coïncide avec le renforcement du programme de surveillance pour l'interdiction frappant les aliments du bétail.

INDUSTRIE DU PORC

Quels sont les enjeux?

La Commission de la protection de l'environnement tiendra trois rencontres publiques pour déterminer les enjeux environnementaux reliés à l'industrie porcine du Manitoba. Au début du mois de novembre, le ministère de la Conservation a imposé un moratoire sur la construction ou l'agrandissement de porcherie. Ce moratoire est en vigueur jusqu'à ce que la Commission revoie l'impact environnemental de l'industrie du porc par l'entremise du Plan de protection des eaux.

Afin de présenter une étude exhaustive, la Commission demande aux groupes de gens ou aux individus de bien vouloir partager leurs préoccupations. Les interventions seront limitées à 15 minutes.(1) Elles doivent identifier les problèmes, fournir une brève explication qui permet d'en démontrer l'importance pour l'étude et proposer des suggestions sur la façon dont le comité doit aborder son enquête.

Les rencontres auront lieu de 13 h à 17 h et de 19 h à 21 h, le 22 janvier au Centre communautaire de Friedensfeld, le 23 janvier à l'Hôtel Delta de Winnipeg (350, avenue St. Mary's) et le 25 janvier au Centre Morden (285 North Railway).

Les gens qui ne peuvent assister aux rencontres peuvent tout de même faire parvenir leur requête aux bureaux de la Commission de la protection de l'environnement, au 155 rue Carlton, bureau 305, avant le 2 février.

Les enjeux soulevés lors des rencontres permettront au comité chargé du dossier de mieux compléter l'étude.

Les consultations publiques de la Commission de la protection de l'environnement auront lieu plus tard durant l'année. Les gens seront alors invités à partager leurs commentaires lors de discussions plus approfondies sur la question.

(1) Il faut s'inscrire à l'avance pour obtenir le droit de parole. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Internet www.cecmanitoba.ca. L'inscription peut aussi se faire en composant le 945-0594 ou sans frais le 1 800 597-3556.

N. F.



DIX CONSEILS POUR UN HIVER AU SOLEIL SANS SOUCIS

Dès que les feuilles tombent et que les journées raccourcissent, les retraités migrateurs commencent à rêver de leur envolée vers le Sud. Il est peut-être un peu tôt pour prendre la route (ou un vol) vers ces latitudes plus chaudes et plus ensoleillées, mais certainement pas pour entreprendre ses préparatifs afin de s'assurer d'un séjour agréable et sans soucis. Pour y arriver, voici dix conseils à suivre avant de prendre le départ.

1. **Souscrivez une assurance-maladie** - Les régimes d'assurance-maladie provinciaux n'offrent pas tous la même protection à l'extérieur du Canada, mais aucun ne suffit habituellement pas à couvrir les frais médicaux aux États-Unis. Afin d'éviter la catastrophe financière, il est essentiel de souscrire une assurance-maladie suffisante pour l'étranger. Mais ne cherchez pas seulement la moins chère! Examinez la protection avec soin et assurez-vous que votre police vous convient. Par exemple, certains assureurs essaieront de vous ramener au Canada pour recevoir vos traitements.
2. **Versez votre cotisation REER** - Si vous avez des droits de cotisation, il est toujours judicieux de verser votre cotisation le plus tôt possible afin de bénéficier du report d'impôt maximum. C'est encore plus important si vous prévoyez être à l'extérieur du Canada à la date limite, parce que vous pourriez ne pas être en mesure de le faire à distance à moins d'avoir pris les dispositions nécessaires avant votre départ.
3. **Revoyez votre procuration et votre testament** - Assurez-vous que votre procuration et votre testament sont à jour avant de partir, particulièrement si vous avez une propriété aux États-Unis. Par exemple, il est possible qu'une procuration de votre province ne couvre pas la totalité de vos biens aux États-Unis et, de plus, les lois varient d'un État à l'autre. Si vous désirez qu'une procuration couvre une propriété en particulier aux États-Unis, il est préférable d'obtenir les conseils d'un avocat spécialisé en immobilier dans l'État visé.
   Pensez aussi aux répercussions fiscales transfrontières dans votre testament. Il est possible que les biens immobiliers situés aux États-Unis soient également assujettis à l'impôt fédéral américain, voire à celui de l'État. Afin d'en atténuer les effets, consultez un fiscaliste.
4. **Faites suivre votre courrier par Postes Canada** - Ne changez pas votre adresse pour une adresse temporaire à l'extérieur du pays auprès de vos institutions financières. Si vous le faites, elles seront obligées de retenir l'impôt des non-résidents.
5. **Prenez des dispositions pour faire remplir votre déclaration de revenus** - Peut-être ne serez-vous pas de retour avant la date limite du 30 avril ou peut-être voudrez-vous vous assurer de faire parvenir tous les documents nécessaires au comptable à l'avance.
6. **Prenez des dispositions pour obtenir de l'argent comptant pendant votre séjour à l'étranger** - Un compte de marché monétaire américain détenu auprès d'une institution financière canadienne pourrait vous permettre de faire des chèques.
7. **Établissez des prélèvements automatiques pour payer vos factures** Le paiement de vos factures étant assuré chaque mois, vous êtes sûr de ne pas oublier certaines de vos obligations.
8. **Vérifiez vos cartes** - Assurez-vous que la bande magnétique de vos cartes de débit et de crédit est en bon état – et que vos limites de crédit sont suffisantes. Il est peut-être aussi judicieux d'informer la société émettrice de votre séjour à l'étranger, car elle pourrait couper l'accès à votre carte pour des raisons de sécurité (protection contre le vol) si vous vous écartez de vos habitudes de consommation.
9. **Calculez la durée de votre séjour hors du pays** - La plupart des pays limitent la durée de séjour autorisée sans l'obtention d'un statut d'immigration officiel. Vous risquez de perdre votre protection d'assurance-maladie provinciale si vous vous absentez du pays plus de six mois. Certains pays tels que les États-Unis obligent les visiteurs à remplir des formulaires d'impôt spéciaux s'ils y demeurent plus qu'un certain temps.
10. **Protégez votre coussin financier** - Assurez-vous que votre argent ne prenne pas aussi des vacances. Qu'il s'agisse de vos placements, de l'impôt, de vos comptes bancaires ou de vos paiements de cartes de crédit, chaque aspect de vos finances doit être suivi de près même quand vous êtes loin de la maison.

Et rappelez-vous : que vous soyez chez vous ou en voyage, il est toujours payant de demander l'aide d'un conseiller.



Gilbert Cloutier, CFP, CMA
Tél. : 237-0762 (rés.)



Rénald Massicotte, CFP, CGA
Tél. : 772-0006 (rés.)



Martin Cloutier, B. Comm. (Hons)
Tél. : 943-6828 (bur.)

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :

GILBERT CLOUTIER
Conseiller principal
(204) 943-6828, poste 230
gilbert.cloutier@investorsgroup.com

RÉNALD MASSICOTTE
Associé
(204) 943-6828, poste 293
ray.massicotte@investorsgroup.com

MARTIN CLOUTIER
Conseiller
(204) 943-6828, poste 252
martin.cloutier@investorsgroup.com

9e étage
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1

Téléc. : (204) 942-5672

Cette chronique, rédigée et publiée par Services Financiers Groupe Investors Inc. et Les Services Investors Limitée, contient des renseignements de nature générale seulement; son but n'est pas d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement ni de fournir des conseils financiers, juridiques, comptables ou fiscaux spécialisés. Pour de plus amples renseignements sur ce sujet ou sur toute autre question financière ou de placement, veuillez communiquer avec votre conseiller du Groupe Investors.



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE : **Enseignant(e)**
Cours d'informatique (9e - 12e)
Contrat temporaire 30 %
OÙ : Collège régional Notre-Dame
Roland Deleurme, directeur
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 248-2167
DATE LIMITE : Le 24 janvier 2007

POSTE : **Auxiliaire généraliste - 4,20 hrs/jr**
OÙ : École communautaire Saint-Georges
Odile Dubé, directrice par intérim
N° DE TÉLÉPHONE : (204) 367-4224
DATE LIMITE : Le 24 janvier 2007

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



OFFRE D'EMPLOI

SUPERVISEUR/SUPERVISEURE
OPÉRATIONS DES SERVICES AUX VISITEURS
Bilingue impératif (BBB/BBB) et anglais

Parc national du Canada du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba)
Traitement : 48 402 $ - 52 149 $ par année

L'unité de gestion du Mont-Riding est à la recherche de superviseurs saisonniers unilingues (anglais) et bilingues en vue de combler d'éventuels départs aux opérations des services aux visiteurs. Il s'agit de postes d'une durée approximative de 6 mois (avril à octobre) par année. Les titulaires travailleront à l'Agence Parcs Canada et géreront des problèmes d'ordre administratif et opérationnel. Ils seront souples et sauront s'adapter aux changements dans les besoins de l'organisation et apprendre rapidement de nouvelles méthodes et techniques, dans leur domaine de spécialité actuel ou dans d'autres domaines. Ils feront preuve d'un grand leadership et seront capables de travailler avec les membres d'équipes multidisciplinaires de compétence locale, régionale et nationale. Ils assureront la supervision et la prestation de services liés aux ventes, à l'accueil et à l'entretien, et ce au terrain de camping de Wasagaming, aux installations d'utilisation diurne et aux postes de perception du parc national Mont-Riding. Ils peuvent aussi avoir à fournir des services dans le domaine du marketing, de la planification de cérémonies ou d'événements spéciaux et dans le développement et la prestation d'autres services.

Les candidats doivent avoir leur diplôme d'études secondaires conformément aux normes de la province. Ils doivent aussi bien connaître l'anglais pour les postes unilingues, et le français ainsi que l'anglais pour les postes bilingues.

Il faut posséder l'expérience de la supervision, du travail individuel et en équipe, de la planification et de la réalisation de projets, de la vente, de l'accueil du public et de l'utilisation d'un ordinateur et de systèmes informatisés des ventes.

Les personnes qui vivent dans un rayon de 400 km de Wasagaming (Manitoba). Les candidats qui répondent aux critères de présélection seront évalués selon l'Énoncé de qualités de ce poste. Il est possible d'obtenir un Énoncé de qualités détaillé sur demande.

Les candidats doivent avoir fait l'objet d'une vérification approfondie de la fiabilité et posséder un permis de conduire de classe 5 délivré par le Manitoba ou l'équivalent. Les candidats intéressés par un poste bilingue devront réussir l'évaluation de la connaissance des langues de la Commission de la fonction publique et obtenir le niveau BBB/BBB. Veuillez préciser vos compétences linguistiques si vous êtes intéressé par un poste bilingue.

Parcs Canada s'est engagé à réaliser la diversité et l'inclusivité au sein de son effectif. Nous encourageons les membres des groupes désignés à poser une demande et à s'auto-identifier. Une préférence pourrait être accordée aux candidats membres de minorités visibles.

Pour que votre candidature soit étudiée, votre curriculum vitae doit parvenir au plus tard le 9 février 2007 à 13 h (heure avancée du centre). Veuillez indiquer le numéro de référence du ou des postes pour lesquels vous désirez être considéré sur votre demande : Poste anglais: 20070104-PKS-RMFU-OC-157, Poste bilingue : 20070104-PKS-RMFU-OC-158. Veuillez soumettre votre demande à :

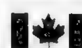
Shelley Neustater
Ressources humaines
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0
Téléphone : (204) 848-7210 • Télécopieur : (204) 848-2596
Courriel : shelley.neustater@pc.gc.ca

Pour obtenir plus de renseignements sur ces postes, communiquez avec :

Peggy Martinook
Agente des services aux visiteurs
Parc national du Mont-Riding
Wasagaming (Manitoba) R0J 2H0
Téléphone: 204-848-7242 • Télécopieur: 204-848-2596
Courriel : Peggy.Martinook@pc.gc.ca

Nous remercions tous les candidats, mais nous ne communiquerons qu'avec ceux qui seront retenus pour la prochaine étape du processus de sélection.

This information is also available in English.


Parcs Canada / Parks Canada
Canada

La Caisse Provencher avec un actif de 140M $ et plus de 5 600 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région Rivière-Rouge du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler un poste à temps complet à nos centres de service Saint-Adolphe et Sainte-Agathe

Agent.e services aux membres

Fonctions
L'agent.e accomplit une variété de tâches liées au secteur des services financiers. Ses fonctions comprennent l'offre de service au comptoir des produits et des services de la Caisse.

Exigences
- Responsable d'un tiroir-caisse;
- Bonne connaissance des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service

Rémunération
Selon l'expérience et l'échelle en vigueur avec avantages sociaux usuels.

Entrée en fonctions
Le plus tôt possible

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel au plus tard le 29 janvier 2007 à l'adresse suivante

Caisse Provencher
Monsieur Philippe Chaput
C.P. 160
Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1A1
Courriel : pchaput@caisse.biz
Télécopieur : (204) 883-2060

Caisse PROVENCHER

Ma Caisse...ça fait partie de ma vie.

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté*. Pour s'adresser à la directrice générale, Sylviane Lanthier, et pour toutes les questions entourant la publicité, l'adresse à composer est :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour joindre le département d'infographie, pour le matériel publicitaire et les photos, écrire à Véronique Togneri à :
production@la-liberte.mb.ca

Pour joindre la rédaction, pour soumettre des lettres à l'éditeur, vos chroniques et toutes vos annonces communautaires, adressez vous à :
redaction@la-liberte.mb.ca

Pour consulter les articles en ligne dans le réseau Internet, visitez l'adresse suivante :
journaux.apf.ca/laliberte

Merci d'apporter ces changements à vos carnets d'adresses électroniques.

APPEL DE CANDIDATURES

Le Collège universitaire de Saint-Boniface
fait appel de candidatures pour

un directeur ou une directrice du Service d'appui technologique

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le plus ancien établissement d'éducation postsecondaire de l'Ouest canadien et une université de langue française, est à la recherche de candidats et de candidates pour combler un poste nouvellement créé. Ce poste est le résultat d'un exercice de consultations auprès de la communauté universitaire et d'un expert-conseil en ce qui a trait à la gestion et à la sécurité informatiques au Collège.

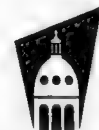
La Direction du service d'appui technologique a pour mandat d'appuyer les usagers dans leur utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), que ce soit pour l'enseignement, la recherche, l'apprentissage ou le travail administratif. Elle est responsable de diriger la planification stratégique des TIC et sa mise en œuvre en s'assurant qu'elle contribue à la mission du CUSB. Elle assure la gestion de la sécurité informatique, de l'infrastructure technologique, des systèmes basés sur le Web et des services Web de l'enseignement à distance et des systèmes administratifs, de la formation, de l'appui et du développement du corps professoral et des autres usagers. Elle est également responsable de la gouvernance, de l'organisation et du leadership des TIC. De plus, elle est impliquée et engagée dans le financement des TIC comme ressource institutionnelle stratégique et dirige les investissements en TIC par rapport à la mission et aux stratégies de l'établissement.

Le CUSB est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice ayant la formation, les qualités et les capacités de contribuer à l'efficacité de la gouvernance et de l'organisation technologique, ainsi que de la gestion des systèmes et des services. La personne choisie sera appelée à développer et à gérer les relations à l'interne comme à l'externe, à communiquer la valeur et l'importance des TIC et à favoriser des équipes technologiques efficaces, flexibles, innovatrices, productives, sensibles, ouvertes et centrées sur le service à la clientèle. Le directeur ou la directrice assurera dès les premiers mois de son entrée en fonction le regroupement, la mise en commun et la réorganisation des ressources humaines et matérielles du Service informatique, du Service de communication par Internet et du Service d'équipement, et au moment opportun, le système actuel de communications téléphoniques.

La personne choisie maîtrisera le français et l'anglais à l'oral et à l'écrit et aura la formation universitaire et l'expérience pour occuper un poste universitaire de haut niveau. Elle aura démontré de solides expériences dans l'administration et la gestion financière, matérielle et humaine au sein d'organisations complexes. Elle possèdera une connaissance large des technologies de pointe, sans pour autant en être spécialiste technique. Elle aura à son actif une longue expérience dans un milieu d'enseignement postsecondaire ou aura démontré la capacité d'adaptation à diverses cultures organisationnelles. Cette personne aura fait preuve de fortes habiletés relationnelles et communicationnelles.

Les mises en nomination ainsi que les curriculum vitae pour ce poste seront acceptés jusqu'au **23 février 2007**. Veuillez les envoyer à :

Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
200, avenue de la Cathédrale
Téléphone : (204) 233-0210, poste 401
Télécopieur : (204) 237-3099
loroch@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente du Canada.



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant :

Direction générale adjointe
Personnel, recrutement et relations de travail

La Division scolaire franco-manitobaine recherche une personne avec une expertise en pédagogie et en administration scolaire afin d'assurer une éducation de qualité aux élèves francophones du Manitoba.

Ce poste de direction générale adjointe comprendra :

•• La gestion des dossiers reliés au personnel et au recrutement, ce qui inclut la planification budgétaire, les allocations de personnel, la gestion des ententes collectives et les initiatives de recrutement du personnel.

La personne choisie travaillera sous la direction du directeur général et devra posséder :

- •• une maitrise en education ou l'équivalent
- •• cinq annees a la direction d'une ecole
- •• une excellente maitrise du français et de l'anglais (oral et ecrit);
- •• une bonne connaissance de la programmation scolaire;
- •• une excellente habileté de communication ;
- •• plusieurs années d'expérience en enseignement;
- •• une excellente capacité de gestion des ressources (humaines et financières) :
- •• de l'expérience réussie en administration scolaire ;
- •• une capacité de travailler en équipe;
- •• une excellente connaissance de la communauté francophone;
- •• la capacité de promouvoir la mission/vision de la DSFM.

L'entrée en fonction est prévue pour le 1 août 2007.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae avant 12 h le 14 février 2007 auprès de :

Monsieur Gérard Auger
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204 – 1263 chemin Dawson
Lorette MB R0A 0Y0
Courriel : gauger@atrium.ca

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire recente de moins de 12 mois, jugee satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste



Princess Auto est un établissement de ventes au detail. Il a à son actif 28 magasins et offre à sa clientèle des facilités de commandes postales sur toute l'étendue du Canada de l'Atlantique au Pacifique. Il compte aussi une unité de production de produits manufacturés.

Actuellement nous avons un poste ouvert à la réception des appels téléphoniques de nos clients au sein de l'équipe du **Centre d'appels**.

Description du travail :

- répondre aux appels téléphoniques de la clientèle et procéder au traitement et à la finalisation des commandes par téléphone, télécopieur et par Internet;
- s'occuper de la clientèle et résoudre les problèmes d'une façon rapide et professionnelle.

Aptitudes et qualifications :

- être bilingue français/anglais (écrit et oral);
- avoir une connaissance pratique de l'informatique;
- savoir répondre au téléphone avec civilité;
- avoir une personnalité ouverte, affable et accessible;
- avoir l'habileté de résoudre les problèmes;
- être disponible pour le quart du matin qui commence entre 7 h et 10 h.

Ce poste est un emploi à temps plein dont la rémunération est de 10,35 $ par heure pour un total de 40 heures par semaine du lundi au vendredi.

En plus de cela nous offrons une occasion d'avancement, un milieu de travail positif et épanoui, une formation et un ensemble de prestations comprenant :

• soins dentaires
• soins médicaux
• ordonnance de médicaments
• un fonds de pension offert par notre compagnie
• partage de profits

Au cas où vous portez intérêt à relever les nouveaux défis qui vous mènent à une carrière excitante et saisir l'opportunité de grandir au sein d'une compagnie prospère, vous êtes le genre de personne qui suscite notre intérêt!

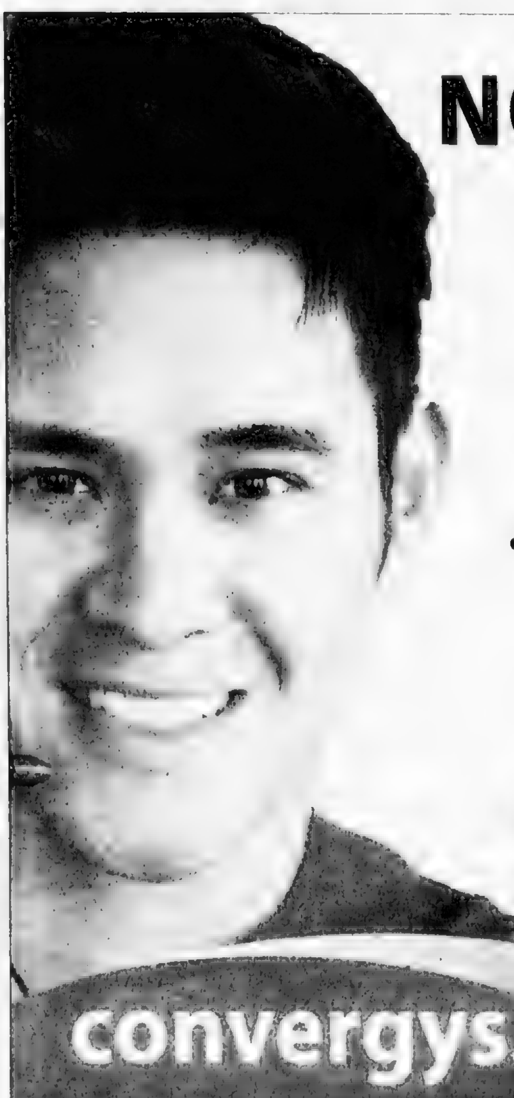
Si vous voulez joindre notre équipe, veuillez soumettre un curriculum vitae et une lettre d'accompagnement à :

Princess Auto Ltd
C.P. 1005
475, chemin Panet
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2W7
ou

Télécopieur : (204) 654-5256
ou postulez en ligne : www.princessauto.com

Date limite : le mardi 23 janvier 2007

NOUS EMBAUCHONS



Représentant au service à la clientèle



- **Centre de traitement d'appels entrants**
- **Postes à temps partiel et temps plein disponibles**
- **Bénéfices sociaux, plans de pension et salaires concurrentiels**
- **Programme de remboursement de droits de scolarité pour employés à temps plein et temps partiel**
- **Primes pour les employés francophones et ayant travaillé en centre d'appel**

careers@convergys.com

Déposez votre demande en personne, en vous rendant au :
14, boulevard Fultz
Prendre la sortie Scurfield,
au croisement de la route 90 et Bishop Grandin
À côté du South Winnipeg Technical College

Tél. : 833-8460
Vous pouvez postuler sans CV.

CONVERGYS

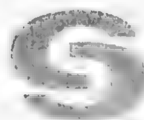


SUPER EMPLOI!

SR&JCustomerCareCallCentresIncestàlarecherchede **REPRÉSENTANTS(ES) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE BILINGUES OU FRANCOPHONES.** Postes à temps plein our temps partiel sont disponible avec une remumération de 10.00 de l'heure. Nous recherchons des gens dynamiques qui aiment traivailler en équipe, portent grandement attention aux détails et ont une excellente compétence écrite et verbale du Français.

S.-V.-P faites parvenir votre résumé par
télécopieur : 204.487.3131
ou par courriel : tnadon@srjgroup.com
611 Academy Road, Winnipeg, MB R3N 0E7
204.487.4775

www.srjgroup.com



Conseil communauté en santé du Manitoba

Appel de candidatures pour :

UN POSTE DE COORDONNATEUR/COORDONNATRICE
(COMMUNAUTÉ DE LA BROQUERIE) • (DEMI-TEMPS)

UN POSTE DE COORDONNATEUR/COORDONNATRICE
(COMMUNAUTÉ DE SAINTE-AGATHE) • (DEMI-TEMPS)

Les coordonnateurs/coordonnatrices seront responsables de l'organisation et du déroulement des activités quotidiennes du centre de santé communautaire dont ils ou elles auront la charge. Ils ou elles devront travailler étroitement avec les différents groupes communautaires ainsi qu'avec les professionnels de la santé. Les personnes retenues posséderont une bonne connaissance de la communauté, un esprit de service et la capacité de transiger habilement avec le public. Elles auront préférablement acquis une expérience dans des domaines tels que le développement communautaire, le service à la clientèle ou la gestion de projets.

Les personnes retenues pour ces postes devront être en mesure de s'exprimer avec facilité en français et en anglais.

Les demandes doivent être dirigées au plus tard **le 26 janvier 2007** à :

Monsieur Léo Robert
Directeur général
Conseil communauté en santé du Manitoba inc.
400, avenue Taché, pièce 400
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C3

Pour de plus amples renseignements : (204) 298-3293 ou (204) 235-3231.

La LIBERTÉ

Emplois
&
Avis
chaque
semaine

Pourquoi
annoncer
ailleurs?

Pour recruter vos candidats bilingues
contactez-nous
237-4823
ou
1 800 523-3355



DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

La radio communautaire du Manitoba - Envol 91 FM est à la recherche d'une personne dynamique et compétente pour assumer la direction générale de sa station de radio située à Winnipeg (Manitoba).

Le ou la candidat(e) recherché(e) travaille en étroite collaboration avec le conseil d'administration, est responsable de la gestion financière, humaine et technique et voit à la planification ainsi qu'à la supervision des activités de la radio.

Tâches principales :

- gérer les ressources humaines;
- représenter la radio auprès du public, des paliers gouvernementaux, des organismes et autres groupes;
- gérer les divers services visant à satisfaire la clientèle, les membres et l'auditoire de la radio;
- gérer la programmation et les responsabilités liées à la radiodiffusion;
- préparer et gérer le budget;
- préparer et mettre en œuvre un plan opérationnel qui découle des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications :

- diplôme universitaire en administration et/ou communication ou l'équivalent;
- expérience dans la gestion financière et des ressources humaines;
- faire preuve de leadership;
- très bon sens de l'organisation et de la planification;
- excellente maîtrise du français parlé et écrit;
- connaissance pratique de l'anglais;
- connaissance du travail en milieu minoritaire francophone;
- connaissance du milieu radiophonique un atout.

Date d'entrée en fonction : fin février 2007

Échelle salariale : selon l'échelle établie par l'organisme

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation accompagnée de votre curriculum vitae d'ici **le lundi 22 janvier 2007 à midi**.

Monsieur Jacob Atangana-Abé, président
La Radio communautaire du Manitoba inc.
340, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G7

Courriel : JAtangana-Abe@ustboniface.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidatures pour le poste suivant à :

École Saint-Lazare (M-12)

DIRECTEUR.TRICE - 85 % du temps
ENSEIGNANT.E - 15 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit
- démontrer la capacité de travailler en équipe
- pouvoir intégrer la technologie dans ses tâches administratives
- avoir une connaissance de la philosophie des cycles de la jeune enfance, intermédiaire et secondaire
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie de l'inclusion
- promouvoir et rehausser la construction identitaire
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire
- un certificat en administration scolaire (Niveau I et/ou Niveau II)

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2007-2008.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature, son curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant 16 h, le **mercredi 24 janvier 2007** à :

Monsieur Michel Allard
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : mallard@atrium.ca
Téléphone : 878-9399 Télécopieur : 878-3229

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

Centre Médical Seine Inc.

est à la recherche d'un(e)

secrétaire médical(e)

Qualifications requises :

- bilinguisme, français et anglais;
- avoir une bonne connaissance de l'ordinateur;
- aptitude à travailler avec un minimum de supervision;
- un certificat de secrétaire médicale ou d'archives médicales serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Fernande Pelletier, gérante
Centre Médical Seine
142, avenue Centrale, pièce 100
Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba)
R5H 1C3
ou par télécopieur : (204) 422-5876

Les demandes doivent nous parvenir au plus tard **le 30 janvier 2007**.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature Cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

OFFRE D'EMPLOI **CRÉDIT AGRICOLE**

La Caisse d'Elie, avec ses succursales à Elie, Saint-François-Xavier, Marquette et Saint-Laurent, est à la recherche d'une personne responsable pour l'approbation du crédit agricole ainsi que pour le suivi de ces dossiers.

La Caisse a un actif de 44 millions $ et un portefeuille de prêts agricoles de 11 millions $.

Les tâches incluent :

- répondre aux besoins financiers des agriculteurs;
- obtenir et analyser l'information nécessaire pour l'approbation et le suivi du crédit;
- se tenir au courant des développements dans l'industrie.

Les compétences recherchées :

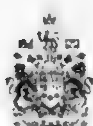
- de trois à cinq ans d'expérience dans l'approbation de crédit agricole.
- un diplôme en agriculture ou dans un domaine connexe;
- bonne connaissance du logiciel Excel;
- capable de communiquer en anglais et en français;
- personnalité favorisant le développement de bons liens d'affaires ainsi que la coopération dans son milieu de travail.

Salaire selon l'expérience et les compétences

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 3 février 2007** à Aurèle Rémillard, directeur général, à l'adresse suivante :



Caisse d'Elie
C.P. 36
Elie (Manitoba) R0H 0H0
aremillard@caisse.biz



Office national de l'énergie — National Energy Board

Occasions d'emploi

Office national de l'énergie

CALGARY (ALBERTA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger

L'Office national de l'énergie (l'ONE) est à la recherche de professionnels d'expérience pour les postes suivants:
Chef technique, Analyse des marchés, Secteur des produits (2 postes)
Analyste, Réglementation financière, Secteur des demandes
Ingénieur ou ingénieure, Secteur des demandes et opérations
Spécialiste de l'environnement, Secteur des demandes et opérations (deux postes)
Économiste, Secteur des demandes

L'ONE fait la promotion, dans l'intérêt public canadien, de la sûreté et de la sécurité, de la protection de l'environnement et de l'efficience de l'infrastructure et des marchés énergétiques. Il s'enorgueillit de son excellence technique et professionnelle à titre d'organisme de réglementation et cherche à recruter des employés hautement qualifiés qui se perfectionneront dans un milieu dont la culture d'excellence dynamique est axée sur les résultats. Nos employés sont notre ressource la plus précieuse et nous comptons sur eux pour atteindre nos objectifs. Nous sommes fiers d'appartenir à la fonction publique et de travailler dans l'intérêt supérieur de la population canadienne
Pour de plus amples renseignements sur ces postes, incluant la manière de soumettre votre candidature, visitez **www.emplois.gc.ca** ou composez le numéro **Infotel 1-800-645-5605**.
Vous trouverez des renseignements sur l'Office national de l'énergie sur notre site Web, **www.neb-one.gc.ca**
Nous remercions d'avance ceux et celles qui auront soumis une demande d'emploi, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempt d'obstacles. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens
This information is available in English

emplois.gc.ca — Canada



Office of the Director of Public Prosecutions Canada — Bureau du directeur des poursuites pénales Canada

Avocat-conseil / Avocate-conseil Services des poursuites pénales

Bureau du directeur des poursuites pénales Canada

WINNIPEG (MANITOBA)

Ouvert aux personnes résidant au Canada ainsi qu'aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Le Bureau du directeur des poursuites pénales Canada est à la recherche de candidats qualifiés pour doter des postes à pourvoir à la section du bureau de Winnipeg du Service des poursuites pénales. Les candidats retenus devront avoir une expérience récente et importante en matière de contentieux pénal et une connaissance poussée du droit pénal et de la procédure connexe.

Pour en savoir davantage sur cette perspective d'emploi et sur la façon de postuler, visitez-nous en ligne à www.jobs-emplois.gc.ca. La date limite pour poser sa candidature est le **26 janvier 2007.** Veuillez indiquer dans votre demande le numéro de référence **06-ODPP-WPG-EA-34020**. Vous toucherez un salaire annuel variant entre 75 630 $ et 108 525 $, selon vos titres et compétences ainsi que votre année d'admission au barreau. Pour plus de renseignements, communiquez avec Paul Jensen, Directeur, Services des poursuites pénales au (204) 983-8967.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ce poste.

Nous remercions ceux et celles qui auront soumis une demande, mais nous ne contacterons que les personnes choisies pour la prochaine étape de sélection. Nous souscrivons à l'équité en matière d'emploi. La préférence sera accordée aux citoyennes canadiennes et citoyens canadiens. La fonction publique du Canada s'est engagée à instaurer des processus de sélection et un milieu de travail inclusifs et exempts d'obstacles. Si l'on communique avec vous dans le processus de sélection, veuillez faire part de vos besoins pour lesquels des mesures d'adaptation doivent être prises pour vous permettre une évaluation juste et équitable.

This information is available in English.

Canada



DIVISION · SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

La Division scolaire franco-manitobaine est à la recherche de candidatures pour le poste suivant a :

École communautaire Saint-Georges (M à 12)

DIRECTEUR.TRICE - 45 % du temps
ENSEIGNANT.E - 55 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- posséder un brevet d'enseignement au Manitoba
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- avoir d'excellentes habiletés de communication
- posséder d'excellentes connaissances du français parlé et écrit
- démontrer la capacité de travailler en équipe
- pouvoir intégrer la technologie dans ses tâches administratives
- avoir une connaissance de la philosophie des cycles de la jeune enfance, intermédiaire et secondaire
- adhérer à la philosophie de l'école
- adhérer à la philosophie de l'inclusion
- promouvoir et rehausser la construction identitaire
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire
- un certificat en administration scolaire (Niveau I et/ou Niveau II)

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2007-2008.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature, son curriculum vitæ et trois (3) noms de référence avant 16 h, le **mercredi 24 janvier 2007** à :

Monsieur Michel Allard
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
1263, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Courriel : mallard@atrium.ca
Téléphone : 878-9399 Télécopieur : 878-3229

N.B. Seulement les personnes choisies pour une entrevue seront contactées. La personne retenue pour ce poste devra soumettre la copie originale d'une vérification judiciaire récente de moins de 12 mois, jugée satisfaisante par l'employeur, avant d'entrer en poste.

Le P'tit Bonheur Inc.

Garderie francophone

recherche un(e)

Éducateur(trice) à la jeune enfance Niveau II ou III
pour travailler dans notre programme préscolaire.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils(elles) doivent également posséder la maîtrise orale et écrite de la langue française et démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Envoyez votre curriculum vitae à :

Marie Rosset
210, rue Masson, pièce 103
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H4

Télécopieur : 233-0062 • Courriel : ptitbon@mts.net



« APPRENDRE EN JOUANT »



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La Commission canadienne du blé cherche à combler le poste suivant :

Spécialiste des Communications

(poste permanent et poste pour une période déterminé)

Concours no 07-03A
Date de clôture: le 26 janvier 2007

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? ».

www.cwb.ca

Nous remercions tous les candidats qui nous enverront un dossier. Seuls les candidats retenus pour un entretien seront informés.

notre personnel : une force vive

notre diversité fait notre fierté

OFFRE D'EMPLOI

Réceptionniste bilingue à temps plein pour une clinique dentaire

Qualités requises :

- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- informatique;
- bon sens de l'organisation;
- entregent.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au numéro de télécopieur 257-9631 ou appelez au 233-7726, ou en soirée le 253-0791.

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Conseiller ou conseillère de l'aide à l'emploi et au revenu – EB3,
Postes de durée déterminée et réguliers, Services à la famille et Logement Manitoba, Division de la prestation de services dans les communautés, Direction des services à Winnipeg
Numéro de l'annonce : 16942
Échelle de salaire : de 38 564 $ à 49 685 $ par année
Date de clôture : le 29 janvier 2007

Qualités requises : La personne choisie est titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires en sciences sociales et possède une expérience connexe dans la gestion de cas touchant des personnes et des familles provenant de milieux culturels divers et des personnes financièrement défavorisées. Une combinaison équivalente d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourrait être prise en compte pour une classification et une échelle de salaire appropriées. La personne choisie doit également posséder des capacités manifestes et de l'expérience en conduite d'entrevues et en counseling de soutien et être en mesure d'effectuer des évaluations et d'assurer la planification et la coordination des services, en mettant l'accent plus particulièrement sur les activités liées aux besoins financiers, à l'emploi ou aux incapacités. Elle doit se montrer capable de classer les besoins des clients par ordre de priorité et faire preuve de compétences en gestion de cas dans un milieu de prestation intégrée de services et de programmes ou systèmes multiples. Des aptitudes efficaces en relations interpersonnelles, en communication orale et écrite et en résolution de conflits sont également requises. Elle doit aussi pouvoir établir des priorités, organiser son travail et faire preuve d'initiative dans un milieu de travail complexe caractérisé par un volume de travail élevé et des demandes concurrentielles, et être capable de travailler en équipe. De l'expérience en informatique, de préférence dans un environnement Windows, est essentielle. Un permis de conduire valide et l'utilisation d'un véhicule personnel à des fins professionnelles sont exigés. On vérifiera le casier judiciaire de la personne choisie. Les personnes bilingues sont encouragées à poser leur candidature. Une liste d'admissibilité sera créée pour combler des postes futurs et sera conservée pendant six mois à compter de la date des entrevues.

La lettre d'accompagnement et le curriculum vitæ de la personne qui pose sa candidature doivent clairement indiquer comment elle répond aux critères du poste.

Fonctions : Dans un milieu de services intégrés, la personne choisie fournira une vaste gamme de services communautaires. Ses fonctions comprendront notamment les suivantes : interviewer et conseiller les clients, évaluer leurs besoins financiers et leur employabilité, offrir de l'appui afin de leur permettre de devenir autonomes et participer à la planification des services coordonnés. La personne choisie déterminera l'admissibilité des clients à une aide financière et offrira à ces personnes et à leur famille une interprétation des lois et des politiques relatives aux programmes.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Concours nº 16942
Services à la famille et Logement Manitoba
Services des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Téléc. : 204 945-0601



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

INFIRMIER OU INFIRMIÈRE PROGRAMME DE SOINS À DOMICILE

Office régional de la santé de Winnipeg

Avec l'établissement de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones et la création d'un partenariat avec la communauté autochtone, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à accroître le nombre de personnes autochtones parmi ses employés, à tous les niveaux. Nous encourageons les personnes autochtones à poser leur candidature.

Appellation à faire des intraveineuses aux clients de la communauté

Poste permanent à temps partiel (0,8 ETP)
Districts de Saint-Boniface et de Saint-Vital

Sous la supervision du coordinateur ou de la coordinatrice des ressources infirmières, la personne administre les soins infirmiers directs aux clients du quartier. Les tâches assignées à la personne choisie correspondront à sa formation et seront conformes aux dispositions de la loi manitobaine.

Fidèle à la Politique des services en langue française du gouvernement du Manitoba et à sa propre politique en matière de services en français, l'Office régional de la santé de Winnipeg s'est engagé à offrir ses services en français et en anglais dans des zones francophones désignées de programmes et de services. Le poste indiqué ci-haut a été désigné bilingue.

QUALITÉS REQUISES :

- Inscription valide au CRNM.
- Doit pouvoir parler, lire et écrire en français à un niveau prédéterminé.
- Attestation valide de compétence en RCR.
- Expérience de travail dans le domaine des soins communautaires ou des soins de longue durée, et ce, auprès des aînés, de préférence.
- Permis de conduire en règle et véhicule permettant de rendre visite aux clients du quartier.
- Bonnes capacités de communication et compétences interpersonnelles.
- Ce poste exige une vérification du casier judiciaire des candidats et du registre de l'enfance maltraitée; de plus, selon les politiques de l'ORSW, on vérifiera la situation de la personne en matière d'immunisation et on lui demandera de subir le test tuberculinique.
- Excellentes capacités d'évaluation infirmière et de gestion des plans de soins.
- Faculté de travailler de façon autonome et au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Il serait à l'avantage de la personne d'avoir une expérience récente en ce qui concerne l'administration d'intraveineuses.
- Nous n'acceptons aucune demande d'emploi après la date limite.

Salaire : 26,798 $/heure à 31,592 $/heure
Infirmier(ière) II MNU - Soins à domicile

Date limite des demandes : le 26 janvier 2007
Pour de plus amples renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.wrha.mb.ca



Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae portant la mention offre d'emploi n° 2006-1439, à :
Agente de recrutement
des ressources humaines - ORSW
155, rue Carlton, bureau 1800
Winnipeg (Manitoba) R3C 4Y1
Téléc. : (204) 926-7107
Courriel : nbenoit@wrha.mb.ca

Nous recommandons aux candidats autochtones de nous faire connaître leurs origines en remplissant le formulaire de déclaration qu'on peut se procurer au Centre de recrutement de l'ORSW ou par l'entremise de l'Initiative sur les ressources humaines autochtones en composant le 926-7092 ou par courriel : **ahri@wrha.mb.ca**

L'ORSW remercie toutes les personnes intéressées à l'offre d'emploi, mais il ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

Étoiles d'la Rouge inc.

est à la recherche d'un(e)
éducateur(trice) niveau II ou III
pour le poste de directeur(trice)
pour le service de garde
avant (7 h à 8 h 40) et
après (15 h 30 à 18 h) l'école
(enfants de 5 à 12 ans).

Salaire : selon l'échelle établie par le MCCA.

Faites parvenir votre curriculum vitae d'ici **le vendredi 26 janvier 2007** à :

Jennifer Sabourin
Présidente
C.P. 321
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3465

LES TOURNESOLS DE SAINT-VITAL INC.

La garderie
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.

fait appel de candidatures pour les postes suivants à temps plein et temps partiel :
un(e) éducateur(trice)
et
un(e) cuisinier(ière)
qui aura comme responsabilité de travailler auprès des enfants de 1 à 12 ans.

Date de début : dès que possible

Horaire de travail : entre 7 h et 18 h

Les candidates ou les candidats choisis devront pouvoir s'exprimer clairement et correctement en français, à l'oral comme à l'écrit. Ils ou elles devront posséder un excellent sens de l'organisation et d'excellentes compétences en résolution de problèmes ainsi qu'une facilité pour la prise de décisions et le travail en équipe.

Les Tournesols de Saint-Vital Inc. offrent :

- une rémunération à la hauteur des qualifications et de l'expérience selon l'échelle salariale établie par la MCCA, niveau V;
- des avantages sociaux compétitifs.

L'expérience auprès des enfants est un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de :

Chantal Tackaberry
Directrice par intérim
Les Tournesols de Saint-Vital Inc.
425, chemin John Forsyth
Winnipeg (Manitoba)
R2N 4J3
Téléphone : (204) 254-6133
Télécopieur : (204) 257-4509
lestournesols@atrium.ca

Vous serez contacté seulement si vous êtes choisi pour une entrevue.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE BERARD, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 185, boulevard Provencher, bureau 25, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 20e jour de février 2007.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 10e jour de janvier 2007.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue RITA MARION, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être envoyées à l'exécutrice au 132, rue Sainte-Augustine, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0, le ou avant le 11e jour de février 2007.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de janvier 2007.

Marie Dacquay
Exécutrice testamentaire

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi 12 h**.
(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration!
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	*Nombre de semaines* 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,42 $	14,84 $	18,02 $	21,20 $	24,38 $	27,56 $	30,74 $	33,92 $	37,10 $	40,28 $
21 à 25	8,48 $	16,96 $	21,20 $	25,44 $	29,68 $	33,92 $	38,16 $	42,40 $	46,64 $	50,88 $
26 à 30	9,54 $	19,08 $	24,38 $	29,68 $	34,98 $	40,28 $	45,58 $	50,88 $	56,18 $	61,48 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,54 $**

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RECHERCHE

PARTENAIRE REQUIS pour opération de restaurant établi. Expérience préférée. Proposition abordable pour jeune/couple énergique de se lancer en affaires. Accomodation sur place. Investissement modeste requis. Répondre en confiance à La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
730-

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE FRANCOPHONE. Pour garder un enfant à notre domicile, et si le temps le permet, pour des légers travaux ménagers. Rémunération prévue entre 8 $ à 10 $ l'heure selon les qualifications. Les heures de travail sont de 9 h à 17 h 30, deux jours par semaine (les mardis et les mercredis). Appelez Guy au travail 943-6446, poste 203 ou après les heures de travail au 452-1915.
733-

À LOUER

APPARTEMENT À LOUER : 300, boulevard Provencher, rez-de-chaussée, récemment rénové, 3 chambres à coucher, laveuse et sécheuse, air climatisé, garage. Non fumeur, pas d'animaux. 975 $/mois services compris. Composez le 253-5259.
732-

À LOUER : Saint-Boniface, 650 pi², rénové, 1 chambre à coucher, 650 $ + services. Stationnement, buanderie, cour privée avec patio. Pas d'animaux. Tél. : 292-6993.
734-

APPARTEMENT À LOUER : 2 chambres à coucher, disponible immédiatement. 695 $ comprend tous les services sauf électricité, entièrement rénové, service autobus en face, buanderie sur place. Entrée privée. Composez le 255-1578.
735-

À LOUER : Duplex, rez-de-chaussée, 2 chambres à coucher, non-fumeur, buanderie, pas d'animaux. 850 $/mois comprend tous les services. 5 minutes de marche du Collège. Idéal pour 2 colocataires. Appelez au 880-8247.
736-

À LOUER : Espace commercial au rez-de-chaussée 202, boulevard Provencher. 1 100 pi², 4 pièces à bureau, les services sont compris plus 200 pi² d'entrepôt. Disponible le 1er avril 2007. Pour plus d'information composez le 233-3753.
737-

Nécrologies

Noël Omer Marcotte 1918-2006



Le lundi 11 décembre 2006, Noël s'est éteint paisiblement entouré des siens à son domicile après avoir fait preuve d'un courage remarquable dans sa lutte contre le cancer, défiant toutes les attentes de survie.

Il rejoint pour l'éternité Cécile (2006), son épouse bien-aimée pendant 56 ans, ainsi que ses parents Irené et Léa, ses frères Ferdinand, Ulysses, Lucien, Arthur et Paul, ses sœurs Eva, Rose Alma, Gertrude, Jeanne, Adelina et Marie-Joseph.

Il laisse dans le deuil deux filles, Claudette et son époux Ulysses Lahaie de Saint-Vital, Carmen et son époux Pierre Desjardins de Brébeuf, Québec, et un fils, Martial de Saint-Boniface; six petits-enfants, Janelle (Craig) Collingridge de Saint-Claude, Justin Lahaie de Saint-Vital, Samuel Desjardins et Novam Desjardins de Mont Tremblant, Québec, Candice Marcotte de Winnipeg, Christine Marcotte de Victoria, C.B., et une arrière-petite-fille, Brooke Collingridge de Saint-Claude.

Il laisse également dans le deuil ses sœurs Irène Maynard, Juliette Forest, Thérèse Charrier, Germaine Benoit, et Rolande (Edouard) Hamonic, ses belles-sœurs Violette Marcotte, Rolande Hamonic, Thérèse (Léo) Bourgeois et Béatrice (Gaétan) Arpin, Jacqueline Hamonic, Thérèse Hamonic, ses beaux-frères Marcel (Janet) Hamonic et Jean Hamonic, ainsi qu'une chère nièce, Yolande Gosselin, et ses neveux et nièces et de nombreux amis.

Papa est né à Carey au Manitoba le 25 décembre 1918, donc le jour de Noël nous était tout particulièrement cher. Ce dernier jour de Noël, il le passait avec son Sauveur, tandis qu'on célébrait sa vie et tout ce qu'il nous a laissé. Fidèle à lui-même, il était un homme de grande foi et de cœur et respectait toujours ses promesses et engagements. Son exemple et ses valeurs continueront d'inspirer nos vies.

Avec tendresse et amour, il prenait soin de sa famille et pendant longtemps, il s'est bien occupé de notre mère durant sa faiblesse. Nous avons été témoins de sa grande générosité et de sa loyauté. Son dévouement pour sa famille restera à jamais inscrit dans nos esprits. Tous ont apprécié sa charité, sa douceur, son authenticité et son chaleureux regard.

Papa travaillait dur et assidûment pour que sa famille ne manque de rien. Il était fermier, camionneur, bûcheron et soldat. Un amant de la nature, il a su maîtriser les éléments de la terre avec son jardinage. C'est aussi avec sa joie de vivre qu'il partageait son humour, nous faisait danser et taper des pieds. Il aimait rire et faire rire.

Avant de nous quitter, papa nous partageait sa grande dévotion pour sa paroisse de Saint-Malo. Il était fier d'avoir participé à la construction de l'église pendant tout un été à l'âge de 17 ans, d'avoir assisté au développement des terrains de la grotte et d'avoir été syndic. Il était aussi Chevalier de Colomb depuis 1946.

La famille tient à remercier le personnel des soins palliatifs et des soins à domicile de Santé Sud-Est pour les bons soins prodigués et pour les nombreux gestes de compassion. Merci à nos familles et amis qui nous ont témoigné leur soutien et réconfort dans ces temps difficiles.

Toutes marques de sympathies pourraient se traduire par des dons au fonds de famille Noël & Cécile Marcotte, Francofonds, 605, rue Des Meurons, pièce 202, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 2R1.

La messe des funérailles a eu lieu le vendredi 15 décembre à 14 h en l'église catholique de Saint-Malo, présidée par M. l'abbé Marcel Chaput. Les porteurs étaient ses frères Chevaliers.

Au ciel, au ciel, au ciel,
j'irai la voir un jour.
Au ciel, au ciel, au ciel,
j'irai la voir un jour.

J'irai la voir un jour!
J'irai près de son trône
Recevoir ma couronne
Dans l'éternel séjour.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

M. l'abbé Réginald Prescott



M. l'abbé Réginald Prescott, fils d'Arcadius Prescott et de Zéphirine Mousseau, est décédé paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface le 3 janvier 2007 à l'âge de 76 ans.

Réginald est né à Saint-Boniface (Manitoba) le 29 mai 1930. Il fit ses études à l'école Provencher et ses études classiques au Collège de Saint-Boniface. Lors des retrouvailles du cinquantième anniversaire de son conventum de Rhétorique de 1950 « In Cardis Jubilo », Réginald avait confié à ses confrères de classe que ses neuf années passées au collège avaient été « le baume et la joie de sa jeunesse ». Réginald fit ensuite ses études théologiques au Grand Séminaire de Saint-Boniface.

Réginald fut ordonné prêtre le 17 juin 1956 à la Cathédrale de Saint-Boniface par Mgr Maurice Baudoux. Réginald fut nommé successivement vicaire à Saint-Claude, curé à South Junction, vicaire à la Cathédrale, curé à Saint-Léon, directeur de la Catéchèse dans la Division scolaire de la Montagne, vicaire à Saint-Pierre-Jolys, curé à Notre-Dame de Lorette, président de la Commission diocésaine des Vocations, directeur de la Pastorale au Collège Mathieu à Gravelbourg, curé au Lac-du-Bonnet et desservant Hadashville, aumônier des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang et desservant Hadashville, vicaire à la Cathédrale et desservant Hadashville, curé à Notre-Dame-de-l'Assomption et desservant Sainte-Rita, curé à Cook's Creek. Bien que Réginald ait pris sa retraite en 1995, il fit toutefois du ministère à la Cathédrale ainsi qu'à l'Accueil Colombien, au Columbus Manor et au Chez-Nous.

L'abbé Réginald Prescott a toujours rendu service avec grande générosité et zèle à son évêque, ses paroissiens et ses confrères prêtres. Réginald a servi le Seigneur dans la Foi, l'Espérance et l'Amour. Un homme de prière, Réginald ne manquait pas de passer une heure devant le Saint-Sacrement avant ou après la célébration de l'Eucharistie.

Réginald, qui a gardé une affection toute spéciale à l'endroit de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, trouvait espoir et réconfort dans ses paroles : « Je ne meurs pas, j'entre dans la vie ». Puisse le travail qu'il a réalisé dans un esprit de foi et d'abandon total parmi le peuple de Dieu porter fruit dans le diocèse et l'Église.

Le défunt laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Roland m. d'Afr., Rita (René Wilcott), Irène s.g.m., Marguerite s.g.m., l'abbé Henri, Alma, Louis, Françoise, Lucie (+Robert Allard), Ernest (+Jessie Stewart Crichton), Hélène (Guy Mousseau), Georges (Jeannine Ruest), Pauline, Gilbert (Pearl Bazay) et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, paroissiens et amis.

L'Eucharistie a été célébrée par l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Emilius Goulet p.s.s., et concélébrée par ses deux frères prêtres le 6 janvier à 10 h et précédée du visionnement à 9 h 30. L'inhumation a suivi au cimetière de la Cathédrale.

La famille s'empresse d'exprimer ses plus sincères remerciements au personnel et à l'équipe Pastorale du Centre Taché. C'est avec amour, compassion et compétence, par maintes paroles et mots d'encouragement, que le personnel a prodigué des soins attentifs à notre cher grand frère. La famille tient également à remercier très sincèrement tous ceux et celles qui ont démontré des gestes d'affection et d'amitié envers notre grand frère Réginald, en particulier Claire Chénier, lors de son séjour au Centre Taché. Vos marques d'attention et de délicatesse ont largement contribué à renchérir la qualité des derniers jours de sa vie.

La direction des funérailles de M. l'abbé Réginald Prescott a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Rita Marion (née Moquin) 1921-2007



Paisiblement le samedi 6 janvier 2007 est décédée Rita Marion au Centre Taché, accompagnée de son époux Léon (65 ans de mariage; le 13 janvier 1941). Elle était une épouse humble, fière de son cher mari, et de ses 14 enfants ainsi que de ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Solange (Cyril Taylor), Agnès (Edmond Roch), Marie (André Dacquay), Roger, Yvonne (Carl Kafka), Rolande (Albert Dupuis), Blanche (Raymond Touzin), René (Gisèle), Thérèse (Gilles Verrier), Joseph (Carole), Jean-Léon (Suzanne), Bernadette (Tim McArthur), Raymond, Alphonse.

Elle est née le 1er juin 1921 à Saint-Joseph—fille de Fréderic et Reine-Blanche (née Beaudry). Elle laisse aussi dans le deuil deux sœurs, Clara Roy et Georgine Sarrasin, ainsi que feue Alma et ses neuf frères décédés : David, Omer, Narcisse, Louis, Isidore, Denis, Eddy, Adelmar et Joseph ainsi que nombreux belles-sœurs et beaux-frères.

Maman avait une très grande dévotion à Notre-Dame-du-Cap et malgré ses nombreuses souffrances, elle ne se plaignait jamais et acceptait toutes les épreuves que Dieu lui envoyait.

La famille tient à remercier tous ceux et celles qui ont donné de l'appui, soit par les cartes, les prières, les visites, les appels téléphoniques et la participation à la célébration de la vie de Maman. On remercie tout spécialement le personnel du Centre Taché et de l'Hôpital Saint-Boniface.

La célébration pour la vie de Rita a eu lieu le 10 janvier 2007 à la Cathédrale de Saint-Boniface. La messe fut célébrée par l'abbé Marcel Toupin. L'inhumation a suivi au Cimetière Glen Lawn 455, boulevard Lagimodière.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins, Saint-Boniface, 233-4949 ou sans frais 1 888 233-4949.

Sœur Yvonne Gagné

J'ai connu sœur Yvonne à La Salle et à Saint-Malo.

Je dirais d'abord que sœur Yvonne est une femme de foi, de prière et de fidélité à Dieu. Elle s'est donnée pleinement et avec générosité dans les services de cuisine et de sacristie. Le ménage, la couture, l'entretien de la cour, préparer les pèlerinages à la grotte - oui, sœur Yvonne était travaillante et ne comptait pas sa peine.

Elle était proche des gens et aimait les visiter. Elle savait leur apporter la joie en partageant le meilleur d'elle-même. Ses visites lui donnaient aussi un renouveau d'énergie.

Durant sa longue maladie, sœur Yvonne nous montre le chemin de la patience et de l'acceptation de la réalité. Elle répète souvent « Un jour à la fois » pour se donner du courage.

Sœur Yvonne pourra continuer son beau ministère de présence à Valade si Dieu le veut ainsi.

Chronique RELIGIEUSE

ANNETTE TENCHA-HAMEL
Laïque



Dieu est partout

C'est où ce « partout »? Il me semble qu'avant de le découvrir surnaturellement, afin de vivre de sa présence, il faut quand même savoir où le trouver. Ce n'est pas compliqué du tout si on fait le moindre effort. Il faut tout simplement le chercher où il se trouve!

Dieu est dans les yeux et dans le cœur des mamans; il est dans le travail des papas et dans tous les travailleurs, d'ailleurs. Il est dans le dévouement des enseignants, dans la douce patience des gardes-malades, dans le professionnalisme des médecins, dans la petite caissière qui s'efforce de sourire alors que ses pieds lui rentrent dans les jambes, pour ainsi dire! Dieu est dans le pauvre, le marginalisé, le drogué, le vieillard seul, sans famille, dans les parents découragés et dans les enfants rebelles; il est dans les événements qui nous entourent, bons ou mauvais; il est dans nos frères, nos sœurs, dans nos enfants, nos parents, nos gouvernants, dans les gens de différentes couleurs de peau, dans nos amis... et les autres!

Dieu est dans la nature, l'eau, le soleil, les étoiles, le firmament; c'est facile de le reconnaître dans un coucher ou lever de soleil ou dans une mer calme et scintillante de beauté. C'est plus difficile de le voir dans les tempêtes mais il est là quand même.

Dans le sacrement de l'autel, à la messe, il est là et nous attend. Il nous aime, il veut venir dans notre cœur, dans nos vies, dans notre maison, dans notre travail, dans notre retraite, dans nos souffrances et dans nos joies. Il nous invite à vivre selon ses enseignements que les lectures et les évangiles nous expriment. Il veut notre amour.

Nous l'avons reconnu dans notre quotidien. Il n'est plus « partout » comme dans « je ne sais pas trop où », mais bien là dans nos vies de chaque jour pour nous épauler, nous aimer, nous partager, nous sanctifier et nous conduire vers cet « oméga » qu'est le Paradis!!

L'ayant reconnu, nous pouvons maintenant aller à sa rencontre et vivre en sa présence.

thaw@mts.net

À VOTRE SERVICE

SERVICES



ENTREPRISES RIEL INC.

Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Gérald Dorge
Directeur général
140-614, rue Des Meurons, Saint-Boniface R2H 2P9
Tél. : 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel : info@entreprisesriel.com

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons
SERVICES EN FRANÇAIS
RE/MAX
255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance

AGENT
IMMOBILIER
Service bilingue
RE/MAX performance realty



NICOLE LANDRY MILNER
(204) 255-4204

GUY VINCENT TAEKWONDO
Programmes hommes · femmes et enfants
487-3687
Courriel : guytkd@mts.net
Confiance · Intégrité · Modestie · Contrôle de soi



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»



Service 24 heures • Chauffage • Climatisation • Réservoir d'eau • Entretien annuel • Nettoyage des conduits
Aimé Fillion
Services de confort au foyer
Cellulaire : (204) 782-8933

APPEAL GRAPHICS



conception graphique & sites web
tél 204.989.5250
service@appealgraphics.com

Cet espace est à votre dispositon!



Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.



MAISON • LOCATAIRE • COMMERCIALE

ASSURANCE P•M•C
129, rue Goulet
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: (204) 233-2828
Téléc. : (204) 233-5242
al@pmc-insurance.com



AL CARRIÈRE

JOËL CARRIÈRE



ASSURANCE P•M•C DESAULNIERS
B-390, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél. : (204) 233-4051
Téléc. : (204) 233-4434
joel@pmcdesaulniers.ca



autopac
A Manitoba Public Insurance product



« La tradition d'excellence continue »

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



CFP
Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : 489-4640, poste 259
TÉLÉC. : 489-0688



DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc.



Objectif croissance

Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Lucile Griffiths, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.
Mona Marcotte, c.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

ASSUREURS



téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

Cet espace est à votre dispositon!

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR MCCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

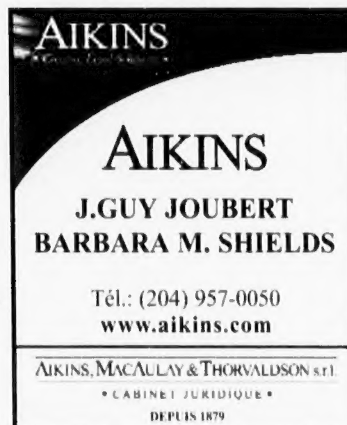
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de maison
- testaments et successions.

Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
- droit fiscal.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur • propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945



J.GUY JOUBERT
BARBARA M. SHIELDS
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com
AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON s.r.l.
• CABINET JURIDIQUE •
DEPUIS 1879

MG MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Michel L.J. Chartier
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre dispositon!

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,90 $ ☐	37,10 $ ☐
2 ans	56,50 $ ☐	63,60 $ ☐

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________
____
Ville : ____________
Province : ____________
Code postal : ____________
Téléphone : ____________
Je choisis de payer par :
Visa : ____________
MasterCard : ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4